

Bienfaits du
sommambulisme... par J.-V.
Collin,...

Collin, J V. Auteur du texte. Bienfaits du somnambulisme... par J.-V. Collin,.... 1868.

1/ Les contenus accessibles sur le site Gallica sont pour la plupart des reproductions numériques d'oeuvres tombées dans le domaine public provenant des collections de la BnF. Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 :

- La réutilisation non commerciale de ces contenus ou dans le cadre d'une publication académique ou scientifique est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur et notamment du maintien de la mention de source des contenus telle que précisée ci-après : « Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France » ou « Source gallica.bnf.fr / BnF ».

- La réutilisation commerciale de ces contenus est payante et fait l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service ou toute autre réutilisation des contenus générant directement des revenus : publication vendue (à l'exception des ouvrages académiques ou scientifiques), une exposition, une production audiovisuelle, un service ou un produit payant, un support à vocation promotionnelle etc.

[CLIQUER ICI POUR ACCÉDER AUX TARIFS ET À LA LICENCE](#)

2/ Les contenus de Gallica sont la propriété de la BnF au sens de l'article L.2112-1 du code général de la propriété des personnes publiques.

3/ Quelques contenus sont soumis à un régime de réutilisation particulier. Il s'agit :

- des reproductions de documents protégés par un droit d'auteur appartenant à un tiers. Ces documents ne peuvent être réutilisés, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

- des reproductions de documents conservés dans les bibliothèques ou autres institutions partenaires. Ceux-ci sont signalés par la mention Source gallica.BnF.fr / Bibliothèque municipale de ... (ou autre partenaire). L'utilisateur est invité à s'informer auprès de ces bibliothèques de leurs conditions de réutilisation.

4/ Gallica constitue une base de données, dont la BnF est le producteur, protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

5/ Les présentes conditions d'utilisation des contenus de Gallica sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

6/ L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur, notamment en matière de propriété intellectuelle. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment passible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

7/ Pour obtenir un document de Gallica en haute définition, contacter utilisation.commerciale@bnf.fr.

BIENFAITS
DU
SOMNAMBULISME

OUVRAGE

DÉDIÉ A M^{ME} ROGER

AUX AMIS DE LA VÉRITÉ

ET

AUX PERSONNES AMIES D'ELLES-MÊMES

PAR

J.-V. COLLIN

Ancien Professeur et fils du casuiste de ce nom.

EN VENTE

CHEZ L'AUTEUR, FAUBOURG MONTMARTRE, 33

et chez les principaux libraires.

—
1868



BIENFAITS

DU

SOMNAMBULISME

Te¹⁴ 39

PARIS

IMPRIMERIE DE GEORGES KUGELMANN

13, rue Grange-Batelière, 13

BIENFAITS

DU

SOMNAMBULISME

OUVRAGE

DEDIÉ A M^{ME} ROGER

AUX AMIS DE LA VÉRITÉ

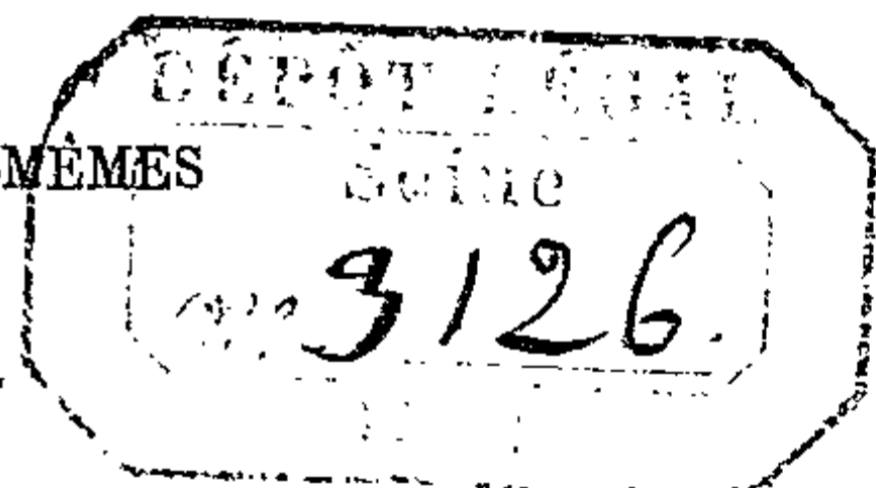
ET

AUX PERSONNES AMIES D'ELLES-MÊMES

PAR

J.-V. COLLIN

Ancien Professeur et fils du casuiste de ce nom.



EN VENTE

33, RUE DU FAUBOURG-MONTMARTRE, 33

—
1868

PRÉFACE

Cher lecteur, par instinct et peu disposé à accepter sans contrôle les opinions toutes faites, j'ai voulu étudier les faits du magnétisme.

Le hasard me fit connaître une somnambule qui n'a jamais employé son art que dans un but utile et honorable : je nomme M^{me} Roger.

Etant un jour allé faire visite à cette dame, je la vis, déchirant avec promptitude plusieurs paquets de lettres que je crus relatives à des af-

faïres de famille, et je lui dis que souvent on regrettaït d'avoir anéanti des pièces que l'on supposait d'abord fort inutiles.

— Je n'ai pas cette crainte, me répondit-elle, ce sont des lettres de personnes qui sont venues me consulter, et qui ensuite m'ont exprimé toute leur satisfaction, en me prodiguant des éloges que je ne crois pas devoir mériter.

— Mais, pardon, madame, vous commettez une faute grave ; le recueil de ces lettres eût pu former plusieurs volumes sans doute fort intéressants, et bien des lecteurs, convaincus de votre beau privilège, se seraient empressés de recourir à vos lumières ; alors, édifiés sur le sujet qui les amenait chez vous, ils réussissaient dans leur entreprise : un père, une mère, un enfant malades, recouvraient la santé, et certes d'aussi éminents services doivent l'emporter sur une modestie mal comprise.

Permettez-moi donc de vous enlever le seul

dossier qui vous reste, sur lequel je mets la main, et plus tard je vous le restituerai.

M^{me} Roger fit d'abord quelques difficultés, mais je me retirai au plus vite. Je mis le tout en ordre et par date : je conservai le style des lettres, mais je simplifiai autant que possible les notes signées par les personnes ou par leurs représentants.

J'ai conseillé à M^{me} Roger de conserver les originaux des documents reproduits ; ceux qui liront ce livre ne sont pas obligés de me croire sur parole, et s'il leur reste un doute, ils pourront au moins facilement le lever.

En grande partie les témoins sont des personnes connues, appartenant aux diverses classes de la société. Les lecteurs comprendront les motifs qui m'ont engagé à n'indiquer que leurs initiales.

J.-V. COLLIN.



DÉDICACE

A MADAME ROGER

Madame,

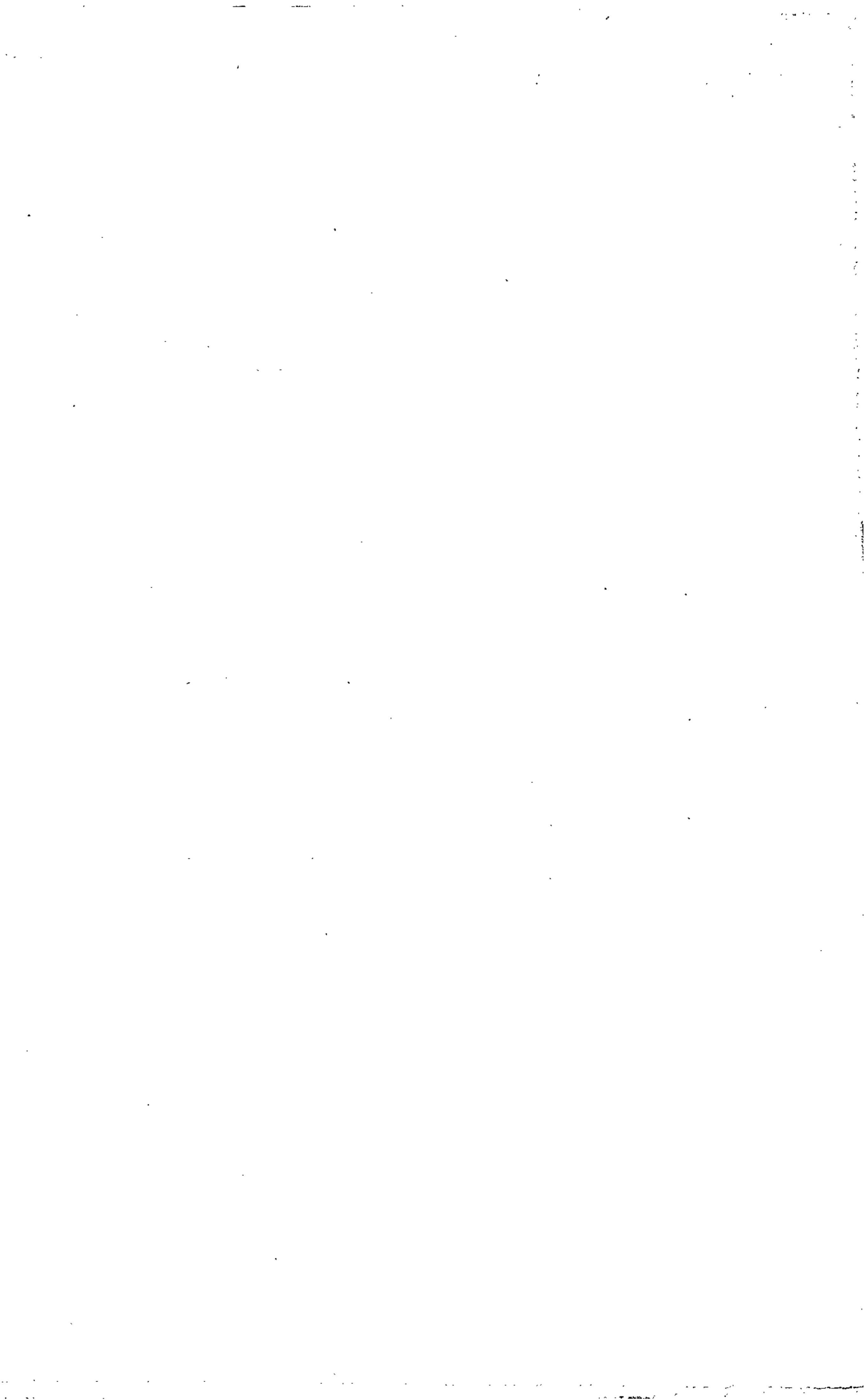
Permettez-moi de vous offrir la dédicace de ce livre, afin de vous remercier de l'indiscrétion que je me suis permise.

Puisse-t-il atteindre le but que je me suis proposé : rendre hommage à la vérité.

Dans cet espoir, je suis, Madame, avec une considération respectueuse,

Votre très humble et tout dévoué serviteur,

J.-V. COLLIN.



FAITS EXTRAORDINAIRES

PRODUITS

PAR LE

SOMNAMBULISME

Journal des Théâtres.

Paris, le 16 juin 1849.

MAGNÉTISME

Il y a eu au *Journal des Théâtres* une séance de magnétisme des plus curieuses. Un sujet d'une lucidité aussi merveilleuse qu'originale, magnétisé par M. Fortier, a réussi complètement la série de ses expériences qui ont eu lieu dimanche dernier, au milieu d'une nombreuse compagnie, dans les bureaux du *Journal des Théâtres*. Son attitude, pendant le sommeil magnétique, est des plus extraordinaires : il manie très agréablement, et d'une façon distinguée, la saillie de bonne compagnie, et déconcerte les plus incrédules ; d'abord, à l'aide de mouchoirs et de tampons de ouate, on ôte toute possibilité de voir au magnétisé, et il a parfaitement joué à l'écarté et au piquet avec un succès complet. Ensuite, il a détaillé

l'appartement de plusieurs personnes avec une netteté tellement minutieuse que plusieurs fois il a été obligé de dire : *Oh! non, je ne veux pas aller par là... ça n'est pas beau.* Enfin, en dernier lieu, et cette expérience nous a semblé plus complète que les autres, il a reçu d'une personne de la société une phrase écrite sur une feuille de papier qui, après avoir été pliée, mise dans une enveloppe et cachetée, a été soumise à sa seconde vue qui n'a pas fait défaut cette fois plus que les autres, car il a répondu quelques secondes après, laissant tout le monde dans le plus grand étonnement. Félicitons M. Fortier qui, dans la science magnétique, fait tant de prodiges, et qui promet tant de lumières à l'avenir.

Journal la Dunkerquoise.

Dunkerque, le 14 juillet 1849.

Notre ville aura, lundi prochain, dans les salons de Sainte-Cécile, un spectacle d'un genre nouveau et des plus curieux. Il s'agit d'expériences de magnétisme qui promettent de convertir ceux de nos concitoyens qui ajoutent le moins de foi aux prodiges de la science nouvelle. Un somnambule de la plus grande lucidité, ma-

gnétisé par M. Fortier, étonnera son auditoire par le merveilleux de ses réponses aux questions qui lui seront adressées. Voici ce que nous lisons dans un journal de Paris au sujet d'une soirée donnée par ce brillant sujet :

« Son attitude, pendant le sommeil magnétique, est des plus extraordinaires ; il manie très agréablement, et d'une façon distinguée, la saillie de bonne compagnie, et déconcerte les plus incrédules. D'abord, à l'aide de mouchoirs et de tampons de ouate, on ôte toute possibilité de voir au magnétisé, et il a parfaitement joué à l'écarté et au piquet avec un succès complet. Ensuite, il a détaillé l'appartement de plusieurs personnes avec une netteté tellement minutieuse que plusieurs fois il a été obligé de dire : *Oh ! non, je ne veux pas aller par là... ça n'est pas beau.* Enfin, en dernier lieu, et cette expérience nous a semblé plus complète que les autres, il a reçu d'une personne de la société une phrase écrite sur une feuille de papier qui, après avoir été pliée, mise dans une enveloppe et cachetée, a été soumise à sa seconde vue qui n'a pas fait défaut cette fois plus que les autres, car il a répondu quelques secondes après, laissant tout le monde dans le plus grand étonnement. »

Il est incontestable que le magnétisme et ses prodiges excitent au plus haut point la curiosité et l'intérêt public. Il les mérite surtout quand il est exercé d'une façon naturelle, exempte de charlatanisme. Or, c'est ce qui distingue les séances de M. Fortier, magnétiseur émérite, et de son sujet, déjà célèbre en France et dans diverses parties de l'Europe. C'est donc avec toute confiance que les amateurs peuvent assister à ces séances destinées à faire progresser la science et à rendre de grands services à l'humanité.

—
Journal de Dunkerque

du 18 juillet 1849.

MAGNÉTISME. — PREMIÈRE SÉANCE DE M. FORTIER.

Depuis Mesmer, le magnétisme a eu ses partisans, ses détracteurs. Cette science a malheureusement été exploitée par le charlatanisme qui l'a tuée, pour ainsi dire, à sa naissance.

Nous ne voulons point lui faire ici son procès, ni nous en déclarer l'apôtre : bornons-nous à rendre un compte fidèle de ce qui s'est passé sous nos yeux dans la séance de lundi soir à Sainte-Cécile. Nous sommes persuadés que nos lecteurs s'empresseront d'aller voir ces expériences aussi

exemptes de compérage qu'extraordinaires.

A peine en contact avec M. Fortier, son sujet tombe dans le sommeil magnétique : alors commence une série d'expérience plus surprenantes les unes que les autres. M. Fortier a présenté un cas de catalepsie sur un des bras de son sujet. La fréquence du pouls et la rigidité de la partie frappée d'inertie ont suffisamment constaté ce fait. Alors, à l'aide de mouchoirs et de tampons de ouate, plusieurs personnes qui assistaient à la séance ont ôté toute possibilité de voir au magnétisé, qui, les yeux ainsi bandés, a parfaitement joué plusieurs parties d'écarté et lu quelques lignes d'un journal qu'on lui a présenté.

Ce n'était là que le prélude pour arriver à une expérience, qui a convaincu les plus incrédules et laissé tous les spectateurs dans le plus profond étonnement.

Le somnambule, débarrassé des mouchoirs qui lui couvraient les yeux, a détaillé avec la plus grande netteté les appartements de plusieurs personnes. Mais ce qui a le plus frappé, c'est l'assurance avec laquelle, après avoir admirablement dépeint le salon d'une dame, il a affirmé, malgré les dénégations de celle-ci, qu'il se trouvait un verre d'eau placé sur son piano ; fait qui a été vérifié et reconnu réel, comme nous l'avons

su depuis, par la personne elle-même à sa rentrée chez elle.

M. Fortier qui, dans la science magnétique, fait chaque jour tant de prodiges, et dont le talent promet de si vives lumières à l'avenir, n'est pas de ses magnétiseurs qui abusent de leur art. Son influence sur son sujet est patente. Ce dernier, comme chacun a pu le remarquer, aime le magicien qui le force à se soumettre à sa puissance ; il s'est attaché à lui, comme le chien à son maître ; plein de confiance il s'abandonne avec sécurité à son influence ; aussi n'a-t-il jamais été plus lucide qu'avec M. Fortier.

M. Fortier doit donner une seconde séance ; nous pouvons lui prédire à l'avance chambrée complète.

—

Le Commerce de Dunkerque

du 19 juillet 1849.

MAGNÉTISME ET SOMNAMBULISME

Première séance de M. FORTIER, accompagné de son sujet.

Comme beaucoup de personnes parlent de magnétisme sans même être fixées sur le sens de

ce mot, nous croyons en devoir donner ici une définition simple et précise.

Ce qu'on appelle *magnétisme* ou *mesmérisme* (magnétisme animal) est cet ensemble d'expériences qui tend à établir qu'il y a dans l'homme un fluide d'une espèce particulière, analogue au fluide électrique, et susceptible de se transvaser, pour ainsi dire, par le contact d'un individu dans un autre. Ainsi, magnétiser une personne, c'est la mettre dans un état de somnambulisme factice, dans lequel elle marche, parle et agit, sous la direction du magnétiseur qui possède au moral le pouvoir physique qu'excitent certains minerais de fer sur d'autres morceaux de fer.

Sans prétendre avec Mesmer et ses enthousiastes partisans que les somnambules sont capables d'être transformés par le sommeil en médecins et en savants, toujours est-il que les plus incrédules qui ne sont pas familiarisés avec les effets physiologiques et psychologiques du magnétisme, doivent aujourd'hui cependant admettre que le somnambulisme est un état particulier, pendant lequel des personnes, douées d'ailleurs de facultés spéciales, deviennent capables de choses extraordinaires, auxquelles elles sont impropres à l'état normal, on ne saurait même plus révoquer en doute le don de seconde

vue qui a été si longtemps, si opiniâtement contesté aux somnambules.

Les personnes qui ont assisté à la première séance que M. Fortier a donnée lundi soir, à la salle Sainte-Cécile, ont pu juger de ces étonnants phénomènes par les expériences de catalepsie, d'insensibilité, les exercices de lucidité et de vue à distance, de transmission de pensées et de ressentiment qu'a subies son sujet tombé dans le sommeil magnétique au simple contact de M. Fortier.

C'est ainsi que, malgré les mouchoirs et les tampons de ouate, avec lesquels on l'avait empêché de voir, le somnambule a décacheté un jeu de 52 cartes, a séparé les plus basses avec les autres, avec une dextérité extraordinaire, et sans la moindre erreur, a joué plusieurs parties d'écarté et lu quelques lignes d'un journal.

Déarrassé des mouchoirs qui lui bandaient les yeux, il a fait ensuite, sans hésitation, la description exacte, parfaite des salons, des demeures habitées par les personnes à lui entièrement inconnues qui se trouvaient là présentes. — A M^{me} R., il lui disait son adresse, il lui détaillait les divers objets que renferme son salon; un piano s'y trouvait, un verre d'eau était même placé dessus. La dame est incrédule, elle prétend

que cela est impossible, et cependant, en rentrant chez elle, elle acquiert la preuve que le somnambule avait dit vrai. — A M. L**, professeur du collège, il dépeint le désordre de sa chambre d'étude, les livres qui y sont épars çà et là, le berceau de son enfant, sa dame qui le berce et qui éprouve des souffrances d'estomac. — Tout cela était peint d'après nature. — Aussi les absents comprendront-ils tout à la fois les exclamations administratives et la profonde stupéfaction des spectateurs.

On croirait peut-être que toute autre personne que M. Fortier pourrait exercer la même influence sur son sujet, il n'en est pas ainsi ; car le somnambule n'a jamais, paraît-il, été aussi lucide, n'a éprouvé à un aussi haut degré l'influence occulte de l'agent magnétique qu'avec M. Fortier, auquel il est attaché comme l'hirondelle à son nid, comme la colombe à sa compagne, comme le chien à son maître.

Voulez-vous une preuve non moins frappante des phénomènes du somnambulisme ? Allez au *Chapeau rouge*, demandez une séance particulière à M. Fortier, et là vous entendrez le somnambule pénétrer dans vos relations sociales, dans les faits appartenant à la vie intime, avec une assurance toujours vraie qui vous confondra.

Commerce de Dunkerque

du 21 juillet 1849.

A Monsieur le Rédacteur du journal de Dunkerque

Monsieur,

Une séance de magnétisme a été donnée jeudi soir au *Cercle du Commerce*, par M. Fortier, accompagné de son somnambule. Ce dernier a été, dans son sommeil, plus lucide encore que lundi dernier à la salle des bals et concerts. Il a reproduit les expériences dont vous avez entretenu vos lecteurs. Il a de plus parfaitement lu quelques mots qui se trouvaient sous enveloppe; désigné la profession d'une personne, son caractère, ses habitudes. Mais ce qui a plus particulièrement émerveillé les spectateurs, c'est la précision avec laquelle il a donné les détails les plus minutieux sur un sac de nuit qui a disparu depuis quelque temps. Il a nommé avec le plus grand bonheur tous les objets que renfermait ce sac : vêtements, linge, rasoirs, etc., etc. Tout enfin, jusqu'à des gaufres dont quelques-unes, a-t-il dit, se trouvaient brisées.

Cette dernière preuve de lucidité a tellement ému et convaincu les personnes qui assistaient à

cette séance, qu'elles ont applaudi à outrance comme on le ferait pour un artiste capable d'entendre et de se réjouir de son succès.

C'est un triomphe qui assure à M. Fortier la faveur et l'empressement du public dunkerquois pour la seconde séance publique qu'il doit donner dimanche prochain, 22 du courant.

Agréez, monsieur le rédacteur, etc. W.

—
Journal du 24 juillet 1849

MAGNÉTISME. — SOMNAMBULISME

Lundi, 23 juillet, 11 heures du matin.

A Monsieur le rédacteur du *Commerce*
de Dunkerque.

Vous nous demandez un compte-rendu de la séance de somnambulisme : nous allons essayer de vous retracer succinctement, et dans la limite de temps que vous nous donnez, ce que nous avons vu et entendu. Sans nous compter au nombre des incrédules, nous étions curieux de nous assurer par nous-même du résultat des expériences dont nous avons entendu parler. Nous voulions surtout, connaissant toute l'in-

constance des phénomènes magnétiques, constater l'identité des faits avec ce que nous en avons entendu raconter. Arrivé à l'heure fixée, nous nous sommes trouvé au milieu d'une société assez nombreuse, choisie et composée de beaucoup plus de dames que de messieurs. Bientôt après, arrivèrent M. Fortier et son somnambule : ce dernier est un homme aux formes grêles, au teint pâle, et qui présente un aspect maladif ; M. Fortier, son magnétiseur, après l'avoir fait asseoir dans un fauteuil, et recommandé à l'auditoire le plus grand silence, commence, sur son sujet, des passes à distance de la tête à l'estomac. Sous cette influence, le magnétisé nous a paru éprouver des contractions de la face, des crispations des mains, des pandiculations des membres, comme il arrive à celui qui veut se livrer au sommeil, le globe des yeux convulsés en haut, et cet ensemble de symptômes que nous avons vu très souvent précéder les crises de la catalepsie naturelle ; au bout de quelques minutes, M. Fortier annonce que le sujet est à l'état de somnambulisme lucide. Quelques passes sont faites sur le bras gauche, lequel mis dans la position horizontale, simule ainsi l'état cataleptique.

M. Fortier annonce l'irrégularité du pouls dans

les deux bras, et prie un médecin présent de vouloir bien constater le fait. Le résultat n'est pas celui annoncé ; cependant, après quelques passes faites le long du bras, le rythme du pouls présente quelques différences d'un côté à l'autre.

Avant de commencer les expériences sur la lucidité du sujet, et afin d'éviter toute supercherie, les yeux du magnétisé sont recouverts de tampons de coton cardé, que plusieurs personnes assujétissent par des foulards placés et croisés, de manière à intercepter toute vision. Toutes ces précautions prises, il se lève, vient s'asseoir à une table de jeu, et propose une partie de cartes.

En ce moment, nous entendons quelques messieurs et quelques dames s'écrier que le sujet n'est pas endormi et qu'on les a trompés.

Nous répondrons à ceci : que les personnes qui ont fait cette objection ne savaient pas que ce que l'on appelle somnambulisme naturel, et dont l'existence ne peut être révoquée en doute, est un état susceptible de phénomènes les plus variés, depuis celui où l'on tient des discours plus ou moins suivis, jusqu'à celui où l'on se lève du lit, et où l'on exécute les mouvements les plus délicats. Si donc, les somnambules naturels voient, marchent, entendent et répondent pendant le sommeil, il peut en être de même de

ceux chez lesquels on aura provoqué le somnambulisme artificiel, car le somnambulisme naturel ne diffère du somnambulisme magnétique que par la circonstance dans laquelle il se produit ; le somnambule magnétique peut donc, comme le somnambule naturel, exécuter tous les actes de la vie, sous l'empire de celles des idées qui sont éveillées, et de l'impression qui se lie à ces idées.

Ces faits sont donc incontestables, et les facultés intellectuelles peuvent, pendant le sommeil, conserver une persistance telle, qu'elles puissent encore commander le jeu des sens, des mouvements, etc.

Mais revenons à notre somnambule : après avoir décacheté un jeu de cartes entier, il en sépare les basses, et avec beaucoup plus de facilité et de promptitude que nous ne le ferions avec nos yeux. Le jeu étant mêlé par son adversaire, il nomme très bien la carte retournée ; tantôt il nomme les cartes dans la main du joueur, ou prend dans le jeu, et sans les retourner, celles des cartes qui lui sont nécessaires pour gagner la partie ; après diverses épreuves qui dénotent une lucidité complète touchant les cartes, deux personnes lui présentent des cartes de visite, que celui-ci déchiffre par la palpation et la présen-

tation au creux de l'estomac, mais seulement après quelques hésitations. M. Fortier demande un instant de repos pour son sujet, que l'on débarrasse des bandeaux, après s'être assuré qu'ils ne sont aucunement dérangés, et que la vision est bien interceptée, car il y a toujours quelque chose d'équivoque à l'endroit des bandeaux.

Après un instant de repos, M. Fortier fait quelques passes devant l'estomac du sujet, et qui sont indiquées par lui-même.

Quelques personnes écrivent des mots sur divers papiers qui sont présentés pliés au sujet; celui-ci en déchiffre quelques-uns, en les plaçant tantôt sous le nez, tantôt au creux de l'estomac, étant toujours en communication d'une main avec celui qui les a écrits.

Viennent ensuite deux dames, qui, mises en communication avec le somnambule, lui demandent divers renseignements de l'intérieur de leurs maisons; ces renseignements sont très exacts pour l'une, et offrent pour l'autre quelques variations, quoique les détails en soient circonstanciés.

Un monsieur, le même dont le sujet avait deviné la carte de visite, désire qu'il lui soit donné une description exacte de ce que contient un paquet plié, cacheté; mais les forces du somnam-

bule sont épuisées, à ce que dit M. Fortier, et elles ne lui permettent plus de répondre au désir de la personne, désir qu'il offre de satisfaire dans une séance subséquente.

En effet, plusieurs personnes se sont méprises, en pensant qu'on allait leur faire voir un homme devinant toutes choses, prévoyant l'avenir, comme rendant compte du passé, et cela sans fin, sans limite d'heure et de temps : mais il n'en est pas ainsi du magnétisme. Dans le sommeil magnétique, l'intention peut donner aux somnambules une justesse, une précision de tact qui peut leur faire connaître ce qui se passe entre eux et autour d'eux ; mais rien n'est plus bizarre, plus irrégulier que cette faculté. La lucidité, lorsqu'elle arrive, peut donc n'être développée que pendant quelques instants, à certains jours, à certaines heures ; vouloir la rendre continue et indéfinie, ce serait vouloir assister aux fascinations des Robert Houdin, etc.

Pour ce qui concerne la croyance au magnétisme animal, nous dirons que, si 65 ans nous séparent des baquets de Mesmer, de ses miracles et de ses petites supercheries qui les accréditaient, on ne peut nier qu'il y avait quelque chose sous le prestige qui voilait la véritable manifestation des faits : ce quelque chose a grandi, et,

s'il est devenu quelquefois un objet de lucre et de spéculation, s'il n'approche pas encore de l'œuvre d'une science exacte, on ne peut se refuser à l'évidence des faits observés ; on peut supposer chez le somnambule une foule de perceptions excessivement délicates, qui les instruisent jusqu'à un certain point de ce qui se passe autour d'eux. Nous ne sommes pas les seuls qui aient connaissance de somnambules, se levant, sortant de la maison, ou travaillant dans l'obscurité, à des choses où le secours des yeux était nécessaire, et tout cela pendant le sommeil incomplet, et sans qu'aucun souvenir vînt, au réveil, les avertir de ce qui s'était passé.

Il ne répugne donc pas à admettre, en se rendant de nouveau à l'évidence des faits, que ces mêmes phénomènes puissent se reproduire dans le somnambulisme provoqué, et sur des sujets malades.

Journal de Dunkerque

du 25 juillet 1849.

MAGNÉTISME. — SÉANCES DE M. FORTIER.

M. Fortier poursuit avec succès le cours de ses séances publiques et particulières. Samedi

dernier, il y avait nombreuse réunion au collège et le lendemain un public non moins empressé s'était donné rendez-vous à la salle des bals et concerts.

Ces deux soirées, plus merveilleuses encore que les premières, ont aussi plus vivement surpris les spectateurs. Samedi, une dame présente au sujet une petite boîte à bijoux et lui demande ce qu'elle renferme. — Le somnambule dépeint d'abord l'objet qu'il dit être ovale et percé dans sa longueur, et termine en disant à la personne : « il y a dans votre boîte *une noix*. » Il y avait en effet une noix muscade percée à jour. A moins de faire à la dame, qui interrogeait le magnétisé, l'insulte de la soupçonner de compérage, il est impossible de ne pas se sentir ébranlé par une expérience aussi concluante.

On nous assure que cette séance s'est terminée dans le salon du principal en présence de quelques personnes seulement, et que là, il a été démontré à toutes que M. Fortier possède une influence magnétique extraordinaire, insurmontable même sur toute autre personne que son somnambule. Pour opérer ces prodiges, le contact d'une main suffit à M. Fortier. Cela prouve chez ce professeur une grande habileté, une pratique assidue du magnétisme, une volonté puis-

sante qui ne peut s'acquérir que par l'assurance qu'on puise dans la pratique et l'expérience. M. Fortier est, en un mot, un des plus habiles magnétiseurs que nous ayons vus jusqu'aujourd'hui.

La séance publique de dimanche a été signalée aussi par une circonstance fort remarquable. Un bracelet a disparu chez une dame : le somnambule lui décrit la forme du bijou, le meuble sur lequel il était posé, indique le moment précis et les circonstances dans lesquelles il a disparu ; il avait déjà sur les lèvres une terrible révélation, lorsque M. Fortier, quoique à distance, l'a empêché, par la force seule de sa volonté, d'aller plus loin.

Ces faits devraient convaincre, et pourtant ils laissent encore bien des incrédules. Parmi les objections plus ou moins spécieuses qui se sont présentées, en voici une entre mille que nous nous empressons de relever, parce qu'elle nous a semblé avoir fait sensation sur un grand nombre de personnes. — On a dit : « Mais, si le sujet peut réellement lire à travers ces tampons de ouate, ces mouchoirs, pourquoi ne se présente-t-il pas pour gagner le prix de 3,000 francs offert par M. Burdin à l'Académie de médecine, pour être décerné au somnambule qui pourra lire les

yeux bandés? » — La réponse est facile. — Le sujet interpellé ne se présente pas, par la raison fort simple qu'il n'y a plus aujourd'hui de prix à gagner, M. Burdin l'ayant retiré après une mémorable séance dont nous donnons de suite un compte-rendu rapide :

« M. le docteur Pigeaire, de Montpellier, se rendit avec sa fille à Paris, au sein de la faculté. — On passa deux grandes heures à coller sur les yeux de la jeune personne des bandes de taffetas gommé. Quand on se fut bien assuré que le taffetas était sec et qu'il était matériellement impossible à la jeune fille de voir, on laissa opérer le magnétiseur. La somnambule lut parfaitement ce qu'on lui présenta. — M. Burdin, se refusant à l'évidence, déclara qu'il ne regarderait le prix comme légitimement gagné que si M^{lle} Pigeaire lisait avec un masque. Le père, indigné de ce manque de bonne foi, emmena aussitôt sa fille et retourna à Montpellier. M. Burdin s'empressa, après son départ, de retirer son prix qu'il sentait fort aventuré. Depuis lors personne n'a songé à l'imiter! »

B.

Commerce de Dunkerque

28 juillet 1849.

MAGNÉTISME. — SOMNAMBULISME.

Que des hobereaux d'esprit et d'intelligence se fassent pédants au profit de leur incrédulité, et nous citent à tout venant des noms d'hommes de science dont ils ne connaissent pas même le titre des œuvres qui les recommandent à l'estime de la postérité, sourions et passons.

Athalie, chef-d'œuvre de la scène française, fut, à son apparition, accueillie avec une désespérante froideur; Boileau, dans son *Art poétique*, s'est moqué de Quinault et s'est tu sur Molière et La Fontaine. Qu'est-ce que cela prouve aux professeurs de rhétorique?

La vapeur, l'électricité, le galvanisme, etc., ont rencontré de ces personnages à la fois capables de tout et capables de rien; cela prouve-t-il que Simon de Caux, Franklin, Galvani et Volta étaient des jongleurs?

Si Galvani, disséquant sa grenouille, a soulevé le voile qui dérobaît à nos yeux les merveilles de la nature, en publiant un phénomène qui paraît tenir aux éléments invisibles; si Humboldt et Wallis ont constaté, comme leur maître, dans

leurs expériences sur *les métaux*, l'impression différente que les organes *animaux* en reçoivent, comment aujourd'hui peut-il encore se trouver de ces personnages plus ou moins innocents qui contestent à Mesmer l'existence par lui démontrée, dès 1780, de ce fluide électro-animal, de cet éther primitif, comme on voudra l'appeler, qui se dégage de l'homme au moyen de passes, d'attouchements et d'une volonté forte et persévérante ?

Hélas ! si la graine de niais continue de féconder, en revanche le philosophe qui niait le mouvement, a laissé une respectable postérité.

Quoiqu'il en soit des appréciations de la suffisante ignorance, M. Fortier et son sujet auront, par les nombreuses et merveilleuses expériences qu'ils ont faites en notre ville, fortifié la foi au mesmérisme.

M. Fortier jouit, d'ailleurs, d'une puissance magnétique vraiment rare, et la lucidité de son somnambule a frappé jusqu'aux personnes qui, ayant les préventions les plus défavorables, n'étaient certes pas de nature à se laisser mystifier par les us et coutumes du compérage.

Journal l'Éclaireur de Saint-Omer

3 août 1849.

Nouvelles locales.

MAGNÉTISME. — Nous annonçons à nos lecteurs l'arrivée dans notre ville de M. Fortier, professeur de magnétisme, et de son somnambule si célèbre de Paris. — Ces messieurs parcourent en ce moment la province, et dans toutes les localités, leurs expériences ont étonné le public. Nous avons eu occasion de lire les comptes rendus nombreux des journaux qui forment notre correspondance, et cette lecture nous avait inspiré le désir de juger par nous-mêmes de l'exactitude des éloges adressés au maître et au somnambule. Notre vœu est accompli, et nos concitoyens seront sans doute aussi curieux que nous de juger par eux-mêmes de la foi que l'on doit avoir dans les merveilles que l'on raconte du magnétisme. En attendant, nous publierons une lettre qui nous est adressée par un docteur médecin de Bourbourg.

« Monsieur le Rédacteur,

« Je crois vous rendre service en vous faisant part que nous avons eu le plaisir de posséder pendant quelques jours M. Fortier, professeur

distingué de magnétisme, et son somnambule d'une lucidité étonnante. Ces Messieurs nous ont rendus témoins de plusieurs séances tant publiques que particulières, et nous avons été émerveillés tant de la puissance du magnétisme que de l'esprit et de la clairvoyance du somnambule. Il me serait difficile de vous faire connaître toutes les expériences qui ont forcé de croire au magnétisme la plupart des personnes qui ont assisté aux séances, et qui en entrant étaient ou incrédules ou opposantes; ces personnes ont avoué y avoir maintenant pleine confiance.

« Ainsi le sujet fut magnétisé et mis en somnambulisme en moins de trois minutes; sans même l'isoler, M. Fortier nous invita à lui tamponner les yeux avec de la ouate et trois foulards. Il le fit jouer aux cartes avec plusieurs personnes incrédules. On prit les précautions les plus minutieuses pour éviter toute supposition de supercherie ou de compérage; le sujet joua avec une rapidité extrême et une justesse admirable plusieurs parties d'écarté; non-seulement il nommait les cartes qui étaient jouées et celles qu'il tenait en main, mais il nommait également celles qui étaient tenues par son adversaire. Plusieurs personnes lui présentèrent à lire des imprimés ou

des livres, et il le fit couramment sans même approcher le livre de l'épigastre ou du front.

« Les papiers écrits lui donnèrent plus de difficultés à cause des liaisons trop marquées ou du sable, répandu sur les lettres humides, mais pourtant il y parvint à la satisfaction générale.

« Il reconnut une médaille en argent, renfermée dans une boîte, indiqua l'exercice qui l'avait fait gagner et même l'année, ce dont le propriétaire ne se souvenait même plus.

« Plusieurs expériences de vue à distance ont été remarquables, surtout dans une soirée particulière, où il dit à une dame étrangère des faits qu'elle n'avait encore confiés à personne. Toutefois, s'il est parmi vous des personnes qui rejettent le magnétisme par crainte ou par incrédulité, faites comme saint Thomas et vous serez convaincu. »

—

Mémorial Artésien.

Saint-Omer, le 4 août 1849.

Depuis Mesmer, le magnétisme a eu ses partisans et ses détracteurs. — Cette science, si c'en est une réellement, ce que nous ne nous chargeons pas de décider, a été exploitée par le char-

latanisme qui l'a tuée pour ainsi dire à sa naissance. — Nous ne voulons cependant ici lui faire son procès, ni nous en déclarer l'apôtre; nous nous bornons à annoncer purement et simplement, sans commentaire aucun, l'arrivée dans notre ville de M. Fortier, professeur de magnétisme, accompagné de son somnambule, le plus célèbre de Paris pour la *lucidité*. Ces messieurs ont l'intention de donner incessamment une séance publique, et si nous en devons croire les lettres qui nous sont adressées et les journaux que nous avons sous les yeux, les résultats de cette séance surprendront les plus incrédules. — Le temps et l'espace nous manquent pour entrer dans de plus longs détails, nous y reviendrons après la séance et si, nous aussi, nous finissons par croire, nous le dirons.

L'Indépendant de Saint-Omer

6 août 1849.

MAGNÉTISME.—Un habile magnétiseur, M. Fortier, vient d'arriver à Saint-Omer en compagnie d'un jeune somnambule, doué, nous assure-t-on, d'une lucidité extraordinaire. Ces messieurs se proposent de donner ici une seule séance.

Le somnambulisme a, comme chacun sait, ses apôtres fervents; il a aussi ses détracteurs, ses incrédules. C'est une chose merveilleuse ou une méprisable moquerie, la science de la supercherie poussée à ses dernières limites. A l'heure qu'il est, le somnambulisme, proscrit par les corps savants, lutte avec énergie et cherche à prouver qu'il produit des effets merveilleux, tandis que les corps savants ne produisent rien qui vaille, et que ce n'est pas une raison suffisante d'être proscrit; il prétend que l'anathème scientifique lancé contre lui de nos jours, par la science, pourrait bien ressembler à d'autres anathèmes lancés autrefois par l'ignorance. Enfin il se débat comme un persécuté et il dit aux incrédules : voyez... je ne vous demande que cela.

Il faut en convenir, c'est un argument d'une certaine force, et nous nous étonnons qu'ayant pu oser l'employer, le magnétisme n'ait pas fait plus de conversions qu'il n'en a fait encore. Comment l'Académie des sciences, par exemple, après de nombreuses expériences, manifeste-t-elle l'intention de vivre dans l'impétinence et ferme-t-elle les yeux aux lumières du somnambulisme? Ceci est une des mille et une énigmes qui nous restent à deviner. Si les séances de MM. Fortier et son sujet nous l'expliquent, nous en serons

charmés. Toujours est-il que partout où ces messieurs ont opéré, leur succès a été complet, des lettres et des attestations nombreuses en font foi.

—

Mémorial Artésien

Saint-Omer, le 11 août 1849.

MAGNÉTISME. — Avez-vous vu? que pensez-vous? que croyez-vous? — J'ai vu, je ne pense rien, je crois que je ne crois pas; mais si le magnétiseur et le magnétisé donnent une seconde séance j'y retournerai. — Pourquoi faire? — Pour m'instruire. — Serez-vous plus clairvoyant. — Que sait-on?

Telle est au fond la conversation des douteurs; les incrédules endurcis sont plus sévères; les croyants de la veille et ceux du lendemain nagent au contraire, depuis jeudi, dans une mer de délices toute peuplée de rêves pour nous incroyables, et qu'ils donnent tout haut pour des réalisés.

Combien nous regrettons la science qui nous manque, et qu'une plume amie, plus habituée que la nôtre à ces sortes d'examens, ait cru devoir s'en rapporter à notre insuffisance! Quoi qu'il en

soit, nous verrions avec plaisir M. Fortier et son somnambule donner une seconde séance de magnétisme et de somnambulisme, et surtout que cette séance fût prise par nos médecins habiles dans l'art de guérir. — Il y a là quelque chose... Le mot de l'énigme, qui nous le dira, si ce n'est vous, MM. les docteurs? G. F.

Nous apprenons à l'instant qu'à la demande de plusieurs familles, M. Fortier, professeur de magnétisme, donnera une seconde et dernière séance lundi 13 août, à sept heures et demie, au salon de la Conciergerie.

L'Indépendant de Saint-Omer

le 13 août 1849.

Nous n'avons pas assisté à la séance de magnétisme donnée par M. Fortier. Nous le regrettons, nous aurions voulu donner *de visu* à nos lecteurs des détails sur les merveilleux effets du somnambulisme. Nous en sommes réduits au merveilleux des récits qui nous sont faits par des incroyables convertis. Mais comment expliquer tout ce merveilleux et faire croire à cet incroyable? Tou-

jours est-il que M. Fortier et son sujet sont contraints par des demandes nombreuses à donner une nouvelle séance aujourd'hui; ils recommenceront leurs expériences, c'est-à-dire qu'ils recommenceront à étonner les plus incrédules, à faire naître la foi chez tous ceux qui y ont quelques dispositions, et à convaincre tout le monde que le magnétisme est chose sérieuse..... et amusante.

Le National Boulonnais

Boulogne-sur-Mer, le 7 juillet 1850.

SÉANCE PUBLIQUE DE MAGNÉTISME.

Nous n'avons pas assisté à la séance de magnétisme donnée mercredi dernier, par MM. Fortier et Letur, et M^{me} Roger. Nous le regrettons vivement, car nous aurions voulu donner à nos lecteurs quelques détails sur les nombreuses expériences qui ont été faites et dont nous avons entendu parler par des témoins oculaires.

Nous avons sous les yeux en ce moment des extraits des journaux de Paris, Dunkerque, Saint-Omer, etc., et qui, tous, font le plus grand éloge de M. Fortier.

Le magnétisme, quoique bien ancien, est pour nous comme une révélation nouvelle que bien des personnes repoussent systématiquement comme charlatanisme. Quant aux personnes qui ne sont incrédules que parce qu'elles n'ont jamais assisté à des séances magnétiques, nous les engageons vivement à aller visiter M. Fortier et sa somnambule, et ils se convaincront *de visu et auditu*, que

« Le vrai peut quelquefois n'être pas vraisemblable. »

—

M^{lle} C. G., de *Draveil*, près *Villeneuve-St-Georges*.

22 juin 1850.

M^{me} Roger, que je suis venue consulter, me dit « que mon prétendu devait tirer au sort au mois de février suivant, qu'il aurait un mauvais numéro, mais qu'il ne partirait pas. Il amena en effet le n^o 29, et M^{me} Roger m'avait dit encore que ce serait dans les 9. Il ne partit pas non plus, pour des raisons à moi connues particulièrement. »

Trois ans après la consultation, M^{lle} C. G. accompagnée d'une de ses sœurs, dit en présence de MM. Pellegrin et Gilly : « Tout ce qui nous a été prédit, ainsi qu'à une autre sœur, depuis ce laps de temps, s'est réalisé de point en point. »

National Boulonnais

MAGNÉTISME. — MADAME ROGER

Séances particulières.

Boulogne-sur-Mer, le 14 juillet 1850.

Nous avons assisté vendredi soir à une charmante soirée de magnétisme, chez M. Fortier, 49, rue des Vieillards.

Fussions-nous parfaitement incrédule, il aurait bien fallu nous convaincre de la puissance du magnétisme en voyant la lucidité avec laquelle M^{me} Roger s'est tirée des diverses expériences qui ont été tentées. M^{me} Roger, les yeux parfaitement clos par un quadruple rempart de ouate, maintenu par trois foulards, a fait avec nous une partie d'écarté, qu'elle nous a gagnée très lestement, et annonçant les unes après les autres toutes les cartes de notre jeu. Puis, causant avec un brave militaire qui est venu avec nous, et qui l'interrogeait sur diverses actions de sa vie, elle quitta brusquement sa main en s'écriant : Qu'est-ce que vous avez donc là ? et portant sa main gauche sur son bras droit, elle indiqua avec la plus grande précision la place de certaines blessures qui sillonnent le bras du digne officier, blessures dont nous-même ignorions l'existence.

Nous regrettons vivement que le manque d'espace nous empêche de donner plus de détails sur cette soirée toute d'intimité, où la somnambule de M. Fortier a fait preuve d'une grande lucidité, et nous engageons les personnes qui ont une incrédulité robuste à aller lui rendre visite; ils sortiront convaincus.

—

L'Impartial

Boulogne-sur-Mer, le 18 juillet 1850.

Nous avons été témoins, il y a quelques jours, en assistant à une séance de somnambulisme, de la lucidité parfois étonnante de M^{me} Roger, qui, magnétisée par M. Fortier, professeur de magnétisme de Paris, a donné des preuves irrécusables de la faculté qu'elle possède de voir à travers les corps opaques.

Nous pensons devoir dans l'intérêt de la vérité, informer nos lecteurs de ce que nous avons pu voir.

Endormie en quelques instants par M. Fortier, M^{me} Roger a fait quelques parties d'écarté, en ayant les yeux recouverts d'un mouchoir; non-seulement elle disait les cartes de son jeu, mais

même celles de son adversaire, car ces cartes étaient pourtant entièrement neuves.

A une dame qui était là, elle lui dit qu'elle aurait bientôt un enfant, et que ce serait un garçon ; à un digne officier, qu'il portait d'honorables preuves de son courage, et indiqua la forme et la direction des blessures. Ce brave militaire confirma le dire de M^{me} Roger, en nous montrant lui-même ses blessures.

Un de nos collègues, craignant quelques connivences, mit dans sa tabatière un morceau de caoutchouc (gomme élastique), et lui demanda ce qu'elle contenait. Elle répondit qu'il y avait du tabac et un morceau de substance d'un gris noirâtre, mollasse, flexible, conservant l'impression des ongles, qui avait une odeur particulière comme celle de la fleur des fèves de marais, et qu'on s'en servait en frottant pour enlever des taches. Peut-on mieux décrire cette substance sans la nommer.

Nous apprenons que M. Fortier et M^{me} Roger doivent rester à Boulogne encore quelques jours, rue des Vieillards, 49. Nous espérons que nous pourrons encore étudier cette science vraiment miraculeuse. Nous ne demandons pas mieux de nous rendre à l'évidence et de tenir nos lecteurs au courant de ce que nous apprendrons.

Journal de Bruges

18 et 19 août 1849.

Ce journal s'exprime de la manière suivante, en parlant de M^{me} Roger.

.....
.....

M^{me} Roger, la somnamuble de M. Fortier, est plus surprenante encore : sa clairvoyance et sa lucidité sont extraordinaires, nous l'avons vue avec un triple bandeau et deux tampons de ouate sur les yeux, jouer à l'écarté. Le jeu de cartes appartenait à la maison, ce qui ôte toute idée de fraude. M^{me} Roger annonçait chaque fois la carte qu'elle allait retourner et disait toutes les cartes que son adversaire avait dans son jeu. Celui-ci demandait-il des cartes? elle les nommait à l'instant.

M^{me} Roger s'approche d'une personne de l'assemblée, lui prend la main et décrit de suite son caractère, ses habitudes avec la plus parfaite vérité. Cette personne lui demande si elle pourrait se rendre chez elle, ce qu'elle fait à l'instant : elle dit combien de marches il faut monter avant d'entrer, de quel côté se trouve la sonnette, et décrit avec vérité, l'intérieur de la maison.

Elle s'approche d'une autre personne à qui elle

dit qu'elle souffre de la tête, des dents et du côté. Elle entre à ce sujet dans des détails effrayants de vérité, et d'autant plus surprenants que la personne lui était totalement inconnue et qu'elle ne s'était point plainte.

Maintenant qu'on ne nous demande point une dissertation scientifique sur des faits aussi surprenants. Cette séance a eu lieu dans un salon, devant toutes personnes inconnues, aux magnétiseurs et à leurs sujets, et de plus très incrédules. Nous avons la conviction que toute fraude, toute supercherie était impossible. Ce que nous rapportons ici, nous l'avons vu et entendu. Voilà tout ce que nous pouvons dire. D'ailleurs, que ceux qui n'ont pas la foi fassent comme nous : qu'ils cherchent à s'éclairer par l'expérience, l'occasion leur en est offerte.

Déclaration de M. LEVIER, épicier, 37, rue Beau-regard.

M^{me} Roger, mise en état de somnambulisme me dit : vous venez de courir? — Oui, madame. — Pourquoi? — pour un billet en retard; mais le but de votre visite chez moi n'est pas pour ce motif; il s'agit d'un objet en métal, c'est-à-dire

une montre d'or que vous croyez avoir perdue dans vos courses. Eh bien! non. Vous avez été aux lieux d'aisance, chez vous (elle m'en fit la description jusqu'à la dernière tablette, m'expliqua comment la porte était placée, et de quel côté elle s'ouvrait), vous y avez oublié votre montre sur la tablette du milieu, je la vois prendre par.....; elle indiqua le personnage. — Mais, vous vous appelez Levier? — Comment savez-vous cela? — Vous avez écrit vous-même sur le second boîtier de votre montre votre nom, avec la pointe d'une grosse aiguille, — c'est vrai. — La montre que vous possédez maintenant ne vous appartient pas, mais bien à votre dame? La chaîne manque, vous la croyez perdue depuis plus de deux ans; c'est une erreur, bien que votre belle-mère soit persuadée de l'avoir donnée à sa fille. Je vois le contraire, car la chaîne est à Belleville chez votre belle-mère, dans un tiroir en bas d'une armoire; elle est renfermée dans une petite boîte à côté d'un médaillon; allez-y et vous la trouverez. En effet, on la trouva comme M^{me} Roger l'avait dit.

L'Europe Monarchique

Bruxelles, le 4 septembre 1850.

On y remarque le passage suivant :

La ville de Liège est en ce moment sous le coup ou plutôt sous le charme des expériences magnétiques de M. Fortier, de Paris, lequel est accompagné de dames plus ou moins somnambules ou lucides. Les journaux de la localité transmettent à ce sujet des détails fort curieux, et qui prouvent que des choses au moins extraordinaires sont résultées des premières séances. Nous savons qu'à Paris, M. Fortier a une grande réputation, et surtout celle d'être tout bonnement un magnétiseur habile et nullement un charlatan. Il ne prend même pas la peine de se faire valoir; il raconte qu'il est doué de ce don duquel il use presque sans le savoir et sans le vouloir. En un mot, il ressemble beaucoup à ce brave paysan qui opérerait des cures merveilleuses, et que les médecins traduisirent en justice parce qu'il n'avait pas de diplôme, et ne savait définir son art qu'en guérissant. On assure que M. Fortier ne tardera pas à venir à Bruxelles.

M^{me} DENOÛ, *marchande de meubles, rue de Cléry, 7.*

1851.

« On vous a volé votre montre en sortant du théâtre il y a deux ans, et vous avez cru l'avoir perdue. Vous vous êtes imaginé aussi qu'on vous avait volé 65 francs; eh bien! non; vous les avez serrés dans une petite cassette dans votre chambre à coucher; et en effet on les y trouva.

— Vous avez chez vous deux personnes qui vous volent. Votre mari a laissé une pièce de vingt francs sur un meuble et on l'a dérobée; mais ce n'est pas celui que vous soupçonnez, c'est l'autre.

— Vous ignorez que deux mètres d'étoffes à fauteuil vous ont été enlevés? En rentrant chez vous, vous pourrez vous en convaincre.

Positivement, en rentrant chez moi, j'ai trouvé ces deux mètres d'étoffe en moins.

—
M^{me} ..., *concierge.*

1851.

M^{me} Roger, sur la présentation d'une clef que je lui fis toucher dans son somnambulisme, me dit que mon mari était avec une dame dont elle

m'indiqua l'adresse, elle désigna même le costume de mon mari, habillé en garde national, en ajoutant qu'il était employé dans le gouvernement : en effet, il est attaché à un ministère, et était de garde ce jour-là, et sur d'autres indications données, je surpris même un petit billet doux.

M^{me} Roger me dit aussi : je vois dans votre famille la mort d'une personne qui vous touche de près. Effectivement, une de mes tantes, qui n'était pas malade en ce moment, mourut quinze jours après, à l'âge de soixante-neuf ans : c'est M^{me} Gatinaut, femme d'un maréchal-ferrant, rue du Faubourg-Saint-Martin, dans l'impasse où sont les voitures de Saint-Denis.

—

M. CROSSE, employé chez M. Lecoq, bijoutier en chaînes, rue du Temple

1851

Je suis venu consulter M^{me} Roger, il y a eu hier quinze jours, au sujet d'une chaîne d'or qui m'avait été volée. M^{me} Roger m'indiqua les moyens qu'il fallait employer pour la faire retrouver ; je suivis son conseil, et ainsi qu'elle me l'avait dit encore, au bout de trois jours la chaîne se rencontra parmi les autres.

M^{me} D..., *rue Montmartre, 37*

1851

Je vins consulter M^{me} Roger, pour savoir où pouvait être mon mari, absent depuis 1849; elle me dit qu'il était parti pour l'Afrique avec une femme, et qu'il mourrait en 1854, ce que j'apprendrais par une personne de la connaissance de mon mari. Les choses se réalisèrent ainsi qu'elle me l'avait prédit.

N^o 28 du journal *l'Eclair*

17 juillet 1852.

On lit l'article qui suit, mais il a besoin de quelque développement.

« M^{lle} C....., l'une des déités du jardin Mabille, vient d'épouser le marquis de F..., aimable possesseur de cent mille francs de rente. Ne voulant pas perdre ses anciennes habitudes de prodigalité, M^{me} la marquise de F... envoyait le lendemain de ses noces une somme de dix mille francs à M^{me} Roger, somnambule, rue du Faubourg-Montmartre, 33, qui lui avait prédit, il y a six mois, les magnificences de l'avenir, alors que

dans un moment de débine, elle était allée la consulter sur un projet de départ pour la Californie. »

Le fait est parfaitement vrai, quant à la prédiction de M^{me} Roger; mais elle ne crut pas devoir accepter les dix mille francs qui lui furent présentés par un monsieur, porteur des billets de banque renfermés dans un simple papier blanc, sans dire de quelle part ils provenaient.

C'est pourquoi un autre journal dit plus tard, que sur le refus de M^{me} Roger, les dix mille francs avaient été distribués aux pauvres.

M. ULYSSE DARHAN, à *Tardets (Basses-Pyrénées)*.

Le 13 novembre 1852.

Madame,

La consultation que vous m'avez fait parvenir m'a surpris extrêmement. J'ai été étonné comment vous avez pu deviner les souffrances et les maladies que j'éprouve. J'ai subi une partie du traitement prescrit; mais avant de le terminer je voudrais, je désirais que vous me dissiez quelque chose sur l'état de ma poitrine et de l'estomac. C'est là que se trouvent mes préoccupations. J'ai

une très grande expectoration par la bouche de matières purulentes qui me fatiguent beaucoup, et dont je voudrais trouver moyen de les arrêter un peu. Je n'ose pas pousser à bout le traitement, jusqu'à ce que je puisse savoir de vous à quoi m'en tenir sur ce que je vous dis plus haut. Indiquez-moi, je vous prie, quelque chose là-dessus. Bien entendu que je m'empresserai de vous faire parvenir ce que vous exigez pour cela.

J'ai l'honneur de vous saluer.

Boulogne-sur-Mer, 5 juillet 1850.

Lord Seymour ayant appris que M. Fortier et M^{me} Roger se trouvaient à Boulogne, les pria de vouloir bien lui donner, à son hôtel, une séance particulière, qui dura fort longtemps. Il avait même invité, à cette occasion, plusieurs personnages anglais de la plus haute distinction, et entre autres un médecin en chef des armées d'Angleterre.

Le célèbre lord et sa société furent étonnés de tout ce qu'ils virent et entendirent, car la lucidité de M^{me} Roger tenait véritablement du prodige. Aussi, après sa séance, fut-elle comblée des féli-

citations les plus sincères comme les plus respectueuses.

Lord Seymour poussa même la galanterie jusqu'à lui offrir son patronage. C.

Ostende . — Salle du Casino.

7 août 1850.

M. Fortier et M^{me} Roger, dont la réputation allait toujours croissant, furent priés de donner, dans la salle du Casino, un échantillon de leur beau talent. La partie de cartes fut réclamée, et se termina toujours avec le plus brillant succès.

Dans le moment où le jeu était engagé, un M. Gourlet avait mis quelque chose dans sa main bien fermée, qu'il tenait suspendue au-dessus de la tête de M^{me} Roger. Cette célèbre somnambule, tout en continuant sa partie lui dit : Monsieur, vous tenez dans votre main un papier qui a une grande valeur, « et, après quelques secondes de silence : c'est un billet de cinq cents francs. »

M. Gourlet, émerveillé de cette réponse si vraie, ouvrit la main et développa le papier devant tout l'auditoire. Le prince royal de Prusse, aujourd'hui régnant, assistait à cette séance, et en témoigna toute sa satisfaction.

Inutile de rappeler ici toutes les ovations dont M. Fortier et M^{me} Roger furent l'objet au moment de leur départ. Nous ajouterons qu'on leur adressa une magnifique pièce de vers, que les feuilles d'Ostende s'empressèrent de reproduire.

C.

Spa. — Belgique

SÉANCE AU THÉÂTRE

Fin d'août 1850.

M. Fortier et M^{me} Roger se trouvant dans cette ville à leur sortie de Liège, furent invités, par le directeur, à vouloir bien donner une séance dans le théâtre même, où toutes les illustrations se rendirent avec le plus grand empressement.

On répéta les expériences qui avaient été couronnées d'un si grand succès dans les autres villes.

Ici, comme partout, se trouvaient un grand nombre d'incrédules.

M^{me} Roger introduite, on avait eu la précaution de lui entourer la vue par quatre bandeaux de ouate et autant de foulards. C'est alors que commença la partie d'écarté où elle triompha sur

tous les points de son adversaire, au grand étonnement de l'auditoire.

Elle disait, chaque fois, à son antagoniste, le jeu qu'il avait, la couleur de chaque carte qu'il tirait, de même qu'elle annonçait également le jeu qui lui était dévolu en partage, et aussi toutes les cartes qu'elle refusait, comme celles qu'elle prenait en échange.

M. Etienne Arago, l'ancien directeur des Postes en 1848, se trouvait dans une loge d'avant-scène. Etonné de tout ce qu'il avait vu, il demanda au professeur de magnétisme la permission de faire une partie avec M^{me} Roger, sans bouger, toutefois, de la place où il était.

Un jeu tout cacheté fut mis sur la table. On portait à M. Arago les cartes pour les mêler, les couper ensuite, et on les replaçait sur la table autour de laquelle M^{me} Roger était assise.

La partie engagée, M^{me} Roger annonçait, sans les avoir vues, toutes les cartes qui lui étaient destinées ainsi qu'à son adversaire, désignant aussi celles que la règle du jeu permet d'éliminer d'une part comme de l'autre.

La victoire resta du côté de M^{me} Roger, la salle retentit de bravos, et les incrédules demeurèrent confondus.

C.

Indicateur de l'arrondissement de Sarrebourg

29 août 1852.

Le journaliste commence son article par les deux phrases qui suivent.

« Ce qui, depuis un demi-siècle, s'accomplit dans les sciences physiques, tient du prodige. A chaque pas l'homme réalise un progrès, opère un miracle. Avec la chimie, nous décomposons tous les corps, avec la vapeur nous franchissons l'espace, rapides comme l'oiseau dans son vol; avec une étincelle électrique notre pensée, prompte comme la foudre, vole d'une extrémité du globe à l'autre.

« En présence de toutes ces merveilles, je me demande s'il est permis de nier le MAGNÉTISME. Quoi! nous reconnâtrions une puissance prodigieuse à des corps inertes, à l'eau bouillante, à un fil métallique, et nous la refuserions à un être vivant, à un homme, cette merveille qui les résume toutes? »

.

Le rédacteur termine ainsi :

« Trouver la loi du somnambulisme, voilà donc le grand problème à résoudre. Peut-être la

solution nous sera-t-elle donnée un jour par une habile magnétisation, c'est-à-dire par l'art de diriger le fluide.

« En attendant, un sujet des plus remarquables vient de se révéler dans les sphères magnétiques de Paris. C'est M^{me} Roger, rue du Faubourg-Montmartre, 33. M^{me} Roger, est, depuis longtemps connue par ses facultés somnambuli-ques; mais, depuis quelques semaines, sa lucidité semble avoir acquis un développement exceptionnel. Aurait-on enfin trouvé cette fixité tant désirée, cette perfection du sommeil puységurique, véritable phénix dans l'empire de Mesmer? Nous n'osons nous livrer à un jugement précipité; mais, au dire de toutes les personnes qui sont allées consulter cet oracle, rien ne peut se comparer à la lucidité de M^{me} Roger, et ses cures sont miraculeuses.

« Cette somnambule est magnétisée par M. Fortier, membre de la Société philanthro-magnétique, et praticien renommé. Il y a deux ans, M. Fortier et M^{me} Roger entreprirent une tournée dans le Nord: Saint-Omer, Ostende, Spa, Dunkerque, Bruges et Liège ont gardé le souvenir de ce voyage. Partout les séances du magnétiseur et de sa somnambule furent couronnées du plus brillant succès. Mais c'est cette année surtout, et

notamment depuis quelques semaines, que la seconde vue, — et nous l'avons éprouvé nous-même, — se déclare chez M^{me} Roger avec une précision, une clarté, une constance vraiment dignes de fixer l'attention de tous ceux qui savent et de tous ceux qui doutent. Paris a beau être blasé sur les phénomènes, rien d'extraordinaire n'y surgit aperçu. Aussi l'affluence est-elle grande chez la pythoniste : savants, hommes de lettres, artistes, médecins, vont chaque jour se mettre en rapport avec elle, et se retirent émerveillés. Les plus sceptiques sont forcés de confesser les mystérieuses vérités de l'agent nerveux.

Heureux M. Fortier, s'il parvient à nous donner la clef du somnambulisme !

Signé : JULES LOVY.

M. L'H., *rue du Temple*, 141.

20 juillet 1853.

M'étant présenté en société de ma femme pour consulter M^{me} Roger, afin de savoir ce qu'était devenue notre fille, nous remîmes entre ses mains une paire de bas sales et une taie d'oreiller. M^{me} Roger nous dit : « Votre fille n'est pas sortie

« de chez vous, mais bien de chez sa maîtresse » — et le fait était vrai. Elle ajouta encore : que la maîtresse de notre fille était très dure pour ses élèves, — et elle ne se trompait pas. Elle continua ainsi : « je la vois sur le bord de l'eau, elle « est suivie par un homme à cheveux blancs qui « lui fait des propositions qui seront repoussées ; « enfin je la vois avec un nommé D'ici mardi « vous en aurez des nouvelles, venez me revoir. » Nous revînmes donc le mardi 25 courant, pour annoncer à M^{me} Roger que notre fille avait été retrouvée le matin même à 9 heures 1/2 suivant tout ce qu'elle nous avait prédit.

M^{me} H., *Grande-Rue, 133, à La Chapelle*

2 novembre 1853.

Vers la fin de janvier dernier, elle était venue consulter M^{me} Roger pour une autre dont elle avait des cheveux, et qui convint, avec la plus grande surprise, que tout ce que M^{me} Roger lui avait prédit était arrivé ; mais, dans le cours de cette consultation, M^{me} H..., qui venait pour une autre, comme nous venons de l'avancer, fut bien étonnée d'entendre M^{me} Roger lui dire : « Madame, votre mari est malade depuis quatre ans,

« et il mourra dans deux mois ; » ce fatal pronostic s'accomplit.

M. FORTIER.

6 novembre 1853, 4 heures du soir.

M. Martin, du Loiret, me fit prier, par son cocher, de vouloir bien descendre pour lui parler dans sa voiture, ce que je fis au plus vite. « Mon cher Fortier, me dit-il, ma mère se meurt, et comme je vous considère comme un des meilleurs magnétiseurs, je vous serais bien obligé, si vous vouliez venir chez elle, rue Saint-Dominique-Saint-Germain, n° 100, pour la magnétiser. » Je lui promis de m'y transporter aussitôt après avoir expédié plusieurs personnes que M^{me} Roger consultait. Connaissant ce monsieur particulièrement, je priai M^{me} Roger de vouloir bien m'accompagner, et nous partîmes immédiatement.

Nous voilà donc arrivés au domicile de la malade ; et sans être encore entrée dans sa chambre, M^{me} Roger ressentit un certain frisson, et demanda à être endormie dans une pièce séparée ; presque instantanément elle courut, sans qu'on la lui ait fait connaître, à la chambre de l'intéres-

sante malade; et, toujours endormie, elle demanda qu'on allât chercher un prêtre pour administrer l'extrême-onction à cette dame, qui n'avait plus que peu de temps à vivre. M^{me} Roger ajouta : « Empressez-vous d'écrire aussi à tous vos parents de la province pour leur annoncer cette triste nouvelle, car ils n'arriveraient pas assez tôt pour la cérémonie. » Le fait se passa ainsi qu'elle l'avait prédit; car, après avoir été réveillée, elle descendit rapidement l'escalier pour ne pas rester sous cette fâcheuse impression, et à peine avait-elle franchi les dernières marches, que la malade venait de rendre le dernier soupir. Le prêtre n'avait pas même pu arriver assez tôt pour exercer son saint ministère.

M. H. G^{on}, *tailleur, rue de Viarmes, 4.*

11 décembre 1853.

Étant venu pour la consulter, M^{me} Roger me dit : « Une femme qui vous en veut vous fera
« avoir des désagréments avec la police, et cela
« arrivera dans quinze jours ou trois semaines
« au plus tard. » En effet, le 25 courant la police a fait une descente chez nous, en nous accusant

d'être des réfugiés polonais qui cherchions à troubler l'ordre. Je fus tellement surpris de la réalité de tous ces faits, que j'en parlai devant M. Lematte, directeur des messageries Caillard et un de ses amis.

M^{me} Roger dit encore le même jour à un de mes camarades qui l'avait consultée pour maladie : « Vous n'avez pas pris tout ce que j'ai ordonné? — Si, madame. — Mais non, monsieur, « j'en suis convaincue, » et elle disait vrai.

1853.

Par une lettre, M. Beaufort, rue Tronchon, n° 8, à Meaux (Seine-et-Marne) vient, au nom de M^{me} Tombois, remercier M^{me} Roger de l'avoir guérie d'une maladie dont elle était atteinte depuis dix-huit mois.

16 décembre 1853.

M^{me} L..., femme d'un journaliste, remercie par une lettre M^{me} Roger de l'avoir mise à même, par les indications qu'elle lui avait données, de retrouver son chien, perdu depuis longtemps, et auquel elle attache le plus grand prix.

La Presse Religieuse

Vendredi 23 décembre 1853.

On lit dans le *Pays* du 5 novembre dernier :

« Deux faits des plus singuliers, et dont les adeptes du magnétisme ne manqueront pas sans doute de chercher à faire un puissant argument en faveur de leurs théories, viennent de se produire coup sur coup et ont paru mériter la sérieuse attention de la justice.

« Un ancien commerçant en bestiaux de Nogent-le-Rotrou, le sieur Auguste Marchand, qui, après s'être ruiné dans les affaires, s'était fixé à Versailles, où il exerçait l'humble profession de toucheur de bœufs, avait disparu il y a quelque temps à l'issue d'un marché de Sceaux, abandonnant les bestiaux qu'il conduisait et qui avaient été recueillis errant à l'aventure.

« Depuis lors toutes les recherches faites pour découvrir sa trace étaient demeurées infructueuses, lorsque sa femme ayant été conduite chez une somnambule au faubourg Montmartre, celle-ci, interrogée dans le sommeil magnétique, lui dit que son mari s'était noyé, et indiqua un petit étang, situé dans un bois sur la route de Sceaux à Versailles, comme étant le lieu où on

retrouverait son cadavre. Sur cette indication, en effet, le corps du malheureux Auguste Marchand fut retrouvé, et comme il avait manifesté des intentions de suicide, et que la somme d'argent dont on le savait porteur se trouvait dans ses vêtements, on dut croire qu'il avait lui-même attenté à ses jours, ainsi que l'avait annoncé la somnambule.

« Un certain temps s'était écoulé depuis lors quand, par hasard, la veuve du toucheur de bœufs, se trouvant à Fontainebleau, fut témoin des regrets qu'exprimait une jardinière de cette ville, dont la fille, âgée de douze ans et demi, avait disparu.

« Elle lui raconta alors ce qui lui était arrivé à elle-même, et lui conseilla d'aller consulter la somnambule dont elle lui donna l'adresse. La jardinière, en conséquence, fit le voyage de Paris, et se rendit, accompagnée d'une sienne parente, femme d'un serrurier établi rue des Fontaines, 45, près de celle de qui elle espérait avoir des nouvelles de son enfant. La somnambule endormie, on lui mit entre les mains un bonnet de la petite fille, et aussitôt elle déclara la voir. Mais cette enfant a déjà été l'objet d'un attentat qui a donné lieu à un procès? dit-elle. Ce qui était vrai; la malheureuse enfant avait été violée à l'âge

de huit ans. Oh ! mon Dieu ! continua la somnambule, je la vois avec un assassin, puis elle indiqua qu'on la trouverait dans un puits d'une maison de la banlieue de Fontainebleau qu'elle indiqua.

« Le corps de cette jeune fille y a été en effet retrouvé, mutilé et portant les traces d'une mort violente. Le meurtrier, dont la somnambule avait tracé d'une manière assez vague le signalement, a été arrêté et devra comparaître devant le jury à la prochaine session des Assises du département de Seine-et-Marne.

« Quant à la somnambule, elle a été appelée à comparaître, en vertu d'une commission rogatoire, devant M. le juge d'instruction Michaux, du tribunal de la Seine ; mais elle n'a pu donner aucun renseignement, bien que la femme du serrurier de la rue des Fontaines rapportât dans le plus grand détail ce qui s'était passé lors de la visite de la mère de la victime.

« Ces faits, dont il faut se garder de conclure que les renseignements d'une nature analogue donnés par les somnambules soient toujours exacts, nous ont paru mériter d'être mentionnés, en ce que c'est pour la première fois que le concours d'un sujet magnétisé aura été d'un utile secours aux opérations de la justice.

« Nous sommes à même de garantir la véracité

du récit que fait le *Pays*, et qui a déjà été reproduit dans plusieurs autres journaux.

« C'est à M^{me} Roger, somnambule, rue du Faubourg-Montmartre, n° 33, à Paris, que sont dus les prodiges de lucidité.

« De plus, nous pouvons ajouter aux détails donnés plus haut, que M^{me} Roger a été appelée à témoigner devant la Cour d'assises de Seine-et-Marne, à la requête du ministère public, le 19 du mois dernier.

« L'affaire a été renvoyée à la prochaine session.

« EUGÈNE DE CEYROS. »

—
Mulhouse, 29 décembre 1853.

Madame,

Il y a environ dix-huit mois que j'étais à Paris pour consulter un médecin sur mon état maladif, et c'est à vous que j'ai eu recours. Depuis cette époque, le traitement que j'ai suivi a sensiblement amélioré ma santé; on prétend même que je suis rétablie, et que la nature seule doit suffire pour compléter la force des organes précédemment malades.

J'ai reconnu que vous m'aviez dit sur ma position malade, des choses conformes à ce que

j'éprouvais, vous m'avez dit ce que j'avais éprouvé précédemment, et aussi d'où provenait ma maladie ; vous m'avez même dit quel serait le résultat de ma guérison, et enfin vous êtes entrée dans des détails que j'aimerais entendre renouveler. Je vous présente mes saluts bien sincères.

Signée : JOSÉPHINE MIGNEY.

La même personne pose ensuite sept questions très compliquées auxquelles M^{me} Roger a répondu de la manière la plus satisfaisante.

Courant de janvier 1854.

Vers le 15 mars suivant, M. Eugène H..., demeurant rue des Martyrs, n° 26, est venu, pour la première fois, consulter M^{me} Roger, qui lui annonça que, dans six semaines, il apprendrait la mort d'un enfant, bien qu'il vînt pour un autre motif, et sa prédiction se réalisa.

Le même jour, à huit heures du soir, il prit une nouvelle consultation qui était terminée, lorsque M^{me} Roger, avant de se faire réveiller lui dit : « Défiez-vous d'un de vos amis auquel vous avez prêté de l'argent : vous vous êtes fâchés ensemble, puis vous vous êtes racommodés, si bien

que vous irez le voir en sortant d'ici; mais cet homme vit avec une femme quoique ne logeant pas ensemble? » M. H..., qui était seul initié dans les secrets de son ami, demanda où elle était?— A Clichy, en prison pour dettes; c'était la vérité, et M. H..., immédiatement après sa consultation allait retrouver son prétendu ami chez un coiffeur, rue Le Peletier, n° 28, où il lui avait donné rendez-vous, circonstance que M^{me} Roger avait expliquée aussi.

29 janvier 1854,

M. et M^{me} V..., maîtres de pension, en face de la cathédrale, à Chartres.

En achetant leur pensionnat, ils n'avaient pas fait une très bonne affaire, et c'est pourquoi, ayant entendu parler de M^{me} Roger, ils étaient venus pour la consulter.

Elle leur dit : que dans deux à trois ans le nombre de leurs élèves serait doublé, s'ils voulaient suivre ses conseils, ce qu'ils acceptèrent, et la prédiction se réalisa. Elle leur exposa aussi qu'ils avaient un fils dont ils étaient inquiets, puisqu'ils n'en avaient aucune nouvelle et ignoraient même où il était. Elle ajouta : Tranquillisez-

vous, il se porte bien, il est en ce moment à la Martinique, et sous peu vous recevrez une lettre de lui. Sa lettre arriva en effet de la Martinique, ce qui surprit beaucoup M. et M^{me} V...

Narration d'un Père

GUÉRISON PAR LE SOMNAMBULISME

« M^{me} Clément, demeurant aux Batignolles, rue Lévis, n^o 24, se trouvait dangereusement malade chez son père à Meaux, au mois de juillet 1853. Son père se décida donc, en voyant sa fille abandonnée des médecins, et languissante depuis plus de quatre mois, à tenter un dernier effort pour la guérison de son enfant que les suites d'une couche avaient réduite à l'extrémité. Il s'adressa donc à la nouvelle science du magnétisme, encore naissante, mais appelée à étendre ses ramifications bienfaisantes sur l'humanité tout entière. Ce pauvre père qui n'attendait plus que la mort de son enfant, s'adressa tout en pleurs à M^{me} Roger, la perle des somnambules parisiennes, demeurant rue du Faubourg-Montmartre, n^o 33.

« A peine endormie, elle dit à ce bon père : vous

venez me consulter pour votre fille qui en ce moment-ci très malade, et que les médecins ont mise dans un état désespéré. Mais rassurez-vous, nous vous guérissons votre enfant, et le père de se récrier contre un pronostic qui lui paraissait impossible à réaliser ; puis elle ajouta : Votre fille me viendra elle-même à la première consultation qu'elle doit prendre sous quinze jours ; et en effet, au bout des jours indiqués, la sentence de vie ramenait près de M^{me} Roger la jeune dame convalescente, heureuse de pouvoir elle-même manifester sa reconnaissance et celle de sa famille, à celle dont la lucidité bienfaisante l'avait rendue à l'amour d'un père, à celui d'un époux bien-aimé, et à celui enfin d'un petit ange dont elle est aujourd'hui le guide et l'aimable Providence.

« Ainsi, dans trois séances, cette jeune mère fut sauvée. Aussi cette guérison presque surnaturelle a-t-elle valu à M^{me} Roger le bonheur d'exercer avec fruit sur un plus grand nombre de personnes, la science divine qui lui est échue du ciel.

« Le 7 mai 1854, M^{me} Clément se présentait de nouveau, pleine de reconnaissance, chez M^{me} Roger, pour la consulter sur la maladie de son enfant : l'assurance d'une guérison, donnée sous les

auspices de celle de la mère, ne laisse pas le moindre doute d'une cure prochaine et désirée. »

Autre fait somnambulique

1854.

Lundi, 8 mai courant, M^{me} L..., demeurant rue du Faubourg du Temple, n° 123, se présentait chez M^{me} Roger, somnambule, rue du Faubourg-Montmartre, n° 33, pour la consulter sur la disparition d'un enfant de douze ans lui appartenant. Sur sa demande, M^{me} L... est introduite. A peine M^{me} Roger eut-elle subi l'influence du magnétisme, qu'elle se sentit saisi d'un froid glacial, semblable à celui qu'on éprouve en passant tout à coup d'une atmosphère chaude à un élément contraire. — Mon Dieu! que j'ai froid! fit la somnambule; puis s'étant mise en contact fluidique avec la consultante, elle dit : Les cheveux que vous me remettez sont ceux d'un enfant de deux ans, je les vois blonds, mais aujourd'hui l'enfant a grandi, car il a douze ans, et ses cheveux sont devenus châains. Après avoir dit le nombre de jours de la disparition de l'enfant, les dernières paroles qu'il prononça avant de quitter ses parents, et avoir dépeint le caractère et les

vices naissants encouragés sans doute par l'indulgence d'une mère trop tendre, elle ajouta : Je la vois avec un voleur — puis je la vois près de l'eau, — et la somnambule de ressentir le froid d'une immersion nouvelle, comme si l'enfant y eût été jeté. — Puis, craignant de navrer le cœur de la mère, elle dit : pourtant je n'ose me prononcer, mais sous quatre jours, madame, votre enfant vous sera rendu. Si cependant jeudi, 11 du courant, vous n'en aviez reçu aucune nouvelle, venez de nouveau me consulter; apportez-moi les objets que je vois : son cahier, son crayon et un mouchoir dont il s'est servi, mais qui ne lui appartient pas, et qui se trouve dans l'un des vêtements qu'il dut quitter avant d'aller à l'école. — Apportez-moi, dis-je, ces choses, et je vous en dirai plus long. Le lendemain de la consultation, le pronostic fatal, du froid de glace, était malheureusement trop vrai, l'enfant était retrouvé, mais noyé, dans le canal Saint-Martin, près la Bastille.

Le 15 suivant, M^{me} L... se présentait de nouveau chez M^{me} Roger, accompagnée d'une autre personne; elle ne dit aucune parole qui pût faire croire à la réalité du malheur prédit, mais la somnambule lui dit aussitôt : Madame, votre fils a été retrouvé, et mon pronostic a malheureuse-

ment confirmé le drame douloureux qui est venu contrister votre cœur de mère. Puis elle fit la description du corps du noyé, de l'endroit où il avait été jeté, combien de temps il était resté dans l'eau; des coups qu'il avait reçus sur la tête, et autres marques et blessures, indiquant assez que le malheureux enfant avait servi d'instrument coupable à quelques repris de justice, qui pour n'avoir de témoin importun, ou sur leurs vols ou sur leurs crimes, en avaient ajouté un de plus dans cette jeune victime, pour ensevelir leur culpabilité et les soustraire aux lois de la justice humaine.

Ajoutons que le témoignage de la mère de ce pauvre enfant, sur la lucidité somnambulique de M^{me} Roger, dont la réputation de moralité et de probité est connue avantageusement, nous est un sûr garant que l'affirmation de ce fait ne peut être contestée, et peut servir, en quelque sorte, d'exemple aux mères dont la sollicitude sans bornes peut aller jusqu'à la faiblesse.

M. F., menuisier, à Laumône, près Pontoise.

30 janvier 1854.

Sa femme, très inquiète, vint consulter M^{me} Ro-

ger ; car son mari avait disparu depuis seize jours, et elle le soupçonnait parti pour l'étranger, et cela avec une ferme conviction. M^{me} Roger lui dit positivement : Votre mari est absent depuis seize jours ; il était allé toucher deux notes, une de 5 francs et l'autre de 3 francs ; il portait des pantoufles, mais ne faites aucune recherche, car il s'est noyé (elle indiqua l'endroit) ; je le vois accroché dans l'eau, et il reparaitra à la surface du 25 au 30, pas très loin de chez vous. En effet, il fut repêché le 5 février suivant. M^{me} Roger avait peint parfaitement ses habitudes, son caractère, indiqué sa profession et la couleur de ses cheveux taillés en brosse ; c'est à l'aide de ces renseignements qu'on put reconnaître le corps de ce malheureux.

Sa pauvre femme fut d'autant plus étonnée qu'elle ne voulait pas croire qu'il fût allé toucher des notes, et ce qui la surprit encore bien plus, c'est que M^{me} Roger avait indiqué l'endroit aussi où il avait été prendre un petit verre d'anisette. Tous ces faits ont été confirmés par l'enquête, et avoués par la veuve le 21 mars, à quatre heures du soir.

M^{me} TOMBOIS, *rue de l'Arbalète, à Meaux.*

25 juin 1854.

Depuis un an, une boule de sang qui s'était formée dans le corps l'incommodait d'une manière si grave que, depuis huit mois, elle était alitée et en proie aux souffrances les plus cruelles, sans même pouvoir bouger. En deux mois environ elle fut guérie par la consultation de M^{me} Roger.

—

M. JULES-AMANT PINON, *route de Choisy-le-Roi, 43,
à la barrière Fontainebleau.*

18 juillet 1854.

Le 9 juillet, on lui vola une montre en or dans son garni. M^{me} Roger, une fois endormie, lui prit la main et lui dit : C'est une montre toute jaune, un peu ancienne et le cadran est doré. Où se trouvait pendue votre montre il y a trois clous, et elle était attachée à celui du milieu; le monsieur répondit : Tout est vrai, mais je crois qu'il n'y a qu'un seul clou. M^{me} Roger insista en ajoutant : Ils sont environ à la distance de trois pouces d'écartement; il y a même un portrait au-dessus et des habits qui cachent les deux autres clous; ensuite elle fit la description de toute la maison

indiquant les pièces intérieures comme les pièces extérieures, et même le commerce que l'on y faisait.

M. Pinon, quoiqu'il eût affaire ailleurs, repartit de suite pour vérifier le fait des trois clous, et ce que M^{me} Roger avait dit se trouvait juste sur tous les points comme dans tous les détails; et c'est pourquoi il revint le 4^{er} août féliciter M^{me} Roger, et lui dire qu'elle connaissait mieux que lui le signalement de sa montre.

—

M^{me} AUDILLE FILS, *ébéniste, rue du Faubourg
Saint-Honoré, 455.*

4^{er} août 1854.

Cette dame est venue avec sa sœur, arrivant de cent cinquante lieues, pour consulter au sujet d'un enfant malade. Cette dernière avait apporté un mouchoir de son frère.

Après la séance, elles dirent que M^{me} Roger avait vu les choses les plus curieuses et les plus précises dans leur pays, s'étonnant même qu'elle eût été jusqu'à voir le nombre des plaies de leur jeune frère, deviner son âge à jour fixe (douze ans et huit mois), tandis que ces dames croyaient qu'il avait treize ans accomplis.

M. ALEXANDRE F..., à Gillocourt (Oise).

15 août 1854.

Atteint d'une maladie d'intestins que les médecins n'avaient pu guérir, sa sœur vint consulter M^{me} Roger, et bientôt, d'après ses prescriptions, le malade obtint une guérison radicale.

—

15 août 1854.

Il y avait environ quatre ans, qu'une dame d'Arpajon était tourmentée par le ver solitaire, et les médecins la traitaient pour une autre maladie. M^{me} Roger vit son véritable mal, le lui avoua et la guérit radicalement. Ce fait est à la connaissance d'une charcutière, demeurant à la Villette, Grande-Rue, n^o 94.

—

M. et M^{me} B..., à Savy-Berlettes (Pas-de-Calais),
descendus à Paris, rue Monsigny, 5 ou 9.

5 septembre 1854.

Arrivés à Paris pour consulter M^{me} Roger, elle dit au mari qu'il aurait une place dans la magistrature, et il l'obtint en effet; elle annonça à la femme une mort dans la famille (celle de la mère

de son mari); à quoi elle lui répliqua : Cela ne saurait être, car je viens de recevoir une lettre qui me dit qu'elle était bien portante. Cinq jours après, la même personne était morte du choléra!

Elle avait affirmé aussi à M^{me} B.... que sa mère demeurait à cinquante-neuf lieues de Paris, qu'elle viendrait la voir dans douze jours, et le fait se réalisa époque pour époque.

M^{lle} T..., *laitière, boulevard des Vertus, 16,*
à la Chapelle-Saint-Denis.

25 octobre 1854.

M^{me} Roger, de prime à bord, lui dit : Vous venez consulter pour un vol de 435 francs commis, non à votre préjudice, mais à celui d'un bien proche parent, puisque c'est votre frère. Elle indiqua de quelle monnaie se composaient les 435 francs, les moyens employés pour commettre le délit, et comment l'argent avait été dépensé.

Pourtant, dans le cours de cette consultation, M^{me} Roger se trouva véritablement en état d'ivresse, et on lui en demanda la cause. Elle répondit : C'est que probablement le voleur était ivre lui-même au moment où on m'a endormie.

Suivant les renseignements qu'elle avait donnés, on se transporta de suite à la barrière de la Chapelle, et on le trouva en effet hors de son état normal; il portait une blouse neuve, avait de la paille autour des jambes jusqu'à la hauteur des genoux, et il était véritablement laveur de cabriolets. On trouva encore dans une vieille malle recouverte de soie de cochon la pièce de 20 francs désignée et entortillée dans un chiffon. Tous ces détails, si pleins de vérité dus à la ludicité de M^{me} Roger, jetèrent dans le plus grand étonnement la partie plaignante et les personnes témoins de cette affaire.

Enfin, M^{me} Roger termina sa séance en disant à M^{lle} T... qu'elle ne reviendrait pas la voir sans avoir consommé un mariage; qu'elle n'épouserait pas la personne qui était avec elle en ce moment, bien qu'elle en fût aimée, mais un employé de bureau; qu'elle deviendrait promptement enceinte, et que dans cette position elle éprouverait un très grand malaise; mais qu'aussitôt après sa délivrance elle reviendrait en bonne santé. Elle alla même jusqu'à lui donner les détails les plus minutieux sur sa maison, en indiquant aussi le nombre de marches qu'il fallait monter, et tout s'est trouvé parfaitement juste.

M. M..., *cordonnier-bottier, demeurant rue Dorée,
n° 25, à Nogent-le-Rotrou.*

18 décembre 1854.

Il remercie M^{me} Roger sur la première consultation qu'elle lui a donnée, en ajoutant : Tout ce que vous m'avez dit est bien la vérité.

Le père de M. M... ayant disparu sans qu'on pût connaître le lieu où il s'était réfugié, sa fille envoya à M^{me} Roger un morceau des bas qu'il portait la veille de son départ, et bientôt le vieillard fut retrouvé noyé, tant les renseignements avaient été positifs, et c'est pourquoi M. M... s'empressa d'adresser à M^{me} Roger ses félicitations et ses remerciements les plus sincères.

Prédiction d'une Somnambule réalisée. Extrait d'un ouvrage intitulé : Almanach de la Sibylle moderne du Somnambulisme, etc.

1854.

M. Jules Lovy, l'un des plus spirituels écrivains de la presse théâtrale, en racontant, dans un des numéros du journal l'*Entr'acte*, les péripéties de la vie aventureuse de M. Letur, mort à Londres, il y a quelques mois, des suites d'une ascension

malheureuse, révèle en ces termes une prédiction de M^{me} Roger, somnambule, rue du Faubourg-Montmartre, n^o 33, à Paris.

« Il se mit, dit M. Jules Lovy, dont nous co-
« pions la fin de l'article, il se mit (Letur) à étu-
« dier le magnétisme et trouva des ressources
« dans l'exploitation des phénomènes somnam-
« buliques. Mais bientôt il négligea Mesmer pour
« consacrer tout son temps à l'exécution d'une
« idée aéronautique spéciale : Il construisit une
« machine volante dont le succès lui semblait
« infaillible. Elle se composait d'un immense
« parachute au-dessous duquel se mouvaient
« deux grandes ailes qui ressemblaient à deux
« rames chinoises. L'appareil se rattachait par
« ses extrémités à un siège sur lequel s'asseyait
« *l'homme volant*, et d'où ses pieds, portant sur
« des pédales, mettait tout le système en mou-
« vement.

« M. Letur n'avait pas l'ambition de résoudre
« le grand problème de l'aréostation ; il ne con-
« sidérait son invention, il nous le disait souvent
« à nous-mêmes, que comme *un pas* dans la nau-
« tique aérienne.

« En effet, sa machine était fort ingénieuse,
« et à la longue peut-être, à force de persévé-
« rance, aurait-elle permis de descendre sur un

« plan incliné ; mais en réalité, elle n'a jamais
« servi qu'à jouer le rôle d'un formidable para-
« chute illustré. Pour comble de malheur, des
« accidents successifs sont venus constamment
« paralyser les expériences de notre pauvre
« *Icare*. L'an dernier, dans une tentative publique
« à l'Hippodrome, les cordes attachées au filet
« de l'aréostat se prirent dans les fils de manœu-
« vres du parachute, et M. Letur ne pouvant faire
« mouvoir ses ailes, se borna à une descente or-
« dinaire et en fut quitte pour quelques contu-
« sions. »

Plus tard, dans une expérience, à Lyon, il eut un échec non moins cruel. Suspendu au ballon de M. Louis Deschamps, notre homme volant ne se sépara de l'aréostat que pour aller s'abattre sur le faite d'une maison bourgeoise où il pouvait périr s'il n'eût été secouru à temps.

Il y a quelques mois, M. Letur fit visite à l'un de ses confrères en magnétisme, dont la somnambule, M^{me} Roger, jouit d'une grande renommée de lucidité. La sybille venait de donner une consultation et n'était pas réveillée.

— Pauvre M. Letur, lui dit-elle, vous vous tuerez avec votre machine.

— Vous croyez ?

— J'en suis sûre : vous périrez à l'étranger avant six mois.

La prédiction de la somnambule ne s'est que trop accomplie.

19 janvier 1855.

Un anonyme a adressé un billet ainsi conçu :

La personne qui a consulté M^{me} Roger le vendredi 19 janvier, pour découvrir un chien perdu, l'informe que le chien a été retrouvé, non pas dans les quinze jours qu'elle avait fixés, mais seulement trois jours plus tard.

M^{me} Roger avait annoncé qu'on ne le rapporterait pas, mais qu'il serait trouvé dans la rue, ce qui est arrivé en effet.

Deux petites circonstances qu'elle a annoncées se sont également réalisées.

Cette personne a l'honneur de saluer M^{me} Roger et lui fait ses excuses d'avoir tant tardé à lui écrire. Paris, le 5 mars 1855.

Epiry, le 15 avril 1855.

Madame,

Dans le mois de janvier dernier, vous avez bien

voulu me donner une séance de somnambulisme pour trouver les causes de la maladie d'une personne qui m'intéresse, et savoir quel serait le traitement le plus convenable à cette personne.

Je commence par vous dire, Madame, que tout ce que vous m'aviez révélé sur les causes de la maladie, l'état de la jeune personne et le traitement antérieur que les médecins lui ont fait suivre était d'une exactitude étonnante, et que les prescriptions que vous avez faites et qui ont été observées ont déjà amené une amélioration sensible sur la santé de la malade.

Lorsque j'eus l'honneur de vous voir en janvier, vous me dites aussi, Madame, qu'une seconde consultation serait nécessaire avant le mois de mai ; que cette consultation pourrait se faire par écrit, et que par exception pour la personne dont s'agit, et qui n'est pas riche, vous feriez cette consultation pour 25 francs.

Je vous envoie donc, Madame, un bon sur la poste de pareille valeur.

Maintenant voici les renseignements que je crois utile de vous donner sur les progrès de la santé de la malade :

1° La santé s'est améliorée depuis le commencement du traitement ; la malade dort mieux, son sommeil est plus paisible ;

2° Le teint, qui était blême, a repris de la couleur ;

3° Les transpirations du corps qui étaient supprimées depuis quatre ans ont reparu. La malade, qui avait d'ordinaire les mains froides et sèches, les a maintenant dans un état de moiteur chaude presque constant ;

4° La malade digère mieux ;

5° Cependant il y a toujours suppression complète ;

6° La malade souffre souvent des reins. Elle demande si ce mal n'est pas un précurseur du retour des règles ;

7° La malade est très opprimée quand elle marche ;

8° Elle souffre souvent de la tête, de la poitrine et des reins à la fois.

Voilà, Madame, les renseignements que je puis vous donner. J'espère qu'ils seront suffisants pour vous guider et que vous voudrez bien me donner promptement les détails de cette seconde consultation.

Agréer, Madame, mes civilités empressées.

Signé : A. de V.

à Couches-les-Mines (Saône-et-Loire).

P. S. — Je vous envoie ci-inclus une nouvelle mèche de cheveux.

FAIT QUI MÉRITE LA PLUS GRANDE ATTENTION.

M. H..., *rue du Faubourg-Poissonnière, n° 26,*
près du Château-Rouge.

Mois d'avril 1855.

Sa femme, véritablement au désespoir d'avoir perdu ses deux enfants sur lesquels la police n'avait pu lui fournir aucun renseignement, témoigna sa douleur à une dame de sa connaissance, qui lui dit : Allez trouver M^{me} Roger, et vous n'en sortirez pas sans avoir le cœur plus satisfait.

La pauvre mère ne se le fit pas répéter deux fois.

M^{me} Roger, mise en contact avec elle, lui dit :
« Consolez-vous, je vous ferai rendre vos petits
« enfants, ils ne sont pas morts. Ils étaient en
« train de jouer sur la place du Château-Rouge,
« lorsqu'un voleur les a emmenés en leur faisant
« boire un verre de vin d'abord, et en leur don-
« nant ensuite des petits gâteaux. Après les avoir
« entraînés loin de leur domicile, il a pris le
« chemin de fer et s'est dirigé du côté de la Brie;
« mais vous ne pourrez pas les retrouver avant
« un mois, car le malfaiteur voyage avec eux

« d'auberge en auberge, et vit du fruit des vols
« qu'il leur fait commettre. Ce métier leur inspire
« la plus profonde horreur, et c'est pourquoi ils
« imaginent tous les moyens possibles pour pou-
« voir lui échapper; mais ils ne réussiront pas
« de suite, car ils couchent tous trois dans le
« même lit, et le voleur se place au milieu pour
« que ces pauvres petits ne puissent échapper à
« sa surveillance. Pourtant voici la résolution
« qu'ils ont arrêtée. L'un d'eux se lèvera le pre-
« mier, et si le ravisseur s'en aperçoit, il répondra
« qu'il allait satisfaire un besoin; si au contraire
« le brigand ne se réveille pas, l'autre suivra son
« frère, et ils s'échapperont ainsi tout nus en
« courant au hasard. On les arrêtera dans cet état;
« ils seront conduits provisoirement en prison à
« Melun, où ils raconteront avec la naïveté de
« leur âge tout ce qui leur est arrivé, et c'est
« alors que la police vous les rendra. Mais vous
« pouvez être tranquille sous le rapport de la
« nourriture, le voleur en a un grand soin et ne
« les maltraite pas. »

La mère éplorée alla rendre compte à la police de tout ce que M^{mo} Roger lui avait dit. L'autorité, d'après les premiers renseignements, fit commencer une enquête qui promettait le plus grand

succès, et c'est pourquoi elle engagea la pauvre mère à continuer ses démarches auprès de M^{me} Roger, espérant, par tant de données successives, arriver à un résultat complet. En effet, toutes les choses se réalisèrent telles que M^{me} Roger les avait annoncées dans sa première consultation.

M^{me} P..., place Dauphine, n^o 29, s'exprime ainsi au sujet de la consultation que M^{me} Roger lui avait donnée :

1855.

Venue d'abord pour un vol, c'est à l'aide de vos renseignements que la coupable a été arrêtée et condamnée le 10 juin, ainsi que vous l'aviez dit. Je dois vous avouer aussi que j'ai eu une petite fille, ainsi que vous me l'aviez prédit, toujours d'après les indications que vous aviez données, bien que ce dernier fait ne fût pas celui qui m'avait amenée chez vous.

5 mai 1855.

La femme de M..., serrurier, vint consulter au sujet d'un maçon qui demeurerait passage des Panoramas, et avait disparu sans qu'on pût savoir

ce qu'il était devenu. M^{me} Roger, après avoir été endormie, suivit pas à pas les mouvements de cet infortuné, dit qu'il s'était noyé, indiqua l'endroit où on le retrouverait, et tous les faits confirmèrent les prédictions de la somnambule.

15 novembre 1855.

Une maîtresse couturière, rue du Faubourg-Montmartre, 32.

Trois dames étant venues consulter M^{me} Roger au sujet d'une paire de boucles d'oreilles en diamants qui avait été volée dans cette maison; elle leur dit: Tranquillisez-vous, vos boucles d'oreilles vous seront rendues sous peu de jours; la personne qui vous les a volées prend un bain en ce moment dans notre maison; mais cette action la tourmente beaucoup, et ne sachant ensuite où vendre ces objets, elle se décidera à vous en faire la restitution de la manière suivante: elle enveloppera vos boucles d'oreilles dans un papier, les jettera au milieu de votre chambre, puis disparaîtra.

M^{me} Roger avait parfaitement indiqué le signalement de la personne, le costume qu'elle portait, et tout se trouva entièrement conforme à la prédiction.

30 novembre 1855.

M^{lle} Marie Pellé, des environs de Genève, était, il y a deux ans, cuisinière chez M^{me} Grandpierre, rue Joubert, n^o 46. Cette dame reçut, à cette époque, une lettre anonyme contre M^{lle} Marie Pellé, la lui remit et la renvoya de chez elle. La pauvre fille se plaça rue du Faubourg-Saint-Honoré, n^o 75, et peu de temps après se lia avec la femme de chambre de la maison, à laquelle elle fit part de la méchanceté de la personne qui avait écrit cette lettre pleine de mensonges. Celle-ci lui conseilla d'aller elle-même consulter M^{me} Roger, dont elle avait été très-satisfaite, disait-elle.

La voilà donc en présence de M^{me} Roger qui, à peine endormie, lui prit la main et lui dit : Vous venez me trouver pour une lettre anonyme que vous avez dans votre poche ; cette lettre vous concerne, mais ce n'est pas à vous qu'elle a été adressée. Elle lui dit aussi comment toutes ces choses s'étaient passées.

M^{me} Roger ajouta : Vous voudriez bien savoir quelle est la personne qui vous a écrit cette lettre ? — Oui, Madame. — Eh bien ! c'est une femme qui est à Paris, elle a antidaté cette lettre, l'a mise à la poste avec une autre, et a prié une de ses amies de Genève de la lui retourner. Nommez-

moi toutes les personnes de votre connaissance. M^{lle} Marie en avait déjà cité dix, à la onzième M^{me} Roger lui dit : Arrêtez-vous là. Je vois qu'elle demeure tout près d'ici, n° 49, rue Montyon, la deuxième porte cochère ; elle loge au troisième, chez des filles. M^{lle} Pellé s'y transporta, et y trouva en effet la coupable, qui avoua le fait.

—

26 décembre 1855.

M. l'Abbé, cordonnier à Verrières, près Palaiseau, vint consulter M^{me} Roger, sans dire le motif qui l'avait amené chez elle.

Aussitôt après avoir été endormie, M^{me} Roger lui dit. On vous a volé 450 francs dans une malle. Elle indiqua le signalement du voleur et le lieu de son domicile avec tant d'exactitude qu'il fut arrêté et condamné. Il y a environ un an, il était encore sous les verroux, et ce fait si bien accompli a été raconté aussi par le propriétaire de la maison.

—

L'Union magnétique

10 janvier 1856.

LUCIDITÉ SOMNAMBULIQUE

M^{me} Lévy, épouse d'un honorable négociant

du quartier du boulevard des Italiens, avait raconté à une amie qu'elle était allée, par curiosité, consulter une somnambule (M^{me} Roger), et que celle-ci lui avait réellement annoncé des choses surprenantes.

Quelques jours après cette conversation, cette même personne vint rendre visite à M^{me} Lévy, et lui remettant une lettre, elle la pria d'aller demander à la somnambule ce qu'était devenu un jeune homme disparu depuis quelques jours. Sans même prendre connaissance de la lettre, cette dame se rendit chez M^{me} Roger, qui, dès qu'elle fut endormie, dit à M^{me} Lévy : Qu'elle ne venait pas pour elle-même, et avait dans sa poche une lettre écrite il y a quatre ans; ce qui fut reconnu exact après vérification. La somnambule fit ensuite le portrait du jeune homme, indiqua son âge, dépeignit son caractère et ses habitudes; puis elle sembla le suivre, le vit employé dans une maison de commerce près la rue du Sentier, sortir de cette maison emportant une somme assez considérable, aller dans un café, puis, de là, rue Saint-Georges, où il passa la nuit. Elle le suivit le lendemain, le vit partir pour Bruxelles, gagner Ostende, puis Douvres. Le sujet indiqua ensuite la rue, la porte cochère et le numéro de la maison qu'il habitait dans cette

dernière ville. « On peut lui écrire à cet endroit, « dit-il, mais qu'on ne lui fasse pas de reproche, « c'est une étourderie de jeune homme. » La somnambule s'arrêta un instant et annonça ensuite « qu'elle le voyait écrire une lettre que « sa famille recevrait le lendemain, à neuf heures et demie du matin. » Surtout, répéta-t-elle « de nouveau, pas de reproche... il se suiciderait. »

M^{me} Lévy rendit compte de la triste commission dont on l'avait chargée; tout jusqu'alors était exact. La consultation avait eu lieu le samedi; le lendemain dimanche, à neuf heures et demie, une lettre arrivait de Douvres, puis l'infortuné rentrait bientôt dans sa famille où de graves reproches lui étaient adressées, et huit jours après on le trouvait pendu dans le jardin de son père.

Pourquoi la lucidité n'est-elle pas constante ?

Le même journal rend compte d'un fait de lucidité non moins surprenant.

M. le commandant Vermeil s'était présenté chez M^{me} Roger avec une lettre qu'il n'avait pas encore décachetée; elle lui dit qu'elle concernait un jeune officier de l'armée d'Orient qui venait d'être blessé; elle entra encore dans des détails si vrais sur la même personne, que le digne commandant se retira on ne peut plus satisfait.

M^{me} RIGAZZI, *rue de Courcelles*, 30.

20 janvier 1856.

S'étant présentée chez M^{me} Roger pour la consulter, sans lui en faire connaître le motif, il lui fut répondu que son inquiétude avait pour objet un billet de 500 francs qui lui manquait, et madame Roger le lui fit retrouver par les moyens qu'elle lui indiqua.

6 avril 1856.

M^{me} S. B... étant venue avec sa famille pour consulter M^{me} Roger, elle leur fit des révélations on ne peut plus surprenantes, et dit aussi au neveu de cette dame des choses si étonnantes, que toute la famille resta stupéfaite d'admiration; enfin M^{me} Roger termina en indiquant le lieu de leur domicile, rue Notre-Dame-de-Nazareth, et leur dit qu'ils étaient dans le commerce.

M^{me} S. B... est une cousine de M. Crémieux. Ce jour elle était avec deux de ses filles, dont l'une mariée à M. Lévy.

20 juillet 1856.

Une personne à laquelle on avait écrit de Ser-

voz (Haute-Savoie), au sujet d'un nommé G.... qui avait disparu depuis vingt jours, M^{me} Roger lui dit : Il est noyé, je le vois au fond d'un précipice; faites des recherches et vous le trouverez à l'endroit que je vous indique. On fit ces recherches à deux reprises, et on annonça que le corps ne s'y trouvait pas. M^{me} Roger insista en ajoutant qu'on n'était pas descendu assez profondément, et sur ce nouvel avis, on retrouva le cadavre au lieu désigné.

M. Devilat, dont le père est commissionnaire, impasse Cendrier, 4 bis, est venu lui-même raconter le fait pour rendre hommage à la vérité, en promettant de nommer au besoin la personne qui était venue consulter.

M. L., *au Bois demi-Bois, commune de Dammarie, près Chartres.*

31 juillet 1856.

Il était venu depuis trois ans consulter M^{me} Roger au sujet d'attaques d'épilepsie dont il était atteint. Il tombait dans cet état tous les jours à midi, en dormant, et ensuite toutes les nuits. Alors il se coupait la langue avec de grands hurlements, accompagné de ronflements; enfin,

dans ces instants il saignait comme un bœuf, suivant l'expression de M^{me} Bordier, rue des Biches, n° 2, à Passy, qui a communiqué tous ces détails. Après avoir reçu deux consultations de M^{me} Roger, il fut guéri radicalement.

18 août 1856.

M. G..., restaurateur à Sceaux, nous raconte qu'il avait envoyé M^{me} de Charnès consulter madame Roger, pour savoir qu'elle était la personne qui les volait depuis longtemps.

M^{me} Roger lui dit que c'était une personne attachée à notre service, et nous indiqua en même temps les moyens de prendre la voleuse en défaut, ce qui nous réussit parfaitement.

M^{me} de Charnès demeure à Lay, non loin du Bourg-la-Reine.

Rue de la Pépinière, 35,

Restaurant tenant aussi maison meublée.

18 août 1856.

Le portier de la maison est venu consulter M^{me} Roger pour une montre et deux chaînes qui



avaient été volées. Elle lui annonça de suite le but de sa démarche, et donna tous les indices nécessaires pour arriver à la découverte du coupable.

Les propriétaires de l'établissement manifestèrent à M^{me} Caudrelier toute leur satisfaction sur la lucidité de M^{me} Roger.

M. J. F..., *rue de l'Echiquier, n° 29.*

22 août 1856.

Ennuyé de se trouver seul, et n'ayant encore personne en vue, il vint consulter M^{me} Roger. Elle lui prédit qu'il épouserait une blonde, et trois mois après, le fait se réalisait.

Mois de septembre 1856.

Le feu prit dans une ferme, à Andrezol, près Guigne (Seine-et-Marne). M^{me} Roger rapporta toutes les circonstances de l'incendie et en fit même connaître l'auteur. C'est à cette circonstance que, trois mois plus tard, le neveu du même fermier, malade depuis trois ans, prit une consultation à la suite de laquelle, ayant suivi exactement toutes les prescriptions de M^{me} Ro-

ger, il obtint sa guérison. Il demeure dans le département de Seine-et-Oise ; c'est le 16 mars suivant qu'il fit connaître tous ces faits.

3 septembre 1856.

Il y a environ vingt jours, une dame s'étant présentée chez M^{me} Roger, sans lui dire le motif de sa consultation, il lui fut répondu : On vous a volé 140 francs que vous aviez mis dans une petite cassette. Je vois même qu'on a forcé ce petit meuble, et on a pris tout ce qu'il renfermait ; il y avait aussi des lettres déchirées ? — Oui, Madame. — Un camée s'y trouvait également ? — Non, Madame. — Je le vois cependant.

Rentrée chez elle, cette dame alla trouver une voisine avec laquelle elle était intimement liée, et qui souvent avait reçu la cassette en dépôt lorsque son amie la retirait de sa cachette. Celle-ci, qui avait entendu toutes les confidences de la consultation, lui répondit : Votre somnambule ne s'est pas trompée. C'est moi qui avais placé ce camée dans la cassette pour qu'il y fût plus en sûreté.

M^{me} Roger avait désigné le voleur ainsi que la famille à laquelle il appartenait, mais la dame

avait répondu : Cela n'est pas possible, ce sont de trop honnêtes gens ! Néanmoins on suivit les conseils de M^{me} Roger, et le voleur, une fois découvert, avoua qu'il avait pris le camée avec les cent quarante francs.

Une nièce de la dame, à qui appartenait toutes ces valeurs, confirma la véracité de tous les faits en présence de M. Auguste Roger et son fils, qui ont eu l'obligeance de les révéler.

15 décembre 1856.

M^{me} B. de Verrière était venue, en société de sa nièce, pour obtenir une consultation. M^{me} Roger, tout en expliquant à la tante ce qui la concernait, eut un mouvement de lucidité extraordinaire, comme on va le voir ; elle saisit avec vivacité la main de la nièce et lui dit : Madame, ne vous remariez pas, car votre fils aura un mauvais numéro. (Il atteignit le n° 37.)

La chose était d'autant plus surprenante que M^{me} Roger « ignorait » que cette dernière était veuve et avait un fils susceptible de tomber au sort ; d'ailleurs, elle n'était là que comme témoin oculaire. Cette dame réside à Massis.

M. L., *rue Caumartin, n° 2.*

15 décembre 1856.

Ce jour il vint consulter M^{me} Roger. Il avait une sorte de tumeur à la face. Elle lui dit : Vous êtes sur le point de vous faire faire l'opération; mais si vous y consentez, vous mourrez dans le courant du mois. Il négligea cet avis; le docteur M... l'opéra, et il mourut quinze jours après l'opération. M^{me} Logier, rue de la Ferme-des-Mathurins, 20, accompagnait le malade, et c'est sa bonne qui a raconté toutes ces circonstances.

16 mars 1857.

Nous avons parlé plus haut de M^{me} Tombois et de la cure merveilleuse due à la consultation de M^{me} Roger. Plus tard, M^{me} Marie, vermicellière, personne à laquelle M. Tombois s'intéressait, fut guérie aussi par les soins de M^{me} Roger, et pourtant la malade avait vu bon nombre de médecins qui l'avaient pour ainsi dire abandonnée. Enfin, la sœur de M. Tombois obtint aussi les mêmes résultats, quoique malade depuis fort longtemps.

*Lettre de M. MICHEL, employé chez M. Guibal,
rue du Bouloi, 25.*

9 mai 1857.

Madame,

« Je suis employé rue du Bouloi dans une maison de roulage. Je suis venu vous consulter souvent pour ma maison et pour moi, et, je dois le dire, j'ai été chaque fois de plus en plus émerveillé de votre lucidité dont je n'ai pas vu d'exemple, moi, magnétiseur. »

31 mai 1857.

Il y a environ 48 mois, un jeune homme étant parti de Crouy, près Soissons, avait disparu, et laissait dans le plus grand désespoir sa mère et sa femme, qui se rendirent à Paris pour consulter M^{me} Roger; elle leur dit qu'il s'était noyé dans la Seine, et leur indiqua même l'endroit où il fut retrouvé. C'est une personne du même pays qui est venu raconter ce fait en promettant de donner, au besoin, tous les détails relatifs à cette fâcheuse circonstance.

3 juin 1857.

M. et M^{me} Degardin, étant venus consulter M^{me} Roger au sujet de leur petit garçon, s'expriment ainsi : « Nous vous remercions, Madame, « de la consultation que vous nous avez donnée; « trois médecins avaient abandonné notre cher « petit enfant, et, chose extraordinaire, le lende- « main du traitement que vous aviez indiqué, il « éprouva un mieux tellement sensible, qu'au- « jourd'hui il est en parfaite santé. »

Ces personnes indiquent leur adresse rue de la Pépinière, 39, et renvoient aussi, comme renseignement, chez M^{me} Rigasy, rue de Courcelles, n. 30. Cette dame, tellement convaincue de la lucidité de M^{me} Roger, par le fait rapporté ci-dessus, la fit endormir au sujet d'un billet de mille francs qui se trouvait égaré dans la maison, et le retrouva sur les indices donnés par M^{me} Roger.

—
9 juin.

Un inconnu se présente chez M^{me} Roger. Au moment où il entre en contact avec elle, elle lui dit qu'il exerce la profession de tripier, et lui signale, dans le voisinage, la présence de son cheval ayant une étoile blanche et triangulaire au

front. M^{me} Roger lui annonce qu'il est vivement affecté de la perte de sa montre ; qu'elle s'est décrochée par suite du relâchement du crochet qui la retenait au moyen d'une chaîne attachée à sa boutonnière ; mais qu'elle lui sera rapportée dans deux heures au plus tard.

L'inconnu retourne vers son cabriolet, et les personnes qui avaient assisté avec lui à la consultation, reconnaissent en effet que son cheval portait au front l'étoile blanche dont la somnambule avait si bien fait la description.

Il se transporta au plus vite à son domicile, et M. Petit, marchand de vins traiteur à Bondy, qui avait trouvé la montre, s'empessa de la remettre au propriétaire, dont il avait appris l'adresse par la déclaration faite chez M. le commissaire de police.

C'est ainsi qu'on apprit que l'inconnu se nommait M. Maugin, et exerçait la profession de marchand tripier, rue d'Allemagne, à la Villette. Ce fait fut confirmé par M. Gallot, concierge de l'abattoir, et M^{me} Maurin, surveillante. Émerveillés de tout ce qu'ils avaient appris à ce sujet, ils prirent eux-mêmes une consultation dont ils furent on ne peut plus satisfaits.

M^{me} P., femme du maître d'école de Saint-Germain,
canton du Coudrai (Oise).

juin 1857.

Abandonnée de tous les médecins, elle fut guérie par M^{me} Roger. Ce fait eut le plus grand retentissement dans la contrée, et c'est pourquoi un nommé Honoré Roisse, du canton de Songeons, même département, et qui était cruellement tourmenté par une ancienne fraîcheur, vint consulter M^{me} Roger, qui le guérit radicalement.

M. Rumoutier (Éloi), résidant dans le même pays, vint lui-même raconter tous ces détails le 11 juillet suivant.

Aveu fait le 3 octobre 1861, par M^{me} ANGÈLE.

Courant de l'année 1857.

Un artillèur de la 1^{re} batterie, 2^e escadron du 73^e, fit un réengagement pour une somme assez forte, sur laquelle il prit une somme de 700 fr. et plus. Ce même jour, il se mit en gaieté avec un camarade de sa compagnie qui ne le quitta pas de la journée, si ce n'est le soir, après l'avoir

dépouillé de 635 francs qui lui restaient, dont 600 francs en un seul billet, que ce dernier avait été cacher dans le lit de sa concubine, malade alors à la suite d'une couche.

L'artilleur, comme on doit le penser, se trouvait dans un véritable désespoir, lorsqu'il vint consulter M^{me} Roger. Elle le mit sur les traces du coupable ; on fit une perquisition dans le lit de sa maîtresse où le billet fut exactement retrouvé.

Pour ce fait, le voleur a été traduit devant le conseil de guerre.

Septembre 1857.

A trois lieues de Pontoise, se trouve un petit village nommé Charençon, et au bout de la grande rue on remarque une ferme. La personne qui l'occupe étant venue consulter M^{me} Roger, elle lui dit qu'elle se verrait obligée de se sauver de sa ferme, si elle ne venait pas à son secours.

La pauvre dame, dans son étonnement, répliqua : Je ne comprends pas, madame, que n'étant pas initiée dans mes secrets de famille, vous puissiez me dire tant de choses si vraies.

Vers le terme d'octobre 1857.

Un chemisier de la rue Saint-Honoré, n° 256, s'aperçut que mille francs lui avaient été enlevés; M^{me} Roger, dans sa consultation, lui indiqua les moyens de les retrouver, ce qui réussit parfaitement.

M^{me} DREUX, *maîtresse du lavoir de la rue Pépinière.*

15 décembre 1857.

Elle vint consulter M^{me} Roger qui lui dit : on vous a volé 17 chemises, mais elles ont été portées au mont-de-piété.

Elle indiqua si bien le signalement du coupable, qu'il fut reconnu pour être un employé attaché à l'établissement, et cette fois encore madame Roger avait dit l'exacte vérité.

1858.

Une dame d'Arpajon, habitant aujourd'hui la Villette, avait le ver solitaire, et elle a été guérie, il y a quatre ans, par la consultation de M^{me} Roger. Différents médecins auxquels on avait eu recours, n'avaient pu définir la maladie.

M. et M^e B., *cultivateurs, à Rueil, rue Saint-Denis, 19.*

18 janvier 1858.

Ils avaient en réserve, une somme d'environ 800 à 900 francs. Pour plus de sûreté, madame Belhomme la plaça dans une armoire dont une partie était consacrée au vieux linge, l'autre au linge neuf, et c'est dans cette dernière que l'argent fut placé, parce que quelqu'un étant entré en ce moment, M^{me} B... se trouva distraite et referma bien vite l'armoire.

Quelque temps après, ayant eu besoin d'argent, elle se persuada toujours l'avoir mis dans le vieux linge. (Elle supposait, qu'en cas de vol, les malfaiteurs feraient leurs recherches dans le linge neuf de préférence.) Mais, bien grande fut sa surprise, lorsqu'elle trouva la place vide. Il ne lui vint même pas dans l'idée de chercher ailleurs, tant sa conviction était formée, et elle crut fermement qu'elle avait été volée : ses soupçons se portèrent tout naturellement sur le visiteur. M^{me} B... se trouvait connaître une demoiselle Marillon, à laquelle elle raconta sa mésaventure. Celle-ci, qui savait par quel moyen son père avait été retrouvé, l'engagea, avant toute démarche, à recourir à la même somnambule. Voilà donc

M. et M^{me} B... chez M^{me} Roger, bien certains d'avoir été volés, et persuadés qu'on leur signalerait le voleur qui, toujours suivant eux, ne pouvait toujours être que le visiteur.

Or, M^{me} Roger, après une description minutieuse de la localité, leur dit : Vous n'êtes pas volés, votre argent est intact dans votre armoire, seulement vous avez cru le mettre dans le vieux linge, tandis que vous l'avez mis dans le neuf; retournez chez vous et vous l'y retrouverez. C'est en effet ce qui eut lieu.

M^e H., *rue des Couronnes, n^o 2, à La Chapelle-Saint-Denis.*

26 janvier 1858.

« Ayant entendu parler de la lucidité de
« M^{me} Roger, je me décidai à l'aller consulter au
« sujet d'une chose principale qui m'inquiétait
« beaucoup.

« Immédiatement après avoir mis ma main
« dans la sienne, elle me dit : Ne vous tourmentez
« pas, Madame, votre fils doit satisfaire à la loi,
« mais il ne sera pas militaire. Le fait se trouva
« d'autant plus vrai que mon fils fut exempté.
« Enchantée de tout ce qui m'avait été révélé,

« je retournai une autre fois chez M^{me} Roger
« pour une circonstance assez sérieuse, et connue
« de moi seule.

« Dans son sommeil, elle me dit : Vous êtes
« sur le point de vous marier avec une personne
« âgée de quarante-sept ans , ce n'est pas un
« français ; ensuite, elle me dépeignit mon Futur
« comme si elle l'eût connu particulièrement.

« Enfin, je ne puis que donner les plus grandes
« louanges à M^{me} Roger, car elle ne s'est trompée
« sur aucun point dans tout ce qu'elle m'a pré-
« dit. »

5 février 1858.

M. M..., demeurant à Bercy, rue de Charenton, n° 43, avait disparu le 31 janvier dernier. Toutes les recherches, pour découvrir ses traces, avaient été infructueuses ; aucune des personnes chez lesquelles il avait l'habitude d'aller ne l'avaient vu ; aucune affaire ne pouvait motiver une absence aussi prolongée ; d'un autre côté, son caractère, sa position pécuniaire, son état mental écartaient toute idée de suicide. On en était réduit à penser qu'il avait péri victime d'un crime ou d'un accident ; mais, dans cette dernière hypo-

thèse, il aurait pu être facilement reconnu et ramené à son domicile, ou, tout au moins, porté à la Morgue. Toutes les probabilités étaient donc pour le crime, et c'est à cette pensée que l'on s'arrêta, d'autant mieux qu'on le croyait sorti pour aller faire un paiement : mais où et comment le crime avait-il été commis ? C'est ce que l'on ignorait. Sa fille eut donc l'idée de recourir à M^{me} Roger, qui, en maintes autres circonstances semblables, avait donné des preuves d'une lucidité aussi remarquable qu'étonnante.

M^{me} Roger suivit M. M... depuis sa sortie de chez lui, à trois heures de l'après-midi, jusque vers sept heures du soir, au moment où il se disposait à rentrer ; elle le vit descendre au bord de la Seine pour un motif pressant : Là, dit-elle, il a eu une attaque d'apoplexie ; je le vois tomber sur une pierre, se faire une fente au front, puis couler dans l'eau ; ce n'est donc ni un suicide ni un crime ; je vois encore son argent et une clef dans la poche de son paletot. Elle indiqua l'endroit de l'accident ; mais, ajouta-t-elle, ce n'est pas là qu'il est maintenant, il a été facilement entraîné par le courant ; on le retrouvera à tel endroit. C'est en effet ce qui eut lieu ; il avait au front la blessure indiquée ; la clef et l'argent étaient dans sa poche, et la position de ses vête-

ments indiquant suffisamment que M^{me} Roger ne s'était pas trompée sur le motif qui l'avait conduit au bord de la rivière.

Aveu fait, le 12 mars 1858, par M^{me} WASSÉ, de Sainte-Marie, rue de l'Oratoire-du-Roule, 25.

« Peu de jours après le 2 décembre 1852,
 « j'allai consulter M^{me} Roger, pour avoir des nou-
 « velles de M. Léo de Laborde, que l'on croyait
 « mort. Elle me dit : Tranquillisez - vous , Ma-
 « dame, ce monsieur est à Vincennes. Je me suis
 « donc empressée de faire les démarches néces-
 « saires pour obtenir une permission, et je me
 « rendis droit à Vincennes où je trouvai effecti-
 « vement M, de Laborde. C'est pourquoi je me
 « suis fait un vrai plaisir de rendre hommage à
 « la vérité. »

Fait arrivé le jour de l'incendie du fabricant de pianos de M. Debain, rue Vivienne.

31 mars 1858.

M. C. M..., alors dans la gendarmerie mobile de Paris, et aujourd'hui garde de Paris à la ca-

serne des Célestins, ayant demandé une consultation à M^{me} Roger, elle lui dit : Monsieur, vous venez pour un vol commis dans la caserne de l'Assomption. On a enlevé ce qu'il y avait dans une malle et dans un tiroir. Elle lui donna le signalement du voleur, et ajouta que son argent était perdu, mais qu'il serait dédommagé. En effet, son capitaine lui fit remettre une somme de cinquante francs; elle lui dit encore que son enfant avait une fluxion de poitrine, et le fait était vrai.

M. F..., au même corps, était venu aussi précédemment consulter M^{me} Roger; elle lui dit : On vous a volé une montre qui a été engagée au Mont-de-Piété, à Versailles. Elle indiqua parfaitement le voleur qui fut arrêté, et on retrouva la montre au lieu désigné.

C'est ce même M. F..., qui, émerveillé de ce qui lui avait été révélé, donna l'adresse de M^{me} Roger à M. C. M...

M. S..., *rue Pavée, n° 47, au Marais, et rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 43.*

14 avril 1858.

Il se présenta, il y a environ quinze jours, chez

M^{me} Roger pour la consulter. Elle lui dit qu'elle voyait une mort récente dans sa famille. Ce monsieur, qui n'en savait rien, se trouva fort étonné; elle ajouta : Vous recevrez de vos parents une lettre qui vous annoncera ce triste événement. La chose se vérifia par une missive qui, en effet, lui parvint le 7 avril, et lui fit connaître que sa belle-mère était décédée.

M^{me} Roger lui dit encore : Vous avez prêté de l'argent à un monsieur qui paraît très riche, mais ce n'est qu'un intrigant, et vous aurez beaucoup de peine à en être payé.

Enfin, elle termina par lui expliquer ses plus grands secrets de famille, et lui dire aussi combien ils étaient d'enfants. Toutes ces choses étaient parfaitement vraies.

avril 1858.

M^{me} Portan, bouchère, à Crécy-en-Brie, se croyait volée d'une somme de trois mille francs. M^{me} Roger lui dit : Vous n'avez pas été volée; je vois vos billets de banque dans une armoire, chez une marchande de meubles, 46, rue de Laffitte. La consultation disait vrai, car M^{me} Portan ne se rappelait plus qu'elle avait, pendant son séjour à

Paris, déposé cet argent chez la personne dont on vient de parler, et qui était une de ses amies.

M. L..., restaurateur, rue Montmartre, non loin de la Fontaine.

5 juin 1858.

« M^{me} Roger me dit que j'étais inquiet au sujet
« d'une bague que je croyais m'avoir été volée ;
« mais que je me trompais, et elle m'indiqua
« l'endroit où elle se trouvait. Je fus très surpris
« d'une aussi grande lucidité. »

juin 1858.

Un vol avait été commis dans un grand magasin, rue Brongniart, n° 2.

Une personne de l'établissement fit endormir M^{me} Roger, qui s'exprima de la manière suivante :

« Vous venez pour un vol commis chez vous,
« et voici les objets qui ont disparu : Un habit
« noir, un pantalon noir, un pantalon gris fan-
« taisie, un gilet noir, une redingote, une paire
« de draps, six chemises, deux serviettes et un
« mouchoir. »

L'inventaire de ces objets était exact.

Sur les renseignements donnés par M^{me} Roger, on découvrit l'auteur du vol.

Conciergerie de la rue Saint-Amand, n° 2.

M. G..., à Montmartre.

1858.

Atteint d'une maladie de poitrine qui ne laissait aucun espoir de guérison, puisque les médecins l'avaient abandonné, il obtint une guérison radicale sur la consultation de M^{me} Roger.

19 juin 1858.

Une maîtresse de pension ayant demeuré dans le faubourg Saint-Germain, et tenant actuellement un pensionnat rue Saint-Lazare, n° 436, était venue consulter, il y a trois à quatre mois, M^{me} Roger sur sa position. Celle-ci lui dit : Madame, je vous engage à vendre votre établissement et à en prendre un autre ; elle lui indiqua même le quartier, qui lui fut en effet on ne peut plus favorable.

M^{me} Roger ajouta ensuite : Vous allez recevoir une lettre de mort, et à la suite un héritage. Le

lendemain cette lettre lui parvint, et quelques temps après, elle entra en possession de l'héritage qui lui avait été annoncé. Ainsi : fait du pensionnat, fait de l'héritage, tout était réalisé.

21 décembre 1858.

M. L..., de Promont, près Creil, avait disparu depuis quatre à cinq jours. M^{me} Roger ayant été consultée à cet égard, dit qu'il s'était noyé, indiqua l'endroit, où le corps fut retrouvé, environné de toutes les circonstances telles que sa lucidité les avait vues.

30 décembre 1859, date de l'aveu.

Il avait disparu le 12 décembre 1858, sans qu'on en pût connaître le motif. Sa femme étant venue chez M^{me} Roger pour savoir où il était passé, elle lui dit dans son sommeil du somnambulisme : « Pauvre femme ! Vous êtes veuve, je vois votre mari mort ; allez le chercher à la Villette, à quatre-vingt-dix ou cent mètres des fortifications. Vous ne pourrez en avoir la preuve que vers le 24 janvier. » En effet, sur les indications fournies par M^{me} Roger, tous les détails ont

été de la plus grande exactitude ; car la consultante ayant été rendre compte de cet ensemble de faits à M. le commissaire de police, ce magistrat se transporta sur les lieux, mesura la distance qui était bien celle de quatre-vingt-dix à cent mètres.

M^{me} Roger avait désigné le marchand de vins où le pauvre mari avait été prendre quelques rafraîchissements, les personnes en société desquelles il s'était trouvé, l'argent qu'il avait reçu pour sa paye, et ce qu'il avait sur lui.

M. le commissaire de police, émerveillé de ces renseignements, en adressa ses félicitations à M^{me} Roger.

Elle avait dit aussi à M^{me} J... : Vous êtes mère de cinq enfants, vous en allez avoir un sixième ; je vois que vous êtes enceinte de trois semaines, sans vous en douter, mais dans huit mois et demi vous accoucherez ; seulement je vous prédis que vous n'élèverez pas votre enfant, et toutes ces choses se sont malheureusement réalisées.

13 février 1859.

Une dame étant venue consulter au sujet d'une montre qui lui avait été volée, M^{me} Roger lui ré-

pondit : Vous êtes marchande de broderie, au premier, rue des Jeûneurs, n° 3, et votre bonne, auteur du vol, habite au troisième étage. Elle lui dit donc comment il fallait qu'elle s'y prît pour retrouver la montre, qui fut restituée le lendemain même.

—

M. F..., *propriétaire, demeurant rue du Rocher, impasse Dany, n° 3.*

17 février 1859.

Il est aussi ami de M. Chabanette, membre de la Société philhantro-magnétique de Paris.

Ce jour, étant venu consulter M^{mo} Roger, elle s'exprima de la manière suivante, après avoir été endormie :

« Monsieur, vous trouvant un peu gêné dans
« vos affaires, vous avez été demander à un de
« vos amis deux cents francs pour les lui remettre
« quatre à cinq jours après, et il vous les prêta.
« Au jour indiqué, vous vous êtes empressé de
« vous rendre chez ce même ami pour lui reporter
« ses deux cents francs, mais comme il n'y était
« pas, vous remîtes à sa fille un billet de banque
« de même valeur qu'elle plaça sous un vase
« qui était sur la cheminée. On n'en parla pas à

« votre ami, chez lequel il y avait alors une ou-
« vrière qui s'empara du billet. C'est pourquoi,
« au bout de quinze jours ou trois semaines, votre
« ami viendra vous faire des reproches en accu-
« sant votre manque de parole. »

Il suivit alors les conseils de M^{me} Roger; l'ouvrière fut appelée chez le commissaire de police, et avoua le fait.

25 février 1859.

Un maître boucher de la rue d'Angoulême, 28, s'est présenté, accompagné d'un de ses parents, exerçant la profession d'herboriste dans la même rue.

M^{me} Roger lui dit: Vous venez me consulter pour un vol d'une somme de 75 francs; c'est une femme qui en est l'auteur. Le signalement qu'elle lui fit se trouva si exact, et ensuite les moyens de s'y prendre pour arriver à la découverte de la vérité, si positifs, que la coupable avoua qu'elle avait dérobé cet argent pour l'envoyer à sa mère, le lendemain, et promit de le restituer, ce qu'elle fit le soir même.

M^{me} Roger, bien qu'elle ne fut consultée que pour le vol, dit au même monsieur: Vous êtes

marié, lui fit le portrait le plus frappant de sa femme, en ajoutant qu'elle était malade, depuis telle époque, et analysa tous les symptômes de la maladie. Ces aveux parurent sans doute aussi vrais qu'extraordinaires, car le lendemain même, l'épouse du boucher, en société de la femme du même herboriste dont il a été parlé, vint consulter M^{me} Roger pour sa maladie, et lui avoua que tout ce qu'elle avait dit la veille à son mari était de la plus grande exactitude.

M. et M^{me} C..., *rue du Faubourg-Poissonnière, 23,*
et boulevard des Italiens.

30 avril 1859.

Un vol avait été commis dans cette maison, sans pouvoir en connaître aucune des circonstances. Les patrons, n'ayant pas le temps de se déranger, envoyèrent leur bonne consulter madame Roger, pour savoir si, par le somnambulisme, on ne pourrait pas découvrir comment les choses s'étaient passées. M^{me} Roger lui dit : C'est vous qui êtes l'auteur de ce vol. Elle s'en retourna peu satisfaite comme on doit le croire, et dit à ses maîtres que la somnambule ne lui avait donné aucun résultat. Mais ses réponses parurent tel-

lement confuses, que ses maîtres soupçonnèrent qu'elle déguisait la vérité. M. C... eut alors l'heureuse pensée de lui dire : Eh bien ! allons ensemble chez M^{me} Roger ; peut-être sera-t-elle plus lucide aujourd'hui. La bonne fit beaucoup de difficultés d'abord, et finit par suivre son maître.

La voilà donc mise en communication avec M^{me} Roger qui lui dit : « Vous venez consulter pour un vol, et c'est vous qui êtes la voleuse. » Cette dernière se récria avec beaucoup de fermeté, et nia le fait positivement. Alors M^{me} Roger, que cette dénégation exaspérait, lui répondit : « Avouez
« le fait, prenez garde, ou je vais aller plus loin.
« Malheureuse que vous êtes ! vous me forcez à
« dire la vérité : Oui, oui, c'est bien vous qui
« êtes la voleuse, je vous vois prendre cet argent
« dans l'armoire pour le donner à un militaire,
« votre bon ami, qui partait ce jour-là pour
« changer de garnison, je le vois sur le trottoir où
« il vous attend, je vous vois lui donner deux
« billets de banque de cent francs, et ensuite vous
« remontez à l'appartement. Avouez plutôt fran-
« chement, car on va écrire au corps, et votre
« bon ami, sur lequel on retrouvera les deux
« cents francs, sera condamné à une peine infan-
« tante, de complicité avec vous ; il en est temps

« encore, avouez, et votre maître, sur mes instances, sera assez indulgent pour ne pas donner suite à cette affaire. »

Tant de supplications, suivies de faits irrécusables, finirent par la convaincre, et elle fit l'aveu le plus complet. On écrivit à ses parents qui se portèrent caution de la somme.

M^{me} Roger, dans son sommeil, avait suivi le militaire, pas à pas, a dit ce qu'il avait dépensé sur cette somme et ce qu'il lui restait encore. Bien plus, elle avait décrit comment les deux êtres s'étaient connus, et depuis combien de temps ils étaient en relation intime.

M. C... fut on ne peut plus surpris d'une pareille lucidité.

1^{er} juin 1859.

L'entrepreneur de peintures des wagons du chemin de fer de Strasbourg, étant venu prendre une consultation de M^{me} Roger sur de nombreuses affaires dont il désirait connaître le résultat, lui dit, en s'en retournant : « Madame, je suis on ne peut plus satisfait. »

M. AUGUSTE, à Meaux.

25 juin 1859.

Monsieur et Madame,

C'est à mon départ de Meaux que je vous écris ; je vous remercie mille fois des effets que vous avez produits sur moi par le magnétisme ; c'est à vous que je dois la vie et celle de ma mère. Mon rapprochement de ma famille était non-seulement une nécessité impérieuse, c'était mon devoir, et entre deux personnes que j'aimais, je devais choisir celle qui m'était le plus attachée et préférer aussi celle que je connais depuis vingt-deux ans à celle que je connais depuis un an. Je vous écris parce que je ne reviens pas à Paris maintenant ; je vais partir pour Londres d'ici à quelques jours ; en attendant, je vais passer quelque temps dans la famille de mon père.

Votre respectueux serviteur.

P. S. Ma mère était très-mal quand je suis revenu ; les nouvelles qu'on m'en avait données m'avaient fait craindre de ne plus la revoir, mais elle va un peu mieux depuis mon retour. Aujourd'hui, je renonce pour toujours à cette alliance, je ne veux pas avoir le remords d'avoir tué ma mère.

M^{me} LOUIS, femme d'un cordonnier, rue du Faubourg-du Temple, écrivit ce qui suit à M^{me} ROGER.

29 juin 1859.

Madame, ne sachant ce qu'était devenu mon enfant, deux personnes qui vous avaient consultée, me dirent : Nous trouvant dans votre position, cette somnambule nous a dit la vérité ; mais Dieu veuille que le vôtre n'ait pas subi le même sort, car le mien et celui de mon amie ont été retrouvés noyés, et aux endroits qu'elle avait indiqués.

Beaucoup plus heureuse que mes compagnes, vous m'avez annoncé, madame, que mon enfant me serait bientôt rendu, et que je le retrouverais à la Préfecture de police, ce qui était vrai.

—

M. TRUNEAU, cultivateur, impasse des Ormeaux, 7,
à Rueil.

4 août 1859.

Madame,

Nous croirions manquer de reconnaissance, si nous ne venions vous remercier du service que vous nous avez rendu le 4^{er} août. Je ne sais si vous vous le rappelez, mais ma femme et moi, nous sommes venus vous consulter, il y a deux mois. J'avais enveloppé dans un linge les bijoux de ma femme, et les avais mis ensuite dans une

boîte. Nous usons de cette précaution, parce qu'étant tous les jours absents de notre domicile, nous avons la crainte d'être volés. Mais voilà qu'à force de les changer de place, je ne me rappelais plus où je les avais mis. Je les cherchais dans un endroit où ils n'étaient pas, et cette fois nous nous croyions véritablement volés; nous portions même nos soupçons sur une personne, quand l'idée nous vint de vous aller consulter.

Quand vous avez été endormie, vous avez vu tous nos bijoux dans leurs plus petits détails, notre logement, jusqu'à une sulette à porc où vous nous avez dit que nos bijoux étaient, en soutenant toujours qu'on ne nous les avait pas volés; que nous ne devions accuser personne, que nous-mêmes, puisque c'était moi qui les avait cachés sans bien me le rappeler. Je les ai trouvés ainsi que vous nous l'aviez annoncée, enfouis sous les souches dans la sulette à porc. Dans le moment de la consultation, je vous ai demandé où était mon pauvre père, car je le croyais à Rueil; vous m'avez répondu que je fusse sans inquiétude, que vous le voyiez à Saint-Germain, vous avez été même jusqu'à dire ce qu'il y faisait, et c'était la vérité.

Merci pour moi et pour ma femme.

Votre tout dévoué.

M^{me} PINAY, *blanchisseuse à Paris, place Dupleix.*

27 décembre 1859

Madame Roger,

J'ai été vous consulter au mois de mai 1858, et vous m'avez dit que j'allais avoir une petite fille, et au bout de huit mois j'en ai eu une superbe. Revenue vous voir le 15 de juin, vous m'avez avertie que j'étais volée, que je surprerais ma voleuse, et qu'elle serait condamnée; tout cela s'est confirmé, car elle a été condamnée le 15 août à six mois d'emprisonnement.

J'ai été au mois de novembre vous consulter encore au sujet de mon chien, que j'avais perdu, et je l'ai retrouvé, grâce aux indications que vous m'aviez données.

Je viens donc vous remercier et vous prouver ma gratitude.

M^{lle} JOSÉPHINE, *place de la Madeleine, n^o 26.*

10 janvier 1860.

Madame,

Je suis très satisfaite de la bonne réception que j'ai eue de vous lorsque j'ai eu l'honneur de vous consulter. C'était pour un joli petit chien blanc, à long poil, il était perdu depuis huit

jours, et vous me l'avez fait retrouver le jour même que je vous ai consultée. Depuis, je l'ai gardé deux mois, et c'est avec peine que je vous apprends sa disparition pour la seconde fois.

C'est pourquoi j'espère aller vous voir ces jours-ci, dans l'espoir que votre grande lucidité me le ramènera comme la première fois, ce dont je vous suis toujours reconnaissante ; car je vous ai envoyé déjà plusieurs personnes, pour recherches, et elles ont été aussi satisfaites que moi.

Commencement d'avril 1860.

Un sieur P..., ancien gendarme retraité, demeurant à Fontainebleau, avait disparu. Sa belle-sœur entra en communication avec M^{me} Roger, qui lui apprit que ce monsieur était noyé, qu'on le retrouverait dans la Seine près de Corbeil, où il se trouvait arrêté par trois pieux en face d'un pêcheur. Cette fatale prédiction était vraie sous tous les rapports.

M. FAURE, *filis aîné, n° 42, rue du Rocher.*

14 mars 1860.

Sa lettre est ainsi conçue :

« Madame Roger, je me fais un devoir de vous

témoigner toute ma satisfaction. Vous m'avez prédit que j'aurais un bon numéro, et dans les plus forts. Eh bien ! ce que vous m'avez prédit est un fait accompli ; aussi je me propose d'aller vous remercier de vive voix très prochainement, et vous en témoigner toute ma reconnaissance.

« En attendant, recevez l'assurance de mon profond respect. »

M. CURET, *loueur de voitures, impasse Leroux, aux Thermes.*

21 ou 22 mars 1860.

On lui avait volé un cheval et un tilbury, le soir, vers cinq heures, non loin du pont de Saint-Cloud. L'un et l'autre furent retrouvés à la suite de la consultation que lui avait donnée M^{me} Roger.

26 octobre 1860.

La concierge de la rue de Courcelles, n. 30, était venue, il y a quatre ans, consulter M^{me} Roger au sujet d'un billet de cinq cents francs qu'elle lui fit retrouver. ainsi qu'elle l'avoua elle-même en présence d'une de ses locataires.

M. BLANCHOT *s'exprime ainsi dans sa lettre :*

1^{er} novembre 1860.

Madame,

Les renseignements que vous nous avez donnés hier sont tellement précis, qu'un de mes amis à qui j'en ai donné connaissance, me prie de vous faire savoir d'être assez bonne de vous mettre à sa disposition ce soir, de sept à huit heures. Recevez, Madame, l'assurance de mon entier dévouement.

Bague de la Reine d'Angleterre.

25 novembre 1860.

M. Coursier, facteur en chef au chemin de fer du Nord, accompagné de M. Bordenave, surveillant dans la même administration, est venu consulter M^{me} Roger.

A peine endormie, elle lui dit : Vous venez au sujet d'une bague d'un grand prix, commandée par la Reine d'Angleterre, surmontée d'un chaton renfermant le portrait du prince Albert en photographie, et entouré de brillants. Cette bague, dont vous êtes responsable, a été volée dans votre bureau. Mais, je vous vois aller chez M. Dagon, opticien, relativement à cette bague ; c'était vrai. M^{me} Roger lui dit aussi : je vois encore dans votre

bureau une seconde boîte contenant différents portraits du même auteur, et destinés également à Sa Majesté la Reine. L'étonnement de M. Coursier augmenta.

Revenant à la bague, la somnambule apprit toutes les circonstances du vol, et donna les renseignements les plus exacts comme les plus extraordinaires.

Enfin, elle pénétra jusque dans les secrets de famille de M. Coursier, et lui dit entre autres choses : Vous avez à Rapécourt, près Sainte-Ménehould, un beau-frère, qui en ce moment éprouve de violents maux de tête ; je crois entrevoir une paralysie au cerveau qui pourrait bien le rendre aliéné, et en effet ce pauvre monsieur est mort véritablement fou.

M. Coursier, si émerveillé de sa première consultation, retourna une autre fois chez M^{me} Roger ; il était en société d'un de ses amis, M. Guyon, marchand de vins, rue du Faubourg-Saint-Denis, 490. Elle dit à M. Coursier : Vous êtes avec une personne qui ne croit pas au somnambulisme, et M. Guyon répondit affirmativement. M^{me} Roger dit alors à cet incrédule : Vous avez dans la Beauce une sœur qui est atteinte d'une maladie interne, ce que vous ignorez ; elle analysa tous les symptômes du mal ; le frère, vivement frappé

de tout ce qu'il avait entendu à cet égard, s'empressa d'écrire à sa sœur, et cette dernière avoua la vérité.

Inutile de dire que M. Guyon est aujourd'hui un des plus fermes croyants.

M^{me} BURTOU, *rue Saint-Honoré, n° 350,*
Au troisième, n° 33, Palais-Royal.

novembre 1860.

Cette dame, tenant un établissement de trousseaux et layettes, vint consulter M^{me} Roger, qui lui fit retrouver un volant de dentelle noire qui valait de sept cents à huit cents francs, et cela le jour du banquet de Mesmer qui eut lieu le mercredi 22 mai 1860.

27 novembre 1860.

M. Gustave Toublé, employé au Palais de Justice, bureau des amendes, et demeurant rue de Rivoli, n° 80, déclare avoir été on ne peut plus satisfait de la consultation de M^{me} Roger.

Au 3^o, n^o 33, Palais-Royal.

27 novembre 1860.

Un jeune homme avait disparu, et M^{me} Roger le fit retrouver par sa consultation.

M^{me} CHAPTAL, *hôtel du Berry, rue de Seine, n^o 24.*

1860.

Cette dame avait perdu un perroquet du plus grand prix, et sur les instances réitérées de ses amies, elle vint consulter M^{me} Roger. Les renseignements furent si exacts qu'elle retrouva son perroquet au jour qui lui avait été indiqué.

1860.

M^{me} Meyniel, rue de la Roquette, n^o 48 bis, déclare que son mari et sa sœur étant venus l'interroger au sujet de la disparition de son frère, et cela le 14 juillet, M^{me} Roger leur dit le motif qui les amenait; que la personne était absente depuis deux mois, et leur indiqua ce qu'il y avait à faire pour retrouver l'individu qui fut découvert au jour annoncé.

M. MILLET, *charron, à Presles (Seine-et-Oise).*

1860.

Il était atteint tout à la fois d'une maladie de poitrine, d'un rhumatisme, et avait aussi des varices. M^{me} Roger, par sa consultation, obtint une guérison inespérée.

M. FOIGRIS, *rue Neuve-Saint-Georges, n° 38.*

1860.

Inquiet sur une montre qui avait disparu, M^{me} Roger lui dit qu'elle la voyait dans ses papiers, et qu'il eût à procéder à une recherche minutieuse, ce qu'il fit de suite.

M. SCHNEIDER, *commissionnaire en marchandises, autrefois Cour des Petites-Ecuries, et maintenant rue Richer, n° 22.*

1860.

Un vol qui excédait mille francs avait été commis chez lui. M^{me} Roger lui en fit connaître toutes les circonstances, indiqua la personne, et à l'aide des conseils qu'elle donna, la somme fut

retrouvée. M. Schneider fut si satisfait qu'il paya un bon déjeuner au maître d'hôtel de la rue de Trévise, n° 47, pour lui avoir donné l'adresse de M^{me} Roger.

M. le Comte DE B..., *en son château de Montretout.*

1860.

Il vint en société de son cuisinier pour consulter M^{me} Roger, au sujet d'un vol de mille à quinze francs. Elle leur dit : Je vois le voleur; il a porté une partie de cette somme à Paris, pour la remettre à une femme, mère de deux enfants; le reste est encore dans votre château, dans un endroit où on resserre les ustensiles de ménage, tels que balais, plumeaux, etc.; allez-y, et je suis bien sûre que vous retrouverez le reste de votre argent dans ce cabinet. Elle indiqua si bien le signalement du coupable et toutes les circonstances qui avaient accompagné le vol, qu'il fut forcé d'avouer le fait, et on retrouva également le reste de l'argent au lieu désigné. On ne finirait pas s'il fallait rappeler aussi d'autres détails qui ont été reconnus être aussi vrais, tant la lucidité de M^{me} Roger avait été grande.

M. PARIS FILS, *employé chez le prince de BEAUVAU,*
au château de Sainte-Assises.

1860.

Il vint interroger M^{me} Roger, au sujet d'un chien de chasse que l'on croyait perdu ou volé. Elle suivit pas à pas les traces de l'animal, qui fut retrouvé, toujours d'après les renseignements de sa lucidité si rare.

M. DULAC, à *Villiers-sur-Orge (Seine-et-Oise).*

1860.

Depuis 1842, ce monsieur avait une affaire en litige au sujet d'un héritage. M^{me} Roger, par ses conseils, fit enfin terminer cette affaire à l'avantage du consultant.

M. FOURNET, *rue d'Orléans, n° 24, à Bercy.*

1860.

Fort inquiet au sujet d'un vol de quatre cents francs, M^{me} Roger les lui fit retrouver au moyen des renseignements si clairs et si positifs qu'elle lui donna dans son état de somnambulisme.

M^{me} PEYROU-CHABOZ, 26, *rue Montmartre*. Son mari exerce la profession de tapissier.

1860.

En sortant de consulter M^{me} Roger, elle lui déclara qu'elle était très contente de tout ce qu'elle lui avait appris.

M. AUBERT, *rue de la Barre*, n^o 30, à *Vitry-sur-Seine*.

1866.

A peine mis en contact avec M^{me} Roger, elle lui dit qu'il venait pour un chien de chasse, lui en désigna la couleur, lui en fit connaître la race ainsi que les moyens de le retrouver, ce qui eut lieu encore tel qu'elle l'avait prédit.

M. DUBLANCHIS, *quincaillier*, *rue Gaillon*, n^o 20.

1860.

M^{me} Roger lui dit qu'il était inquiet au sujet de la perte de son chien de chasse, âgé de deux ans et demi, et le lui fit retrouver par les renseignements toujours vrais qu'elle lui donna sur les traces de l'animal.

M. JULIEN LEMARCHAND, *rue Saint-Honoré, n° 271.*

1860.

Une malle remplie d'objets lui avait été volée. M^{me} Roger la lui fit retrouver par tous les détails bien circonstanciés qu'elle lui communiqua sur cette malheureuse affaire.

M. DEBIN, *spécialité de teinture de deuil, maison principale rue de Grenelle-Saint-Germain, 47.*

1860.

Il sortit de chez M^{me} Roger, en lui avouant qu'elle l'avait parfaitement édifié sur tout ce qu'il désirait savoir.

M. CH., *Petite-Rue-Royale, n° 5, à Montmartre.*

1860.

Un vol considérable avait été fait chez lui, et lui causait un préjudice si grave, qu'il avait pris la résolution de se suicider.

Pourtant on eut l'heureuse idée de l'adresser à M^{me} Roger, qui devina le motif qui l'amenait, et bien plus elle pénétra sa sinistre pensée. A cet aveu si vrai, il resta silencieux, et parut en quel-

que sorte regretter d'avoir conçu un pareil projet. Enfin, elle le renseigna si bien sur toutes les circonstances du vol, qu'elle le mit à même, non-seulement de découvrir le coupable, mais encore de rentrer dans la possession de tout ce qui lui avait été soustrait.

M. le comte de C., *député, rue Saint-Florentin.*

1860.

Des couverts d'argent avaient disparu. M^{me} Roger ayant été consultée à ce sujet, fit connaître la personne qui avait commis le vol, et bientôt cette argenterie fut restituée.

1860.

Un cultivateur qui demeurait à Rueil donnait dans des excès de boisson tels que la ruine de la maison s'en serait suivie.

Sa femme, véritablement au désespoir de voir que toutes les remontrances, même les plus douces, étaient restées infructueuses, vint consulter M^{me} Roger, qui ne tarda pas, dans son sommeil, à pénétrer tous les secrets de cette famille. Les avis qu'elle donna, ayant été bien

exécutés, le brave homme dont il est question se guérit radicalement de son vilain défaut.

M. ARCHIDET, *rue du Faubourg-Saint-Denis.*

1860.

Un détournement de quatre mille francs avait eu lieu chez lui, sans qu'il pût jamais en découvrir l'auteur. M^{me} Roger fit connaître que le coupable s'était placé chez un commissionnaire en marchandises, où il fut en effet retrouvé, ainsi que l'argent dérobé.

M^{me} PIGNY, *au château de Boispiau, à Rueil.*

1860.

Effrayée de la mortalité qui décimait ses bestiaux, prit une consultation de M^{me} Roger : Inutile de dire qu'elle devina l'inquiétude de cette dame, et lui enseigna le moyen d'arrêter la maladie contagieuse ; un plein succès s'en suivit.

LE MAGNÉTISEUR

Journal du Magnétisme animal publié par M. CH. LAFONTAINE.

N. 4 — Troisième année. — 15 juillet.

Guérison d'une luxation du col du fémur

PAR M. FORTIER.

A M. LAFONTAINE, à Genève.

Paris, 1^{er} juillet 1854.

Il m'est tombé sous la main un des derniers numéros du journal le *Magnétiseur*, et voici ce que je lis dans la *Correspondance parisienne* de M. Jules Lovy :

« Parmi les fluidistes parisiens, il en est un qui mérite d'être signalé. Praticien habile, sain de corps et d'esprit, se livrant à son œuvre avec zèle, mais sans forfanterie, il réunit toutes les conditions du programme de Deleuze. J'ai nommé M. Auguste Fortier. Des circonstances exceptionnelles, et la rencontre d'un sujet hors ligne (M^{me} Roger), ont seules déterminé ce frère à chercher une position dans l'élément somnambulique. »

Je puis ajouter, monsieur, un témoignage personnel à cette appréciation de votre correspondant; car dans les rapports que j'ai eus moi-même avec M. Fortier, l'action bienfaisante du ma-

gnétisme direct m'a été spécialement démontrée.

M'étant luxé le col du fémur en faisant une chute dans le faubourg Poissonnière, je passai quatre mois à l'hospice la Riboisière, sans pouvoir bouger de mon lit. Les médecins employèrent toutes les ressources de leur art sans amener aucune amélioration. Heureusement, je me souvins de M. Fortier, que je connaissais depuis plusieurs années, et je pensai aux excellents effets que d'autres personnes avaient déjà obtenus de l'action magnétique. Je me fis hisser dans une voiture, car je pouvais à peine me traîner, et me rendis chez ce magnétiseur.

Après une demi-heure de *passes* et d'*insufflations*, je commençai à sentir ma jambe, qui avait été comme paralysée. Dès cette première séance, je pus faire le tour du salon avec une canne, et regagner ensuite mon domicile sans me servir de mes béquilles. Au bout de huit jours, je marchai sans béquilles et sans canne.

Ainsi, tout en gardant une reconnaissance particulière à celui qui me délivra de mon mal, j'acquis une preuve certaine de l'action curative du magnétisme.

Agréer, etc.

H. FLOURY,

Caissier, 66, quai de la Rapée, actuellement propriétaire à Rollot, près Montdidier (Somme).

M. STRAUSS, *chef d'orchestre de la Maison de l'Empereur.*

1860.

Son neveu est venu consulter M^{me} Roger au sujet d'une sœur, M^{lle} Rosine Léon, rue du Grand-Chantier, n° 11.

Le monsieur fut on ne peut plus satisfait de tout ce que M^{me} Roger lui dit concernant la personne dont il était le mandataire.

M^{me} EUGÈNE, *marchande de vins-pâtissier, à Champigny.*

3 septembre 1861.

Cette dame vint consulter, il y a quinze jours, M^{me} Roger. Elle lui dit, entre autres choses, je vois aussi que votre mari n'a plus que vingt-quatre heures à vivre, et en effet, M. Besson (Louis), cultivateur, cour Saint-Paul, rapporta que le fait s'était accompli, ainsi que M^{me} Roger l'avait annoncé.

M. et M^{me} P., *rue Croix-Nivert, 20.*

26 septembre 1861.

A l'âge de quatre ans, leur petite fille avait

disparu, et toutes leurs recherches étaient restées infructueuses jusqu'alors. Onze ans après, ayant entendu parler de la lucidité de M^{me} Roger, ils se décidèrent à l'aller consulter.

Elle leur répondit : « Votre enfant se porte à
« merveille, et bientôt elle vous sera rendue. Un
« menuisier de Naples, fort à son aise, n'ayant
« pas d'enfant, trouva votre petite fille très con-
« venable, et l'emmena dans son pays où il en
« prend le plus grand soin. Ils la regretteront ;
« comme votre petite, de son côté, aura un grand
« chagrin de les quitter, parce qu'elle les regarde
« comme de véritables bienfaiteurs ; elle vous
« abandonnera même à sa majorité, pour aller
« les rejoindre. »

C'est M. Joseph Berthet, cafetier à Lyon, rue Romarin, 12, et ami des parents de la jeune fille, qui vint avouer à M^{me} Roger que tout ce qu'elle avait dit s'était trouvé confirmé par le temps ; et, à l'exemple des parents, il la félicita sur sa lucidité.

M. GUSTAVE, *rue Saint-Marc, 34.*

16 octobre 1861.

Sa femme vint consulter M^{me} Roger ; à peine en contact avec elle, la célèbre somnambule lui

dit : Vous êtes très tourmentée au sujet d'un chien anglais que vous avez perdu, il est couleur de feu, et répond au nom de Jack. D'après les renseignements de M^{me} Roger, l'animal fut retrouvé, et ses maîtres ne tardèrent pas à en venir témoigner toute leur satisfaction.

22 octobre 1861.

M. T..., comptable au chemin de fer de Nevers (Nièvre), s'était présenté au cabinet de M^{me} Roger, pour une affaire toute confidentielle. Il fut enchanté de tous les détails qu'elle lui avait donnés, et lui en exprima sa reconnaissance en se retirant.

M^{me} MESSAGER, *rue du Four-Saint-Honoré*, 47.

Mois d'octobre 1862.

M^{me} Roger lui dit, dans son sommeil : « Vous
« venez me consulter pour une montre et sa
« chaîne qui vous ont été volées. Vous occupez
« deux personnes, mais c'est celle qui travaille
« en ce moment qui est la coupable. Hier, elle

« tenait une gamelle qu'elle a laissée tomber ;
« facilitez-lui les moyens de rentrer dans votre
« chambre, et elle y remettra les objets. » —
Puis, M^{me} Roger donna d'autres avis qui furent
si bien écoutés, que lorsque la sœur de M^{me} Mes-
sager menaça la voleuse du commissaire de po-
lice, celle-ci replaça la chaîne et la montre à
l'endroit où elle les avait trouvées.

10 février 1863.

Des dames de Pontoise étant venues ce jour
pour une affaire qui les concernait, avouèrent à
M^{me} Roger, que tout ce qu'elle avait rapporté au
sujet de M. Pernot, de Saint-Ouen-l'Aumône,
près Pontoise, était parfaitement exact, qu'il était
véritablement noyé ; qu'on avait retrouvé son
corps au bout de huit semaines, avant midi, et
au lieu qu'elle avait indiqué.

Elles se retirèrent aussi émerveillées au sujet
de l'affaire qui les avait amenées chez M^{me} Roger,
et lui en exprimèrent toute leur gratitude.

10 mars 1863.

Une dame de la rue Neuve-des-Mathurins,
n° 89, teint châtain, d'une quarantaine d'années,

et demeurant à l'entresol, est venue, en société d'un monsieur décoré, prendre consultation de M^{me} Roger, au sujet d'un brillant de quatre à cinq mille francs qui se trouvait égaré.

M^{me} Roger donna les détails les plus minutieux sur cet objet de si grande valeur, et indiqua même les moyens de le retrouver.

Dans son somnambulisme, elle poussa la lucidité jusqu'à dire aussi à cette dame l'âge de ses enfants, en fit le portrait le plus exact, définit leur caractère et analysa aussi leur état de santé dans le moment actuel. Elle en fit autant sur la famille du monsieur décoré, et l'un et l'autre se retirèrent pénétrés d'une sorte d'admiration pour le beau talent de la somnambule.

M. VIOLET, 8, *rue Lamartine*.

20 mars 1863.

M^{me} Roger lui indiqua les moyens de retrouver une broche qu'il avait perdue, et la réussite fut complète.

25 juin 1863.

Une dame vient raconter que l'année dernière, M^{me} Roger dit à M. Desportes, marchand boucher, rue de Cléry, 29, qui s'était présenté pour la consulter :

« Vous venez me trouver pour un cheval et
« une voiture qui vous ont été volés. Je vois le
« cheval dételé de la voiture, et je vous réponds
« que dans quinze jours il vous sera rendu. »

Cette dame continua ainsi : « Vous aviez dit
« vrai, madame, puisque d'après le signalement
« que vous avez donné des voleurs, ils ont été
« arrêtés. »

24 octobre 1863.

Un Monsieur de la rue Saint-Marc était venu, il y a un mois environ, prendre consultation de M^{me} Roger ; il se trouvait en société de M. Gailly, employé au télégraphe, place de la Bourse.

A peine endormie, M^{me} Roger lui dit : « Vous venez pour un chien perdu. » Elle lui en donna le signalement le plus complet, et lui fit connaître aussi toutes les circonstances qui avaient eu lieu depuis la disparition de l'animal, retrouvé à l'époque prescrite.

C'est pourquoi on est venu aujourd'hui remercier M^{me} Roger, et la complimenter sur sa lucidité.

16 mars 1864.

Vers la fin du mois de février dernier, une dame âgée, en société de sa demoiselle qu'elle ne nomma pas, vint consulter M^{me} Roger, qui s'exprima ainsi :

« Vous venez me trouver pour un jeune homme
« qui a disparu, et vous ignorez de quelle ma-
« nière; elle reprit même que ce jeune homme
« était le frère de la demoiselle qui l'accompa-
« gnait, indiqua son âge, et annonça aussi qu'il
« devait être de la conscription cette année;
« mais, qu'en son absence, le maire tirerait pour
« lui le numéro. »

Elle continua en ces termes : Vous êtes persuadée que votre fils a été assassiné; des personnes vous ont rapporté qu'il était sous de la paille, dans une carrière. C'est une erreur profonde, car il est noyé, je l'aperçois dans l'eau, et je vois que dans une quinzaine de jours on le pêchera. Ce grand malheur n'est pas le résultat d'un crime. Voici ce qui s'est passé : Le jour où

votre fils est parti, c'était pour aller à quelques lieues de là, accompagner un camarade qui se rendait vers sa bonne amie. Ils ont fait un excès de boisson, et son compagnon, étourdi lui-même, le perdit de vue. Votre pauvre fils s'égara, continua à marcher sans savoir qu'il se dirigeait du côté d'une rivière, et tomba dans l'eau.

M^{me} Roger désigna le lieu où on le retrouverait, et l'enquête confirma de point en point tout ce qu'elle avait révélé.

Ce jeune homme était bien le fils de M^{me} B..., demeurant à Villy, près Chantilly, et il a été repêché à Précý, suivant la prédiction.

M^{me} GOULLE, à Fontainebleau.

23 mars 1864.

Son petit chien s'était égaré dans la ville, et elle le retrouva sur les renseignements si précis de M^{me} Roger.

Quelque temps après, le petit animal disparut encore, et sa maîtresse vint prendre une nouvelle consultation.

M^{me} Roger lui dit : Cette fois, c'est bien différent, ce n'est plus à Fontainebleau que vous le retrouverez. Votre petit chien vous a été volé par

une personne que je vois prendre la direction de Montereau. Il faut que vous y alliez, principalement le jour du marché.

M^{me} Roger indiqua même le lieu où la personne devait se trouver avec le chien qu'elle tiendrait en laisse. Chose surprenante ! les faits se réalisèrent tels que M^{me} Roger les avait annoncés, et c'est pourquoi M^{me} Goulle s'empressa de lui témoigner ses remerciements par une lettre portant la date ci-dessus.

M^{me} RAUNET.

Bercy, le 14 juin 1864.

Un jeune homme employé chez cette dame vint consulter M^{me} Roger au sujet d'un mariage qu'il avait en vue, mais elle lui fit observer que cette affaire ne réussirait pas ; qu'on lui proposerait une autre personne fort à son aise, chez laquelle il se présenterait, et que celle-là serait son épouse. La chose eut lieu comme M^{me} Roger l'avait annoncé, mais à sa première entrevue, il y fut très mal reçu. C'est alors qu'il se rendit de nouveau chez M^{me} Roger pour lui raconter sa mésaventure ; mais, dans son sommeil, elle insista toujours pour qu'il retournât chez cette se-

conde personne, et affirma que cette fois il serait mieux accueilli. Il se décida enfin à suivre ce dernier conseil, et, en effet, peu de temps après, le mariage eut lieu, ainsi que l'avait prédit la somnambule. M^{me} Raunet elle-même vint confirmer le fait à la date ci-dessus relatée.

M. B., *rue de la Reynie, 36, employé à l'administration des Ponts et Chaussées.*

15 août 1804.

Dans une consultation étrangère au sujet dont nous allons parler, M^{me} Roger s'écria avec vivacité : Vous avez une enfant, monsieur, et je vois une mort d'enfant d'ici peu de jours ; apportez-moi donc de ses cheveux, je vous en prie. Mais le père ne fit aucune attention à ce qu'on lui disait ; l'enfant alors était légèrement malade, et périt le 29 août, ainsi que M^{me} Roger l'avait annoncé.

Le 3 décembre suivant, le père vint dire à M^{me} Roger qu'elle ne s'était pas trompée.

M. JACQUES BAGUER Y RIBAS, *consul général d'Espagne, à Vienne (Autriche).*

19 août 1864.

Ce haut personnage fut véritablement émerveillé de la consultation que M^{me} Roger lui avait donnée, et promit de lui envoyer de nombreux clients, ce qu'il fit en effet. Dans le moment de la séance, elle vit aussi qu'il était malade, le magnétisa, et instantanément il fut presque guéri.

M. DUGARDIN, *rue Saint-Honoré, n° 90.*

19 août 1864.

Sa femme et un de ses enfants se trouvaient malades depuis bien longtemps, et les médecins avaient fini par les abandonner. Le mari prit une consultation de M^{me} Roger; elle exprima ce que la mère et l'enfant ressentait, vit le mal positivement, prescrivit les remèdes à suivre, et la guérison eut lieu presque immédiatement.

M. CHATEAU, *batelier à Mortagne (Nord).*

22 août 1861.

Il vint recourir aux lumières de M^{me} Roger,

qui lui raconta, à sa grande surprise, tout ce qui lui était arrivé depuis deux ans. Elle lui annonça, entre autres choses, qu'il apprendrait un mariage et deux morts dans sa famille.

En effet, quelque temps après, il se présenta de nouveau pour être édifié au sujet d'un testament olographe, conséquence des deux décès, parce que les avocats soutenaient que cet acte ne valait rien.

M^{me} Roger l'aida de sa lucidité, l'engagea à soutenir son procès, et il gagna sa cause.

—

M. B. D. L. M., *hôtel de Périgord, rue de Grammont, no 2.*

11 novembre 1864.

Ce monsieur, ancien juge à Poitiers et propriétaire, se trouvant à Paris, vint consulter M^{me} Roger pour des affaires particulières ; mais elle lui dit tout à coup : « Je vois aussi, monsieur, que
« vous êtes bien tourmenté au sujet de deux per-
« sonnes qui vous intéressent, et qui viennent
« d'être condamnées. Vous voudriez bien obtenir
« leur grâce? — Sans doute, madame, mais je
« regarde la chose comme presque impossible,
« et je serais véritablement désespéré de tenter

« en vain une pareille démarche. — Je vous affirme que vous réussirez ; adressez votre demande en grâce à l'Impératrice. » M^{me} Roger lui désigna ensuite la personne à laquelle on devait remettre d'abord le placet, et répondit toujours du succès.

Durant cette consultation, M^{me} Roger se prit à rire avec une sorte de satisfaction ; alors le monsieur de lui dire : Vous avez sans doute, madame, quelque bonne nouvelle à m'apprendre ? — Ni bonne, ni mauvaise, monsieur, c'est une affaire qui concerne mon neveu. Je vois qu'il amène un bon numéro, comme dans les 500, par exemple. — En vérité, madame, cette circonstance m'intéresse, et aussitôt après le tirage, vous me feriez véritablement plaisir, si vous vouliez bien m'annoncer le chiffre du numéro amené par votre neveu.

M^{me} Roger obtempéra à cette demande, car le fait s'était réalisé, à la grande surprise de l'ancien magistrat. La demande en grâce fut faite aussi dans les termes que M^{me} Roger avait prescrits, et les deux condamnés rendus à la liberté, avec exemption de tous les frais du procès. Ainsi, cette fois comme dans tant d'autres, M^{me} Roger avait encore dit la vérité. C'est pourquoi M. B. d. l. M... lui adressa ses félicitations les plus

sincères, et la recommanda aussi à toutes ses connaissances.

M^{me} SERAIN, à *Colombes, rue de Nanterre, n° 3.*

1865.

M^{me} Roger, après avoir été endormie, lui dit : Vous venez au sujet d'une montre et d'une broche qui vous ont été volées. Elle lui expliqua aussi ce qu'il y avait à faire pour retrouver ces objets, qui ont été rapportés au jour même qu'elle avait désigné.

C'est pourquoi cette même personne revint, deux ans plus tard, relativement à un procès qu'elle gagna d'après les conseils de M^{me} Roger.

M. Michel VOLFRANGE, *rue de Meaux, n° 108, à La Villette.*

23 février 1865.

M^{me} Roger lui annonça qu'il venait consulter pour deux montres et deux chaînes ; il les retrouva d'après les renseignements qui lui avaient été donnés, et ne tarda pas à rendre hommage à la vérité, en félicitant M^{me} Roger sur sa lucidité.

M. FRANZ, *artiste, hôtel de la Sirène, à Château-Thierry.*

2 mars 1866.

« Madame,

« Je me rappelle qu'en 1856 vous avez sauvé ma bonne mère, en Allemagne, d'une mort certaine, car nos médecins l'avaient condamnée déjà depuis longtemps; et grâce à vous, madame, nous l'avons eue encore durant huit ans auprès de nous. Nous avons envoyé à notre frère, à Paris, une mèche de ses cheveux, ce qui vous a suffi pour connaître le siège de sa maladie terrible et les moyens pour la conserver encore.

« Je m'adresse avec la même confiance entière à vous, ma chère dame, pour une personne qui est souffrante depuis le mois de décembre passé. Je vous prie, madame, de bien vouloir me dire par le retour du courrier, si je puis envoyer de ses cheveux à vous directement pour en savoir le résultat, ou bien s'il faut une autre personne étrangère pour recueillir vos conseils, moi-même ne pouvant pas me rendre à Paris.

« J'attends pour notre consolation, avec impatience, quelques mots de réponse.

« Vous obligeriez infiniment votre tout dévoué. »

M^{me} DIEUDONNÉ, maison de M. François GUISEL,
chemin du Halage, à Marly-lès-Compiègne
(Oise).

16 avril 1867.

Étant venue consulter pour son mari qui était
très malade, les prescriptions de M^{me} Roger eu-
rent le plus heureux résultat.

M. V., rue Veauvilliers, n^o 33.

19 avril 1867.

Atteste qu'avant de nommer l'objet de sa vi-
site, M^{me} Roger lui avait désigné la personne. Il
certifie en outre qu'après avoir suivi, par inter-
valle, le traitement prescrit dans la consultation
il y a quatre ans, sa sœur avait été guérie radi-
calement d'une épilepsie, et c'est pourquoi il se
plaît à en exprimer toute sa reconnaissance à
M^{me} Roger.

M. J. V. COLLIN, ancien professeur, n^o 42,
rue Blomet (15^e arrond.).

27 mai 1867.

« Madame,

« Je suis, non-seulement étonné, mais bien

plus, émerveillé de vos deux consultations, et un dernier fait que vous ignorez étant venu à se réaliser, je regarde comme un devoir de vous le signaler, et de rappeler toutes les choses dans leur entier. Permettez-moi donc de vous dire, en commençant, que vous êtes du nombre de ces êtres privilégiés auxquels Dieu a bien voulu accorder le don d'une double vue.

« Je viens rendre hommage à la vérité, et c'est pourquoi je vais citer textuellement toutes vos paroles.

« Depuis plus de quatorze ans, je n'avais entendu parler de M. Fortier, mon ancien ami politique, et par conséquent, il ignorait ce que je faisais, et encore bien moins ce que je pensais.

« Un jour, je rencontrai un de ses amis qui m'était connu aussi particulièrement, et il me dit qu'il avait passé la journée avec M. Fortier, et que l'un et l'autre s'étaient beaucoup entretenus de moi; enfin il termina en disant encore, que M. Fortier serait très satisfait de renouer connaissance avec moi; il ajouta qu'il était professeur de magnétisme et donnait aussi des consultations, ayant formé une association avec une somnambule dont la lucidité faisait le plus grand bruit. Je vous l'avouerai, madame, je prêtai d'abord fort peu d'attention à tout ce que j'entendis, plus

satisfait d'apprendre que mon ancien camarade faisait bien ses affaires, et jouissait d'une bonne santé.

« Quelques mois après cette rencontre, je tentai deux démarches, l'une en faveur de ma sœur, et l'autre me concernant particulièrement. Toutes les pièces étaient envoyées depuis quinze jours, et j'en attendais le résultat. C'est alors que ma sœur, à laquelle j'avais parlé de M. Fortier, m'engagea à l'aller voir. Peut-être, me dit-elle, sa somnambule nous fera-t-elle connaître si nous réussirons? J'acceptai ce conseil; car je n'ai pas pour habitude de nier ou contester ce que je ne comprends pas. En effet, me voilà arrivé chez M. Fortier, qui me fait l'accueil le plus amical, et me retient à dîner. La conversation ne roule que sur le passé. Enfin, sans laisser pénétrer ma pensée, je lui demandai la faveur d'une consultation. — Avec plaisir, me dit-il, mais je vous ferai observer que M^{me} Roger est très fatiguée; elle est avec quelqu'un en ce moment, et aussitôt après le départ de la personne je vous introduirai, mais sans lui dire qui vous êtes; elle n'en sera que plus surprise à son réveil, car je lui ai parlé de vous bien des fois. Je suis introduit dans votre cabinet, madame, je vous prends la main suivant l'usage, et Fortier se retire.

En quelques instants, vous m'analysez mon passé, vous me parlez de toutes mes tribulations, et même de toutes les iniquités dont j'avais été l'objet, et d'une manière telle, qu'on eût cru véritablement que vous aviez été payée pour me suivre pas à pas. Après ce petit préambule, vous me dites du ton le plus sérieux : Vous êtes bien inquiet, monsieur, au sujet de deux affaires d'intérêt? — Oui, madame, j'en conviens. — Attendez, m'y voici : Je me trouve chez un haut personnage, mais je commence par vous dire qu'il est de très mauvaise foi. Je vois avec lui deux autres personnes, un général, très bienveillant pour vous, qui plaide votre cause avec chaleur, et un homme à figure sèche, habillé en noir, qui est contre vous, et c'est ce mauvais homme qui l'emportera. Ainsi, n'espérez rien de ce côté.

— Voyons l'autre affaire. Je me trouve chez un ministre qui paraît porter beaucoup d'intérêt à une parente qui réside avec vous, c'est une fille âgée. (C'était ma sœur.) Plus heureuse que vous, elle obtient un succès complet. Le ministre signe une lettre très favorable dont elle aura la réponse sous trois jours au plus tard. » En effet, le surlendemain, S. Exc. le Ministre de l'Instruction publique annonçait à ma sœur qu'il lui avait accordé une pension de 500 fr. Je vous avouerai,

madame, que je ne pus comprendre comment vous aviez pu deviner aussi juste. La semaine suivante je reçus une fin de non-recevoir ainsi que vous me l'aviez dit. Ma sœur et moi nous demeurâmes muets de stupéfaction, et je ne pus m'empêcher de m'écrier : Madame Roger est réellement la première somnambule de l'Europe.

Le souvenir de vos prédictions resta gravé dans ma mémoire, et c'est pourquoi vous me vîtes arriver un matin en société de ma femme et d'un de ses oncles. Il était descendu chez nous de très bonne heure, pour nous annoncer qu'il avait appris par quelqu'un du pays que sa sœur avait été assassinée, mais qu'il ne pouvait nous donner d'autres détails. Nous cherchâmes à lui persuader que ce n'était qu'un faux bruit. La victime se trouvait être la belle-mère de ma femme, qui fut d'autant plus affligée que, quelques jours auparavant, elle lui avait envoyé une paire de bas tricotée par elle-même pour notre petite fille. De suite, ma femme dit à son oncle : Partons tous trois et allons consulter M^{me} Roger. Le brave homme paraissait incrédule, mais je le fis céder à l'évidence.

Nous voilà chez vous, et ma femme vous remet en mains la paire de bas ; vous la tâtez, vous la retournez, puis vous dites : Cette paire de bas a

été tricotée par une femme âgée. C'est un cadeau destiné à une petite fille de neuf à dix ans. (C'était la vérité... — Mais vous ne recevrez plus rien d'elle, car elle a été étranglée par son mari dans un endroit qui touche à la maison : une écurie; et le crime s'est accompli au moment de l'office divin, un dimanche.

« Vous affirmâtes même que le coupable ne serait pas mis à mort, qu'il serait condamné comme à une peine de travaux forcés. Vous aviez parfaitement désigné le pays, que vous disiez aussi être fort éloigné, et faire partie de l'Auvergne. Le village se nomme Trioulou, appartenant au canton de Maure, arrondissement d'Aurillac (Cantal).

« Grande vérité ! car je vous apprends que F. Q. a été condamné aux travaux forcés à perpétuité.

« Durant le cours de cette séance, vous dites aussi à l'oncle que sa femme était dissimulée pour lui, qu'elle pleurait toujours misère, et que pourtant elle n'était pas sans argent, puisqu'elle avait caché au-dessus de son armoire 300 fr. enveloppés dans du vieux linge ; vous avez même ajouté qu'il ferait bien de s'emparer de cet argent qui serait un jour cause de sa mort, si on ne vous écoutait pas. Quoique surpris de tout ce qu'il entendit, il ne voulut point suivre votre conseil.

« Mais qu'arriva-t-il ? Dernièrement cette femme eut des attaques d'épilepsie, et les médecins déclarèrent qu'il ne pouvait soigner sa femme chez lui, et on la conduisit à l'hospice de Lariboisière. Arrivée en ce lieu, elle laissa tomber un sac renfermant 300 fr. véritablement, une sœur le lui remit, et dans la nuit quelqu'un s'en empara. La malade, vivement frappée de cette perte, en devient immédiatement folle ; jour et nuit elle disait : Mes trois cents francs ! mes trois cents francs ! On la dirigea donc sur la Salpêtrière, et quelques jours avant sa mort, ayant repris son bon sens, elle avoua le fait à son mari, qui regretta, mais trop tard, de ne s'être pas approprié de suite cet argent, qui, en effet, avait été cause de la mort de sa femme.

« J'aurais cru ma conscience engagée, si je ne vous avais point donné connaissance de ces derniers faits qui viennent de s'accomplir.

« Je profite de cette occasion pour vous dire combien vous me pénétrez d'admiration, et vous offrir en même temps l'hommage de la considération respectueuse avec laquelle j'ai l'honneur d'être, madame,

« Votre tout dévoué serviteur.

« V. COLLIN. »

M. et M^{me} W. . . . , *rue Neuve-Coquenard.*

27 mai 1867.

M^{me} Roger s'exprima ainsi : « Vous venez me consulter au sujet de votre fils, avec lequel vous avez eu une discussion assez vive ; vous l'auriez même menacé de le faire engager en qualité de mousse, mais, comme il a horreur de l'état militaire, il a profité des 45 fr. que vous l'aviez envoyé toucher, et a quitté la maison paternelle. Toutes les démarches que vous avez faites à la police ne vous ont rien appris, car il ne lui est arrivé aucun accident fâcheux ; il est chez des personnes de votre connaissance, il paraît âgé de douze ans ; je le vois dans un grand établissement ; mais, tranquillisez-vous, d'ici deux à trois jours vous l'aurez retrouvé.

D'après les renseignements donnés par M^{me} Roger, les parents soupçonnèrent les personnes chez lesquelles il pouvait être, et l'y trouvèrent en effet.

La prédiction s'est réalisée de point en point.

M. CH. . . . , *chef de cuisine, place Henri IV, n^o 30,
à Suresnes.*

juin 1867.

Le 24 de ce mois, il vint demander une consultation. Il s'agissait d'un vol de 40 fr. M^{me} Roger,

dans son état de somnambulisme, dit l'âge du voleur, indiqua son signalement, puis continua ainsi : Cet homme n'est pas un voleur de profession. Il est rentré dans la chambre, a fracturé une boîte, et a pris deux pièces d'or dans un porte-monnaie qui contenait bien plus, et pour vous donner le change, il vous a même emprunté 45 fr. Bien qu'il n'ait pas l'argent sur lui, vous feriez bien de prévenir le brigadier de gendarmerie pour qu'il le fouillât ; il a caché provisoirement cet argent, qu'il doit dépenser à une noce.

M^{me} Roger donna ensuite d'autres conseils, qui furent suivis on ne peut plus exactement, et le coupable, D... avoua le fait. Une plainte ayant été portée contre lui, il fut condamné, le 27 du courant, à trois mois d'emprisonnement par le tribunal de police correctionnelle.

M^{me} Roger dévoila ensuite à M. Ch... tous ses secrets de famille, et le 29 du même mois, il vint la remercier, et en même temps lui avouer qu'elle l'avait étonné par sa lucidité.

Magny-en-Vexin, ce 2 octobre 1867.

« Madame,

« Etant allé vous consulter, déjà depuis fort longtemps, j'avais promis de vous écrire pour vous dire si vous aviez deviné ma pensée, et si votre prédiction s'était réalisée. Une maladie assez longue m'a empêchée de donner suite à mes bonnes intentions, et c'est pourquoi je m'empresse aujourd'hui de rendre hommage à la vérité.

« Vous m'avez annoncé que j'étais sur le point de vendre mon fonds, et vous avez même fixé le prix auquel je l'abandonnerais. Vous m'avez dit aussi que mon mari allait bientôt mourir, et que je vendrais encore le nouveau fonds, toujours en indiquant le prix qui me serait offert, et tous ces faits se sont accomplis à ma plus grande surprise.

« Mais vous m'avez bien plus étonnée encore, lorsque vous m'avez dit que je m'intéressais à un jeune homme sous les drapeaux en Crimée, et dont je n'avais pas reçu de nouvelles depuis longtemps. Vous ajoutâtes même qu'il était mort à l'hôpital par suite de ses blessures, en indiquant le jour où il avait rendu le dernier soupir.

« Je n'en finirais pas, madame, si j'énumérais tant d'autres faits, tous aussi vrais et dont vous m'avez entretenue.

« Recevez, madame, l'assurance de mon amitié bien sincère.

« Signé : Veuve COCHERY. »

M. BAILLET, limonadier, rue de Bondy, n° 52, propriétaire du café du Danube, s'exprime ainsi dans une lettre adressée à M^{mo} Roger, le 23 octobre 1867.

« Vers le mois de juin dernier, j'ai été vous consulter, madame, au sujet de mon chien, qui m'avait été volé. Sans le connaître, vous me l'avez d'abord analysé dans ses plus grands détails, et vous m'avez dit qu'il était tenu à l'attache dans mon quartier, avec une corde qu'il cherchait à ronger; mais que dans quatre jours au plus tard, je le retrouverais; en effet, il est rentré le quatrième jour à la maison. Vous m'avez donné aussi le signalement le plus exact de la personne qui me l'avait dérobé.

« N'étant allé vous voir que pour ce motif, vous m'avez surpris extraordinairement en me disant

que j'étais propriétaire d'une maison de campagne sur laquelle vous m'avez donné les renseignements les plus minutieux, en m'indiquant le département, et en ajoutant que ma femme s'y trouvait présentement, et que vous la voyiez tenant un seau d'une main et une pincette de l'autre, ce que je ne pouvais croire, attendu que cette besogne était celle de la bonne.

« Lorsque je vis ma femme, je lui parlai de tout ce que vous m'aviez dit ; son étonnement ne fut pas moins grand que le mien, et elle avoua que toutes ces choses étaient parfaitement vraies.

« Vous me dites aussi : Vous ne vous plaignez pas, pourtant vous êtes souffrant ; vous m'indiquâtes encore le genre de ma maladie comme si vous eussiez ressenti vous-même les effets de mon indisposition, et je fus bien soulagé par vos conseils. »

—

M^{lle} Valentine BOURGOIN, adressée à M^{me} Roger par M. le marquis DE LAWËSTINE, gouverneur de l'hôtel Impérial des Invalides, s'exprime ainsi dans sa lettre :

« Madame,

« Envoyée vers vous, le 6 juin dernier, sans

vous en faire connaître le motif, vous me dites aussitôt: « Vous êtes tourmentée au sujet de la perte d'un sac de 1,500 à 2,000 fr. consistant en un livre de compte, du linge et de l'argenterie, ce qui était vrai. »

« Vous continuâtes en ces termes : Le personnage qui vous envoie suppose avoir été volé dans une gare de chemin de fer ou pendant le trajet ; mais c'est une erreur, car ce sac est resté dans un hôtel aux environs de Mâcon, et un homme ainsi qu'une femme l'ont en leur possession.

« Vous avez même indiqué la manière de se présenter chez ces gens. J'écrivis de suite à M. le marquis, propriétaire de ces objets, on se transporta au lieu indiqué, et, grâce à vos conseils, on retrouva le sac intact.

« M. le marquis me charge de vous adresser ses félicitations. « Signé : VALENTINE. »

Paris, 27 octobre 1867.

M. LABORNE, marchand quincaillier, n° 128,
Grande-Rue de Vaugirard (15^e arrond.).

1^{er} novembre 1867.

« Nous avons perdu deux bagues auxquelles nous attachions le plus grand prix. Ma femme et

moi, nous fîmes en vain toutes les recherches possibles. C'est alors qu'ayant entendu parler d'une somnambule très en vogue, nous nous décidâmes à l'aller consulter. A peine mise en contact avec ma femme, M^{me} Roger dit : « Madame, votre inquiétude est relative à deux bagues auxquelles vous tenez beaucoup : elles se sont glissées dans une paillasse que vous avez remise à neuf, et vous allez les retrouver. » La somnambule nous désigna même l'endroit où il fallait fouiller de préférence, et les bagues s'y retrouvèrent.

« M^{me} Roger, dans son sommeil, nous cita mille particularités personnelles, entièrement vraies, et nous nous retirâmes fort émus de toutes ces choses. »



ERRATA

Page 32, 2^{me} alinéa, 7^{me} ligne, lisez *impénitence*, au lieu de *impétinence*.

Page 67, signature, lisez *de Ceyras*, au lieu de *Ceyros*.

Page 87, 2^{me} ligne, lisez *rue des Poissonniers*, au lieu du *Faubourg-Poissonnière*.

Page 106, 2^{me} ligne, lisez 500 *fr.*, au lieu de 600 *fr.*

Page 142, 4^{me} ligne, 1^{er} alinéa, lisez 8 *mois*, au lieu de 4 *mois*.



TABLE DES MATIÈRES



	pages.
Préface	»
Dédicace	»
Journal des théâtres.....	11
Journal la Dunkerquoise.....	12
Journal de Dunkerque.....	14
Le Commerce de Dunkerque.....	16
Commerce de Dunkerque. — Lettre.....	20
Journal de Dunkerque.....	27
Commerce de Dunkerque.....	31
Journal l'Eclaireur de Saint-Omer.....	33
Mémorial artésien.....	35
L'Indépendant de Saint-Omer.....	36
Mémorial artésien.....	38
L'Indépendant de Saint-Omer.....	39
Le National boulonnais.....	40
Prédiction d'un mauvais numéro.....	41
National boulonnais	42
L'Impartial.....	48

Journal de Bruges.....	45
Narration extraordinaire sur une montre perdue.....	46
L'Europe monarchique.....	48
Comment une montre avait été volée, ainsi que d'autres objets.....	49
Sur la présentation d'une clef, histoire d'un mari dé- voilé.....	»
Chaîne d'or volée et retrouvée.....	50
La rue MontmLrtre.....	»
Journal l'Eclair.....	»
Lettres de Tardets (Basses-Pyrénées) concernant une cure merveilleuse.....	52
Boulogne-sur-Mer. — Séance intéressante.....	53
Ostende, salle du Casino.....	54
Spa (Belgique), séance au théâtre.....	55
Indicateur de l'arrondissement de Sarrebourg.....	57
Découverte d'une enfant que l'on croyait perdue....	59
Hommage rendu à la vérité et prédiction réalisée....	60
M. Fortier. — Historique sur une intéressante malade	61
Révélation faite à un ouvrier tailleur.....	62
Lettre de remerciement au sujet d'une guérison ines- pérée.....	63
La Presse religieuse.....	64
Lettre annonçant que le traitement prescrit par Mme Roger avait eu un succès complet.....	67
Prédiction réalisée.....	68
Consultation donnée à un maître de pension.....	69
Narration d'un père au sujet de la guérison d'une fille chérie... ..	70
Récit sur la disparition d'un enfant de 12 ans; im- pressions de la somnambule.....	72
Triste aveu fait par une veuve.....	74
Guérison miraculeuse opérée en deux mois.....	76
Détails curieux sur une montre volée.....	»
Maladie d'un enfant. — Description de ses plaies....	77

Maladie d'intestins que les médecins n'avaient pu guérir	78
Ver solitaire détruit. — La maladie était traitée pour un autre cas.....	»
M. et Mme B. — Leurs aveux.....	»
Vol au préjudice d'une laitière. — Circonstances extraordinaires.....	79
Aveux de M. M., cordonnier-bottier.....	81
Prédiction d'une somnambule réalisée. — Extrait de l'Almanach de la Sibylle moderne.	»
Billet d'un anonyme.....	84
Lettre d'Epiry concernant une intéressante malade...	»
Histoire curieuse de deux jeunes enfants retrouvés par les conseils de Mme Roger.....	87
Mme P. — Vol découvert et autres faits curieux.....	89
Consultation au sujet d'un maçon.....	»
Vol de boucles d'oreilles en diamant.....	90
Lettre anonyme. — L'auteur découvert.....	91
Vol de 450 fr. — Le coupable découvert et condamné..	92
L'Union magnétique. — Lucidité somnambulique...	»
Une dame de la rue de Courcelles. — Ses aveux.....	95
Révélations étonnantes faites à Mme S. B.....	»
Comment on a retrouvé le corps d'un nommé G.....	95
M. L. — Attaques d'épilepsie guéries presque miraculeusement.....	96
M. G. M. — Vol à son préjudice, découvert par Mme Roger.....	97
Montre et deux chaînes volées. — Le coupable découvert.....	»
M. J. B. — Prédiction réalisée.....	98
Incendie. — L'auteur découvert.....	»
Histoire d'une cassette. — Vol.....	99
Mme B. — Ses révélations.....	100
M. L. — Prédiction d'une mort certaine s'il se faisait opérer.....	101

Mme Marie abandonnée des médecins. — Sa guérison	101
Lettre de M. Michel.....	102
Disparition d'un jeune homme de Crouy près Soissons	»
M. et Mme Degardin. — Guérison de leur enfant.....	103
M. Maugin. — Histoire d'une montre.....	»
Mme P. abandonnée par les médecins. — Sa guérison complète.....	105
Aveu fait par Mme Angèle. — Un artilleur.....	»
Charençon, non loin de Pontoise. — Etonnement d'une consultante.....	106
Mille francs retrouvés d'après les conseils de Mme Roger	107
Maîtresse d'un lavoir. — Vol découvert.....	»
Une dame d'Arpajon. — Ver solitaire guéri.....	»
M. et Mme B. B. — Leur erreur reconnue sur un vol supposé.....	108
Mme H. — Son hommage rendu à la vérité.....	109
M. M., de Bercy. — Révélations curieuses sur sa mort accidentelle.....	110
Aveu fait par Mme Wassé, de Sainte-Marie.....	112
Vol commis dans la caserne de l'Assomption.....	»
M. S. — Prédications réalisées.....	113
Mme Portan. — Son erreur, ses 3,000 fr. retrouvés..	114
M. L., restaurateur. — Une bague retrouvée.....	115
Vol commis dans un grand magasin. — Détails des objets.....	»
Un concierge de la rue Saint-Amand. — Guérison d'une maladie de poitrine.....	116
Une maîtresse de pension. — Une mort, un héritage.	»
M. L. — Tristes détails sur sa disparition.....	117
M. G.-J. — Circonstances de sa mort ; félicitations d'un magistrat.....	»
Une marchande de broderie. — Montre volée et re- trouvée.....	118
M. F... — Consultation de Mme Roger, vol de 200 fr.	119
Un maître boucher. — Vol découvert.....	120

TABLE DES MATIÈRES

177

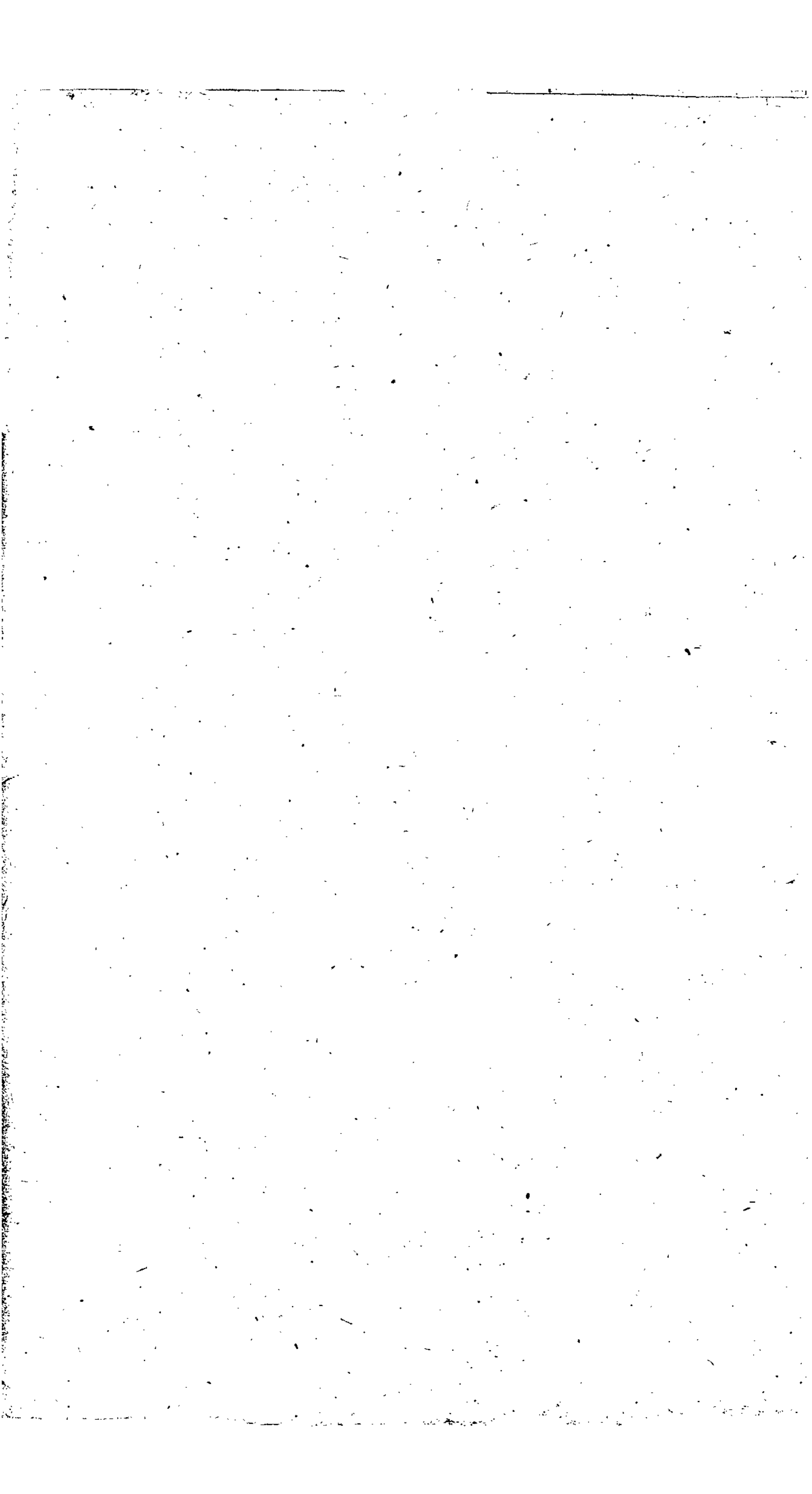
M. et Mme C... — Vol de 200 fr., fait remarquable..	121
Satisfaction d'un entrepreneur.....	123
Lettre de M. Auguste, à Meaux.....	124
Mme Louis. — Sa lettre au sujet d'un enfant retrouvé.	125
Lettre de M. Truneau. — Aveu de son erreur ; nous adresse ses félicitations	»
Mme P... — Sa lettre de remerciements.....	127
Mlle J... — Sa lettre au sujet d'un petit chien perdu.	»
Triste vérité sur un sieur P..., ancien gendarme re- traité.....	128
Lettre de M. Faure. — Expression de sa vive gratitude.	»
M. Curet. — Vol d'un cheval et d'un tilbury retrouvée.	129
Une concierge de la rue de Courcelles. — 500 fr. re- trouvés	»
M. Blanchot. — Sa lettre de remerciements	130
M. Coursier. — Détails importants sur une bague d'un grand prix qui avait été volée.....	»
Mme Burtou. — Volant de dentelle noire d'une valeur de 800 francs retrouvé.....	132
M. Gustave Toublé est enchanté de la consultation qui lui a été donnée.....	»
N. 33, Palais-Royal. — Jeune homme retrouvé.....	133
Mme Chaptal. — Un perroquet du plus grand prix retrouvé	»
Mme Meyniel. — Absence d'un individu retrouvé....	»
M. Millet. — Guérison d'une maladie de poitrine re- gardée comme incurable.....	134
M. Foigris. — Montre perdue et retrouvée.....	»
M. Schneider. — Vol de mille francs et plus restitués.	»
M. le comte de B... — Vol de 1,500 fr., l'auteur dé- couvert.....	135
M. Paris. — Chien de chasse retrouvé.....	136
M. Dulac. — Affaire en litige heureusement terminée.	»
M. Fournet. — Vol de 400 francs retrouvés.....	»
Mme Peyron-Chaboz. — Déclare être satisfaite	137

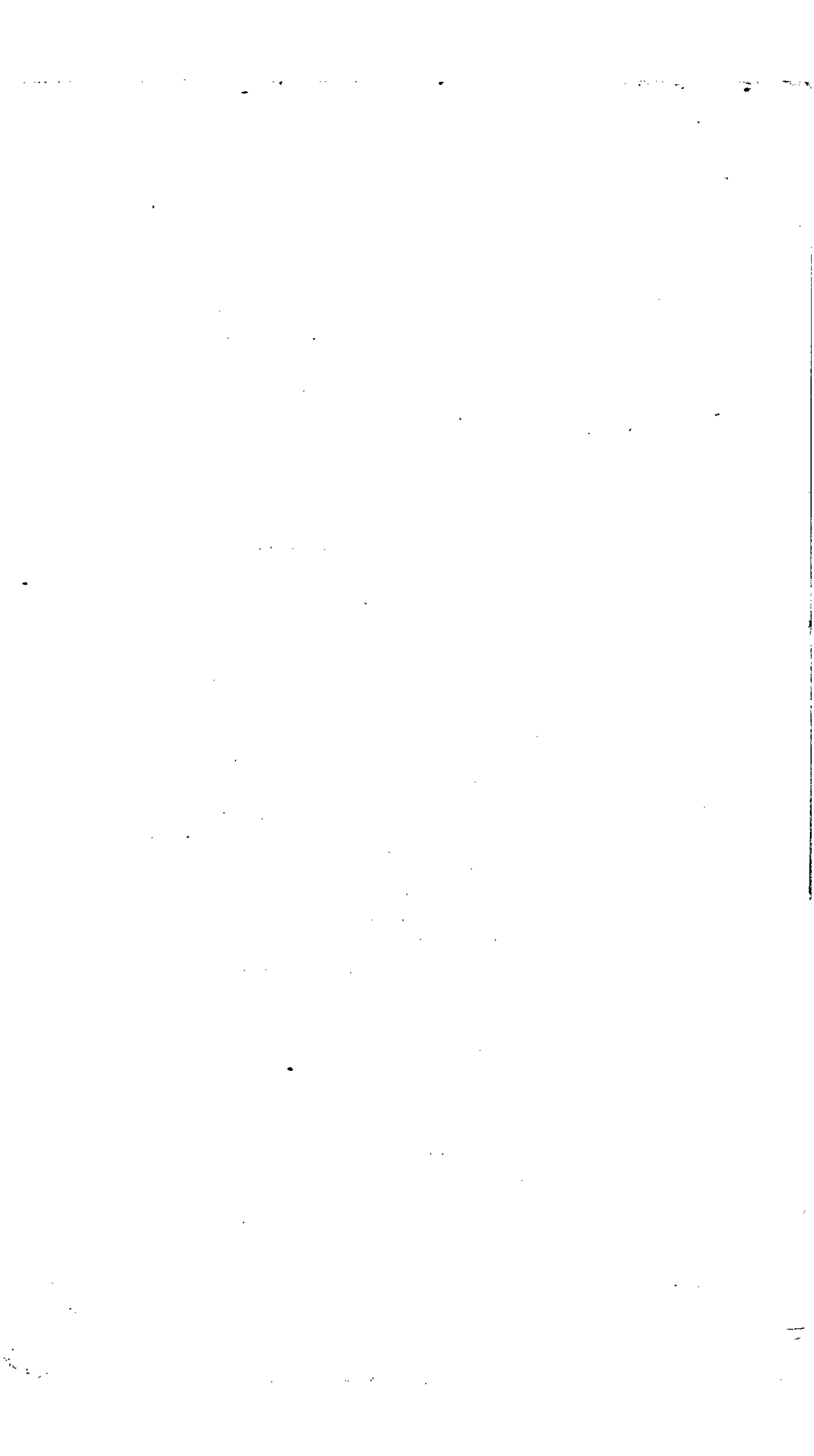
M. Aubert. — Chien de chasse retrouvé.....	»
M. Dublanchis. — Même fait.....	»
M. Julien Lemarchand. — Malle volée et retrouvée...	138
M. Debin se trouve très édifié.....	38
M. Ch. — Vol considérable ; toutes les valeurs retrouvées.....	»
M. le comte de C. — Vol d'argenterie ; restitution...	139
Un cultivateur guéri de ses excès de boisson.....	»
M. Archidet. — Détournement de 4,000 fr. ; découverte du coupable.....	140
Mme Pigny. — Mortalité dans ses bestiaux ; remède contre la contagion.....	»
Le Magnétiseur, journal du magnétisme animal.....	141
M. Strauss. — Son neveu est enchanté de la consultation prise pour sa sœur.....	143
Mme Eugène, à Champigny. — Faits réalisés.....	»
M. et Mme P. — Histoire curieuse d'une petite fille enlevée.....	143
M. Gustave. — Chien d'un grand prix retrouvé.....	144
M. T. — Affaire confidentielle ; il en exprime la reconnaissance.....	145
Mme Messenger. — Montre et chaîne dérobées, puis retrouvées.....	146
Dames de Pontoise. Elles avouent que la somnambule les a édifiées sur tout ce qu'elles désiraient savoir..	»
Une dame de la rue Neuve-des-Mathurins. — Brillant d'un grand prix retrouvé.....	»
M. Violet. — Broche perdue et retrouvée.....	147
M. Desportes. — Cheval et voiture volés, coupables arrêtés.....	148
Un Monsieur de la rue Saint-Marc. — Chien perdu et retrouvé.....	»
Une Dame âgée. — Disparition d'un jeune homme. — Triste histoire.....	149
Mme Gouille. — Chien égaré et retrouvé.....	150

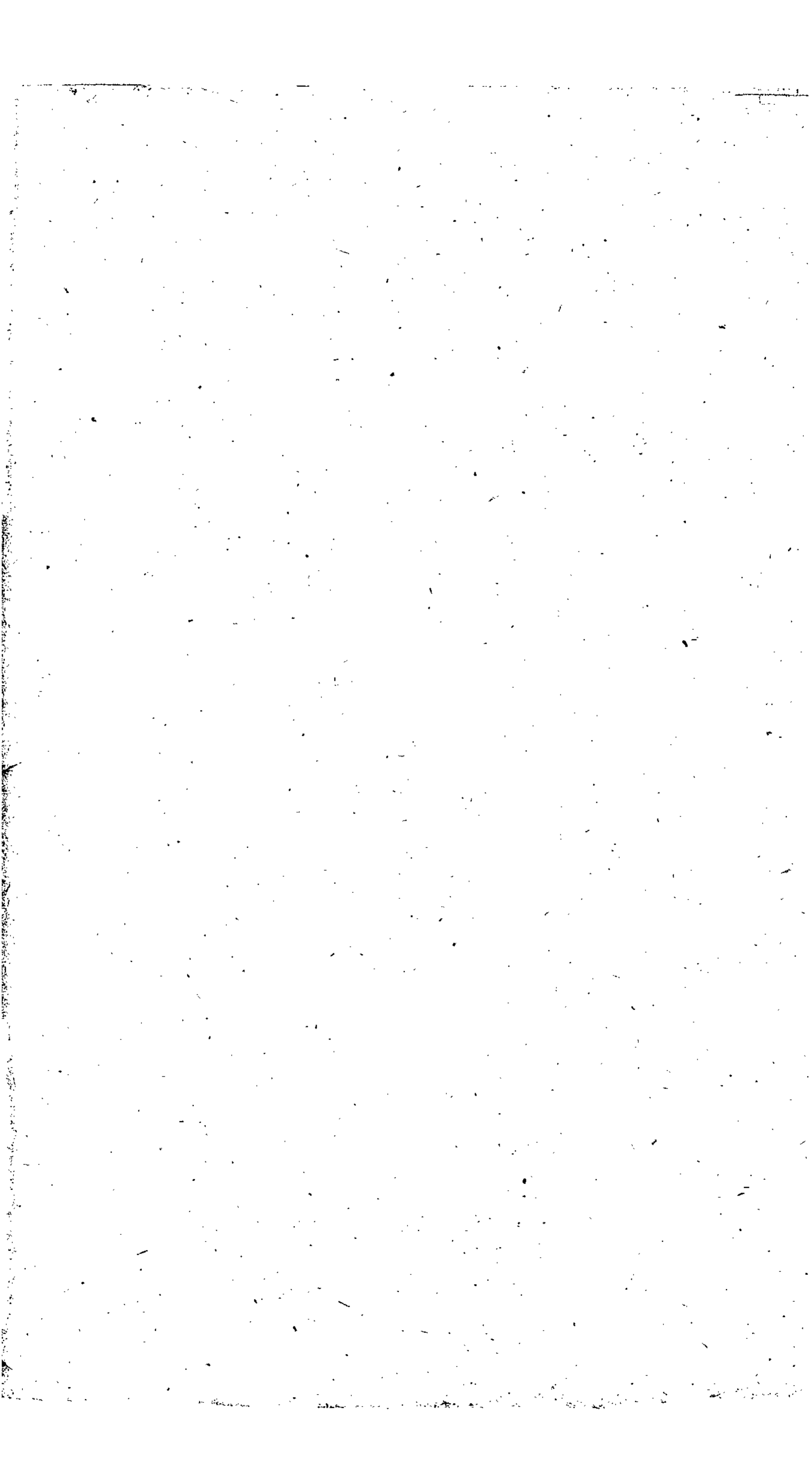
Mme Raunet.—Faits concernant le mariage d'un jeune homme.....	151
M. B.— Ses aveux; trait de lucidité.....	152
M. Jacques Baguer y Ribas; faits remarquables sur ce haut personnage.....	153
M. Dugardin.—Sa femme et un de ses enfants guéris radicalement.....	»
M. Château.— Testament olographe; pronostic réalisé	
M. B. de l. M.— Consultation des plus intéressantes.	154
M. Serain.— Une montre et une broche dérobées, puis restituées.....	156
M. Michel Volfrange.— Deux montres et deux chaînes retrouvées.....	»
Lettre de M. Franz et l'expression de sa vive gratitude.	157
Mme Dieudonné.— Son mari guéri sur les prescriptions de la somnambule.....	158
M. V.—Aveux; guérison radicale de sa sœur.....	»
Lettre circonstanciée du professeur Collin.....	»
M. et Mme W...—Fils absent et retrouvé.....	163
M. Ch.—Vol de 40 fr.; coupable arrêté.....	»
Mme Cochery.—Trait de lucidité extraordinaire.....	167
M. Bailet.— Histoire d'un chien et autres détails infiniment curieux.....	168
Mlle Valentine Bourgoïn, M. le marquis de Lavœstine.— Valeurs retrouvées.....	169
M. Laborne.— Deux bagues retrouvées et autres particularités.....	170











PARIS

IMPRIMERIE DE GEORGES KUGELMANN

13, rue Grange-Batelière.